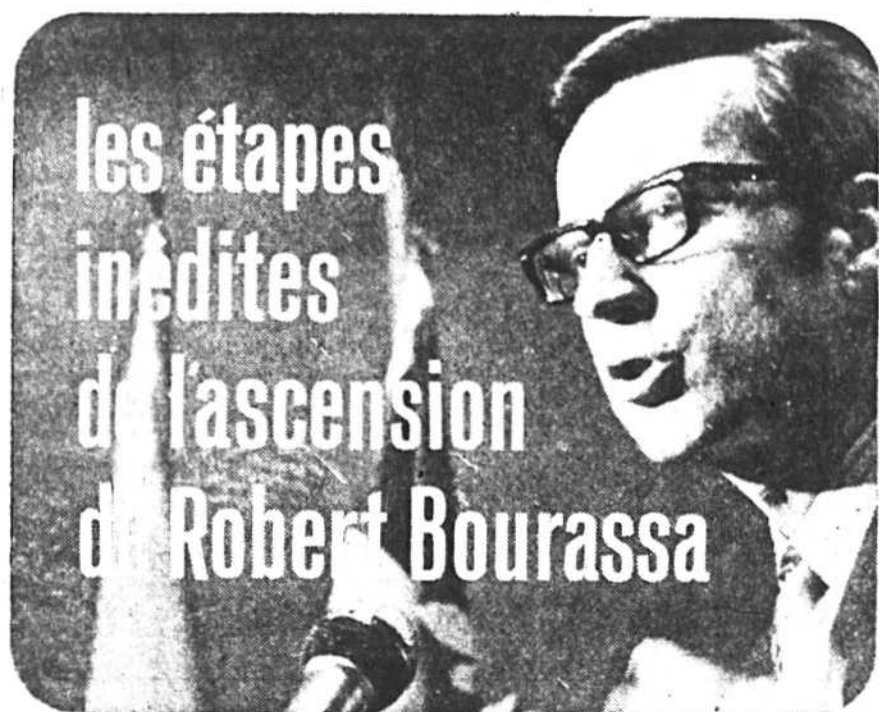




les étapes inédites de l'ascension de Robert Bourassa

Au congrès, Bourassa ne voulait surtout pas compromettre son avance par un coup d'éclat

— page A 5

Bourassa: Le Québec n'est pas l'enfant chéri du fédéralisme

par Claude BEAUCHAMP
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Dans le but de contrer les affirmations de ses homologues de la Colombie-Britannique et de l'Ontario tout particulièrement, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est appliqué, hier, à la conférence fédérale-provinciale, "à faire la preuve

que le Québec n'est pas une province privilégiée dans le contexte actuel du fédéralisme canadien".

Comme bilan positif de la journée, M. Bourassa a fait état, au cours de sa conférence de presse, de l'engagement du gouvernement fédéral "à faire connaître, d'ici six ou sept mois, ce qu'il en-

tend faire pour éliminer les disparités économiques régionales".

M. Bourassa considère comme un important pas en avant le fait que le gouvernement fédéral est maintenant prêt, estime-t-il, à accepter que des modifications partielles soient incluses dans la constitution avant même que l'on se soit entendu sur l'ensemble de la révision constitutionnelle.

M. Bourassa croit que les Québécois n'accepteraient pas que le retard dans la révision constitutionnelle leur soit préjudiciable mais qu'ils accepteraient des ententes partielles sur les points qui les intéressent davantage, même s'il n'y a pas accord sur l'ensemble des matières en discussion.

"Personnellement, a dit M. Bourassa, je considère plus urgent le fédéralisme économique que la réforme du Sénat par exemple.

"Le gouvernement fédéral et beaucoup de provinces sont conscients, a affirmé le chef du gouvernement québécois, que le fédéralisme économique n'a pas atténué les disparités régionales jusqu'à présent.

"Aux États-Unis, les disparités régionales ont été combattues avec plus d'ef-

ficacité qu'au Canada parce que les différents ministères ont orienté leurs dépenses en fonction de la lutte au chômage régional.

Voir BOURASSA en page A 6

● Révision de la constitution : il faut aller jusqu'au bout, selon Trudeau

● La chronique de Pierre O'Neill

— page D 1

Caloil: c'est non

OTTAWA (PC) — Le requête de la société Caloil Inc. a été déboutée. La Cour de l'Échiquier a confirmé la validité d'un arrêté ministériel du cabinet fédéral donnant à l'Office national de l'énergie le pouvoir de restreindre l'importation en Ontario d'essence bon marché.

Dans son jugement rendu aujourd'hui, le juge Jacques Dumoulin a rejeté les arguments de la société Caloil Inc., de Montréal, selon lesquels la réglementation de l'Office outrepassait les pouvoirs du gouvernement fédéral. Le juge a déclaré qu'il entre dans les

pouvoirs juridiques du gouvernement fédéral et de ses commissions, de réglementer le commerce interprovincial.

M. Pierre Sénécal, président de Caloil, n'avait pour l'instant aucun commentaire à formuler sur le jugement.

"Je viens d'apprendre que nous avions perdu cette cause, a-t-il dit, mais je n'ai pas encore vu copie du jugement et j'ignore quelles raisons l'ont motivé. Pour l'instant, je n'ai donc rien à dire".

● La bataille du pétrole — page G 6

Rapatriment de la constitution dès 1971 — Schreyer

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Ed Schreyer, du Manitoba, a déclaré à son retour d'Ottawa qu'il est probable que les provinces et le gouvernement fédéral s'entendront des l'année prochaine pour rapatrier la constitution sous une autorité canadienne, même sans un accord sur une formule d'amendement.

Dans une conférence de presse tôt ce matin, M. Schreyer a confié qu'au cours de la conférence constitutionnelle qui vient de prendre fin à Ottawa, "toutes les provinces sauf une" ont décidé d'aller de l'avant et de rapatrier la constitution, même si un désaccord persistait sur une formule d'amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Un tel rapatriement signifierait en pratique que le Parlement de Londres confierait au Parlement d'Ottawa la responsabilité "nominale" pour modifier la constitution.

Le premier ministre manitobain a cependant indiqué que trouver un terrain d'entente, ensuite pour une formule d'amendement à une constitution rapatriée serait une tâche beaucoup plus difficile.

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Une lutte à finir s'engage en Jordanie

Hussein lance l'armée contre les fedayin

AMMAN (AFP, UPI, REUTER) — Une lutte ouverte et décisive, semble-t-il, est engagée depuis ce matin entre les forces jordaniennes et les fedayin, les deux camps s'accusant mutuellement d'avoir pris l'initiative des opérations.

Le roi Hussein paraît déterminé à assooir fermement son autorité et à en finir avec les fedayin.

Les combats font rage à Amman et dans quatre villes du nord du pays, mais partout la situation est confuse.

Devant la gravité des événements, le gouvernement jordanien a donné les pleins pouvoirs au gouverneur militaire général, le maréchal Habes El Majali,

qui, dans un ordre du jour, a déclaré que la tâche principale de l'armée est de liquider tous les repaires de guérilleros et de débarrasser la Jordanie de tous les centres de fedayin.

Le couvre-feu a été proclamé dans toute la région d'Amman et à Zarka. Les troupes ont reçu l'ordre d'ouvrir le feu sans sommation sur tout contrevenant.

Le président des mouvements de résistance palestiniens, M. Yasser Arafat, a lancé un appel au président Nasser, lui demandant "d'intervenir par n'importe quel moyen pour empêcher l'effusion de sang", annonce le quotidien égyptien "Messa".

Le comité central de la résistance a demandé aux forces irakiennes stationnées en Jordanie, au nombre de 12.000 hommes, d'intervenir immédiatement aux côtés des fedayin. Mais jusqu'à maintenant les soldats irakiens sont restés hors du conflit, bien que Radio-Bagdad ait annoncé ce matin qu'ordre avait été donné aux troupes irakiennes de rejoindre la résistance.

La Syrie a réagi vigoureusement aux événements. Le premier ministre syrien a lancé un appel à l'Algérie, à la Libye, au Soudan et à l'Égypte pour une intervention immédiate en Jordanie.

La Syrie ne restera pas les bras croisés devant "les massacres" qui sont

commis en Jordanie contre les éléments de la résistance palestinienne. Tel est l'avertissement adressé par la Syrie aux autorités jordaniennes par la voie diplomatique normale.

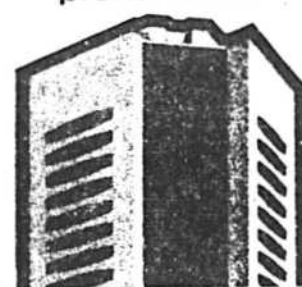
Le sheikh Saad Abdallah El Sabbah, premier ministre de Koweït, a lancé un appel sur les ondes de Radio-Koweït invitant "les frères de Jordanie à arrêter l'effusion de sang arabe".

Le gouvernement britannique a lancé

Voir HUSSEIN en page A 6

● Hussein combat pour son trône — page F 1

la Place de Radio-Canada prend forme



Un supplément de 12 pages dans LA PRESSE de demain

La vie dans les mers a disparu dans une proportion de 40 pour cent

MONACO (AFP) — Le commandant Cousteau, qui, à bord de la "Calypso", vient de toucher Monaco après 3 ans et demi d'études dans la presque totalité des mers du globe, a poussé un véritable cri d'alarme au cours d'une conférence de presse.

"La pollution est à un tel point avancée, a-t-il dit, que nous estimons que la vie dans les mers a disparu dans une proportion de 40 p. cent".

Selon l'océanographe, les nombreuses observations effectuées par les équipes de chercheurs qui se sont relayés sur la "Calypso" tout au long de la croisière, ont permis de constater entre autres que, du fait de la pollution, les récifs de corail sont en régression, des espèces entières de faune aquatique sont en voie de disparition quasi totale, des milliers de thons meurent chaque année en avalant les capsules métalliques des bouteilles de boissons gazeuses ou autres jetées par-dessus bord, etc. etc.

La "Calypso", après une escale monégasque d'une quinzaine de jours, doit reprendre la mer en Méditerranée, où, entre l'Algérie et la Sicile, elle permettra l'étude des fonds pour la pose d'un futur gazoduc.

Beau aujourd'hui, nuageux demain, Max. 65°, Min. 45° • Détails à la page A 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.01 partie par million d'anhydride sulfurique. Niveau dangereux: 0.10.



Des guérilleros palestiniens installent une lourde mitrailleuse à Irbid, dans le nord de la Jordanie. Les fedayin contrôlent cette ville, la deuxième du pays. Un véritable climat de guerre règne aujourd'hui en Jordanie, où l'armée et les commandos palestiniens s'affrontent dans ce qui semble être une lutte à finir. La Syrie et l'Irak menacent d'intervenir en faveur des fedayin.

70,000 chômeurs de moins au Canada

OTTAWA (PC) — Le nombre de chômeurs a diminué de 70.000 en août, ne représentant que 5.1 pour cent de la main-d'œuvre par rapport à 5.9 pour cent, en juillet.

Il s'agit d'une diminution beaucoup plus marquée que d'habitude, précise le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ainsi que le Bureau fédéral de la statistique, dans une communication commune publiée ce matin.

En juin 1970, le taux de chômage avait atteint 6.1 pour cent mais il n'avait été que de 3.7 pour cent en août 1969.

La diminution du nombre de chô-

meurs, en août dernier, provient notamment de la baisse importante du chômage chez les jeunes de 14 à 24 ans.

Toutefois, le nombre de chômeurs

chez cette catégorie de travailleurs était de 75.000 plus élevé qu'en août 1969.

Pour l'ensemble de la main-d'œuvre,

ce nombre atteignait 448.000 par rapport à 518.000 en juillet et 529.000 en

Voir CHOMEURS en page A 6

Le malaise chez les policiers était connu

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Les autorités municipales et provinciales étaient au courant des malaises qui existaient au sein de la police de Montréal, avant le 7 octobre, et elles avaient pris les dispositions nécessaires face à une éventuelle

grève des policiers, a déclaré en substance, hier, M. Jean-Paul Gilbert, ex-directeur du Service de la police de Montréal, devant les enquêteurs de la Commission de police du Québec.

M. Gilbert a révélé qu'il avait fait part des malaises existant à la police de

Montréal au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, en 1967, et qu'il lui avait répété les mêmes paroles, par la suite, lors de différentes rencontres.

De plus, en juillet 1966, M. Gilbert a déclaré qu'il avait écrit au premier mi-

Voir POLICIERS en page A 6

Annonces classées / E 1 à E 11, F 2 à F 4
Arts et Spectacles / D 4 à D 7
Bandes dessinées / G 11
Cinéma / D 7
Décès, naissances, etc. / F 5
Editorial / A 4
Etes-vous observateur ? / E 3
Finance / G 6 à G 8, G 10
Horoscope / C 2
Informations étrangères / F 1
Informations nationales / A 2
Les secrets de polichinelle / C 4
Loisirs et récréation / G 11
Mots croisés / E 4
"Mot-mystère" / E 7
Radio et télévision / D 6
Science / D 8
Sports / B 1 à B 12
Tribunaux / C 10
Vie féminine / C 1 à C 7
Vie mondaine / C 3
Votre médecin / C 6

OBJECTIF-70



— page B 1

● Habitation : un essor

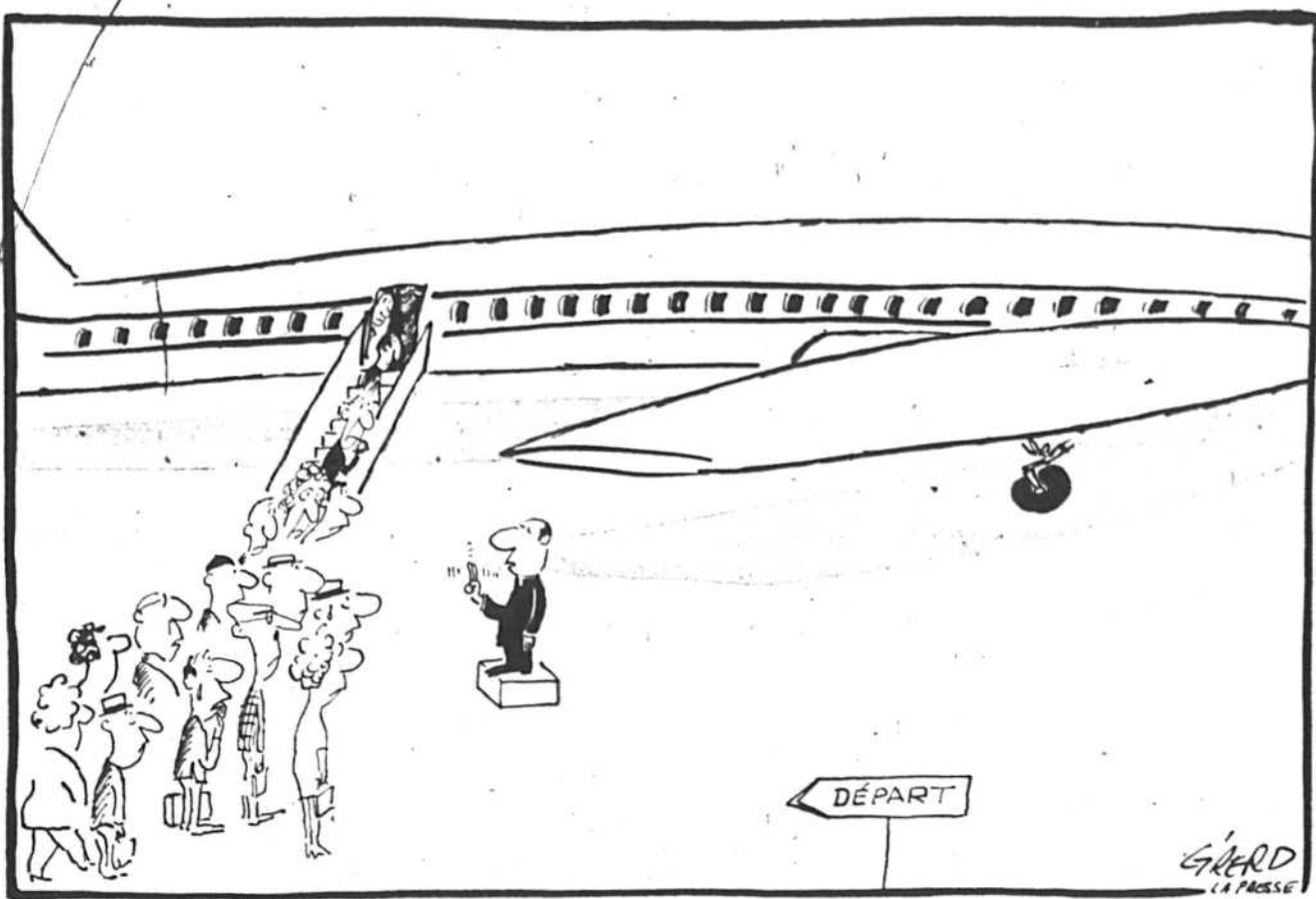
— page A 3

● Nouvelle offre de paix du Vietcong

— page F 1

spec

— 16 pages



Le vol de la collection Duplessis

Le procès de Léo Tremblay se déroule dans la confusion

QUEBEC (PC) — Face à la confusion qui régnait, hier, au procès de Léo Tremblay, la Cour se transporte, ce matin, au Musée provincial du Québec, sur les lieux même du vol des tableaux.

Depuis son ouverture, lundi dernier, ce procès ne cesse d'être spectaculaire. Lundi, le choix des jurés fut très laborieux, le procureur de la défense, Me Guy Bertrand, cherchant à retenir des personnes n'ayant aucun sentiment pro-nationaliste-chrétien ou "anti-nationaliste-chrétien". Mardi, la salle d'audience était, à la demande des jurés, transformée en salle de musée, alors que furent exposés les 23 tableaux de la fameuse collection "Duplessis".

Enfin, hier, devant la difficulté d'établir les circonstances physiques du vol, après avoir entendu les témoignages des deux gardiens en service, ce soir-là, les jurés ont exprimé le désir de se rendre sur les lieux constater comment les événements s'étaient déroulés. Devant cette requête, le juge Gérard Lacroix a ajourné au lendemain.

Outre ce désir des jurés, la contradiction des témoins dans leur version des faits semble être le point saillant de cette troisième journée, du procès de Tremblay accusé de vol qualifié et de recel d'œuvres d'art. Le vol remonte au mois de mai 1965. Le butin ne fut retrouvé qu'en septembre 1969.

Contradictions

Les deux gardiens de nuit en service le soir du vol, ont été les premiers témoins interrogés. De ces témoignages on peut retenir, que, malgré l'interdiction d'ouvrir à quiconque n'est pas muni d'une "passe", Henri Duchesneau, gardien de nuit au Musée du Québec, en fonction depuis près de deux ans, aurait vers 9 h. ouvert la porte après avoir vu par la vitre un bras tenant un carton quelconque avec l'inscription "M. Morisset", nom du conservateur. Duchesneau a uré alors reçu l'ordre de se retourner et avec la rapidité de l'éclair on lui aurait recouvert la tête d'un sac. Accompagné du ou des voleurs, il se serait dirigé vers la chaufferie tandis qu'une voix lui disait: "On est venu chercher \$100.000". Le second veilleur, Jean-Paul Michaud, resté dans la chaufferie à regarder la télévision, aurait subi le même sort, sans avoir le temps d'esquisser un geste de défense, malgré ses 193 livres et, ses qualités d'ancien lutteur.

À ce stade, ils furent solidement ligotés sur deux chaises et les sacs furent remplacés par des bandeaux de ruban adhésif, tandis que les voleurs, après leur avoir dit de se tenir tranquilles sont disparus vers les étages supérieurs pour vaquer à leur occupation.

Selon les deux dépositions, la description des lieux est très différente, d'où première confusion chez les jurés. L'un prétend n'avoir rien entendu, ni bruit, ni coup de téléphone, alors que le second affirme avoir entendu du bruit, le musée faisant très écho, et que vers les 10 heures, le téléphone aurait sonné environ quatre coups, soit à l'heure où s'effectue quotidiennement un contrôle entre les gardiens du Musée et leur contremaître au parlement.

Faits étranges

Par ailleurs, de ces témoignages ressortent quelques faits étranges. Si comme le prétend Michaud un appel de contrôle a eu lieu vers les dix heures, comment se fait-il que l'appel étant sans réponse, personne ne soit venu sur place vérifier les raisons de ce silence, tel que la politique le veut en pareil cas. D'autre part, comment expliquer le hasard, s'il n'y a pas eu d'appel, qu'on ait dérogé précisément ce soir-là, à la routine quotidienne, les deux veilleurs

n'ayant été délivrés que vers 6 heures du matin. Question que le procureur de la défense a essayé d'élucider dans son contre-interrogatoire, mais qui est demeurée sans réponse pour l'instant.

Un second élément qui n'a pas été éclairci, est que Duchesneau, qui a admis avoir laissé un sous-ministre attendre à la pluie battante que le conservateur, avec qui il avait rendez-vous, vienne l'identifier, puisqu'il n'avait pas de laissez-passer, ainsi que le propre fils de M. Morisset, ait ouvert à un in-

connu dont il n'a vu que le bras et une pancarte portant le nom de M. Morisset.

Cet imbroglio, digne du célèbre Perry Mason, émission de télévision que regardaient, ironie du sort les deux gardiens ce soir-là, verra peut-être quelques nuages se dissiper, jeudi, alors que Etienne Blanchet, l'homme à tout faire de Tremblay, qui avait mené la police à l'arrestation du duo Sutton-Labadie, impliqué dans le même vol, témoignera pour la Couronne.

L'indice des prix stable en août

OTTAWA (PC) — Le aliments à consommer à domicile, le vêtement, les tabacs et les alcools sont, les principaux responsables d'une réduction qui a abouti, en août, à un indice des prix stationnaires avec celui de juillet.

Le Bureau fédéral de la statistique tire cette conclusion, dans un bulletin publié, hier, dans lequel des notes optimistes révèlent plusieurs succès de la lutte contre l'inflation, si l'on se place au point de vue du gouvernement.

L'indice des prix à la consommation s'est maintenu en août à 130,5.

Ceci représente cependant une hausse de 2,8 pour cent par rapport au niveau d'août 1969.

Les prix ont monté dans plusieurs domaines, mais le BFS déclare que des compensations dans d'autres ont permis de maintenir un indice stationnaire, phénomène fort inusité ces derniers mois.

Base de 100

L'indice des prix est calculé sur une base de 100, établie en 1961.

L'agence d'information du gouvernement fédéral ajoute que l'indice des prix avait pris l'habitude de bouger de

0,3 pour cent de juillet à août, au cours des cinq dernières années, autre preuve, selon elle, de l'importance de l'immobilité constatée.

La hausse, de 1,4 pour cent, au chapitre de l'alimentation, a été la plus faible enregistrée depuis 1962.

Il est vrai que les prix des aliments comme les cafés moulus et instantanés ont augmenté, mais ceux du pain, du sucre et du beurre étaient inférieurs.

Le BFS note une hausse normale de 6,8 pour cent du prix des oeufs à ce temps-ci de l'année.

Autre chiffre permettant la comparaison: l'indice de l'alimentation n'était en août supérieure que de 1 pour cent, à celui d'août 1969, alors que la progression constante enregistrée d'année en année, en ce secteur, se situait autour de 3,5 pour cent depuis 1965.

Les aliments consommés à la maison ont en général coûté moins cher, les prix des repas au restaurant ont augmenté.

Habitation

L'indice de l'habitation, autre facteur de mesure considéré important, est

aussi resté stationnaire à 131,5 de juillet à août; absence d'augmentation pour la première fois depuis le printemps 1965, signale le BFS.

Encore là, un facteur de compensation a joué, l'achat des maisons s'étant montré plus onéreux, mais les frais d'entretien de l'ameublement ayant affiché une baisse, répercutée dans le prix des meubles.

Au chapitre de l'habitation, la progression reste de 4,9 pour cent depuis un an.

Vêtement

D'autre part, l'indice du vêtement qui était de 126,9 en juillet, a régressé de 0,6 pour cent pour tomber à 126,2, enregistrant ainsi la plus forte baisse pour cette période depuis nombre d'années.

Les tissus à la verge ont cependant connu une hausse.

L'indice des transports a avancé de 0,1 pour cent, mais celui des tabacs et alcools a régressé d'un même pourcentage, pour se fixer à 126,5. Les prix des cigarettes ont fléchi en plus d'un endroit.

L'assurance-maladie empêche Castonguay d'aller à Jasper

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Claude Castonguay, a décidé, en raison du conflit de l'assurance-maladie, de ne pas participer à la conférence interprovinciale des ministres de la Santé qui débute aujourd'hui à Jasper.

Un communiqué émis hier par le bureau du ministre explique que M. Castonguay "a jugé bon de demeurer à son bureau de Québec afin que le gouverne-

ment puisse être en mesure de poser rapidement tous les gestes que nécessite l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie".

D'après un porte-parole du gouvernement, il ne faut pas voir là la possibilité d'un dénouement plus rapide que prévu du conflit avec les médecins spécialistes qui ont accepté la conciliation du juge André Montpetit proposée vendredi dernier par le ministre Castonguay. Si M. Castonguay a décidé de demeurer à

Québec, c'est simplement parce qu'il veut être en mesure de répondre rapidement à des demandes que le juge Montpetit pourrait lui faire.

La délégation du Québec à Jasper est dirigée par le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Robert Quenneville, qui, d'une façon ou d'une autre, devait participer à la conférence.

Outre M. Quenneville, la délégation québécoise comprend le responsable de la direction générale de la planification au ministère de la Famille et du Bien-être social, M. Gilles Beausoleil; la représentante du ministère des Affaires intergouvernementales, Mme Mercédès Gauvin; et le chef du cabinet du ministre d'Etat à la Santé, M. François Coderre.

L'exécutif des créditistes se réunit samedi à Lévis

QUEBEC (PC) — L'exécutif provincial du Ralliement Créditiste se réunira samedi, à Lévis, pour jeter les bases de son organisation interne, a révélé au cours d'une conversation téléphonique, le chef de cabinet de M. Camil Samson.

M. Maurice Ouellet a de plus mentionné que les créditistes décideront aussi d'un programme complet d'une série d'émissions télévisées qui passeront sur les ondes de différents postes à compter de l'automne.

La réunion sera présidée conjointement par le Dr Gaston Tremblay, président national du Ralliement Créditiste et par le chef du parti, M. Camil Samson.

Cette réunion groupera 26 personnes, comprenant les 12 députés élus le 29 avril, des représentants des neuf régions de la province et cinq collaborateurs.

COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE

COURS POUR ADULTES

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Programme du C.E.G.E.P. adapté aux besoins des entreprises et aux exigences de l'étudiant adulte

Date limite d'inscription: le 18 septembre

Début des cours: le 28 septembre

RENSEIGNEMENTS, PROSPECTUS, INSCRIPTION

S'adresser à:

Service de l'Éducation Permanente,
Collège Bois-de-Boulogne,
10500, Bois-de-Boulogne,
Montréal 355, P.Q.
Tél.: 332-2902 — 332-3000

LA "DAUPHINMANIE" DES PISCINES

14 jours de ventes spectaculaires

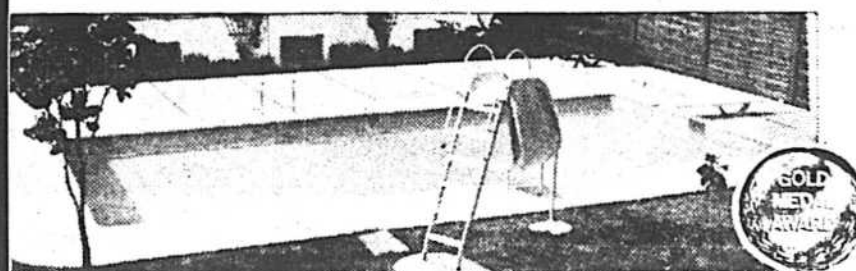
AVEC L'ACHAT DE
CETTE PISCINE
VOUS OBTENEZ:
GRATUITEMENT

1 échelle, 1 tremplin,
ensemble complet
d'entretien, 1 corde
de sécurité, 1 aspirateur
de fond, produits
chimiques (VALEUR
TOTALE DE \$600)

Un chauffe-eau avec
brûleur à l'huile, pour
piscine (VALEUR DE
\$600). Installation
non-comprise.

\$3395.

PISCINE CREUSEE 16' x 32', INSTALLATION COMPRISE



COMPRENANT:

Filter, drain, écumoir, bordure anti-dérapante. Construction tout-aluminium ALCAN, garantie 15 ans, ne rouille jamais et aucune peinture n'est requise, construction exécutée en quelques jours seulement, revêtement intérieur en vinyle garanti 10 ans.

PISCINES DAUPHIN
TOUT ALUMINIUM

FINANCEMENT ECONOMIQUE
5 ANS (aussi peu que \$2.00 par
jour) PISCINE PLEINE GRAND
DEUR AVEC AQUADOME EN
DEMONSTRATION.

2170, boul. Laurentien,
St-Laurent — 332-6060
lundi à samedi: 9 a.m. à 10 p.m.
dimanche: 11 a.m. à 6 p.m.

Venez assister à l'une de ces
3 dernières leçons gratuites

à l'Université de Montréal

Centre Social 2332, boulevard Edouard-Montpetit, salon 310.
Jeudi le 17 et vendredi le 18, seulement à 16 h 30.

au Collège Jean-de-Brébeuf

Ch. 2205, Pavillon L'Allemand (entrée rue-Decelles)
Jeudi le 17 et vendredi le 18 à 12 h 30.

à l'Institut de Lecture Dynamique

Au 205 ouest, rue Sherbrooke.
Jeudi le 17, vendredi le 18 à 19 h 15 et samedi le 19 à 10 h 15

Les cours débutent la semaine prochaine. Cours
de jour et soir.

Inscrivez-vous dès maintenant.



**Institut de
Lecture Dynamique**

205 ouest, Sherbrooke, Montréal — 844-1941
Métro Place des Arts

L'aide d'Ottawa a causé dans la région de Montréal un essor imprévu du commerce de l'habitation à prix modique

par André CHENIER

«Les \$200 millions qu'Ottawa a réservé récemment pour la construction de maisons à bas prix ont à tel point stimulé les mises en chantier et les ventes d'immeubles de cette catégorie dans la région de Montréal, que même la Société centrale d'hypothèques et de logement en est stupéfaite».

C'est ce qu'affirmait aujourd'hui M. Albert Gagnon, président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, en précisant que, du 29 août au 14 septembre, «les ventes

de nouvelles maisons dont le coût est de l'ordre de \$12,000 — maisons en rangées, bungalows ou autres — ont dépassé le total des ventes pour toute l'année 1969.

«Ma propre expérience de ces deux dernières semaines, a-t-il dit, m'a incité à prendre contact avec les principaux constructeurs d'habitations de la région de Montréal et j'ai constaté que la situation était identique partout.

«Dans un cas, une compagnie qui n'avait vendu que deux maisons neuves en quatre mois en a vendu 120 du 29 août

au 14 septembre. Une autre compagnie en avait vendu plus de trois cents durant la même période. Des statistiques précises sont, évidemment, impossibles à obtenir pour l'instant mais il est probable que, lorsqu'elles seront disponibles pour septembre et octobre, elles feront monter en flèche l'indice de la construction, même si, en ce domaine, une véritable comparaison ne peut s'établir que sur une base annuelle.

Et ce qui est le plus étonnant, selon M. Gagnon, c'est que cette floraison des maisons pour les personnes dont le revenu annuel s'établit entre \$5,951 et

\$6,050 a eu un effet d'entraînement sur la vente de maisons plus dispendieuses.

«Les gens affluaient sur les chantiers et après avoir vu des maisons dont l'hypothèque avec la SCHL commande un intérêt de 7 1/2 p. cent, ou bien achetaient sur place ou décidaient d'acheter quelque chose d'un peu plus dispendieux, à un intérêt de 9 1/2 p. cent par exemple».

Bon nombre de ces transactions sont encore sujettes à l'approbation de la SCHL, mais M. Gagnon croit que la plupart, sinon toutes, se qualifient pour un prêt de la société.

«Les 80 millions consacrés par Ottawa pour la construction domiciliaire au Québec (régions de Montréal et Québec) auront ainsi un effet bénéfique sur toute l'économie d'une province où sévit le chômage. Et le dicton est bien vrai qui dit que «lorsque le bâtiment va, tout va».

«Et, pour la première fois, nous pouvons espérer, grâce à ces capitaux fédéraux, approcher des 200,000 logis qui, selon le Conseil économique, sont le minimum requis annuellement au Canada.

«Sans ces capitaux, d'ajouter M. Ga-

gnon, on aurait été bien en peine de dépasser 120,000 logis n'ouverts cette année. Il importerait, si l'on ne craint pas trop l'inflation, d'augmenter davantage ces fonds pour insuffler plus de vigueur à l'économie générale du pays, et surtout du Québec.

Le président de l'APCHQ proposera aux directeurs de cette association de rédiger un mémoire à ce sujet. Ce mémoire sera soumis à M. Robert Andras, ministre responsable de l'habitation, qui sera de passage à Montréal au début d'octobre.

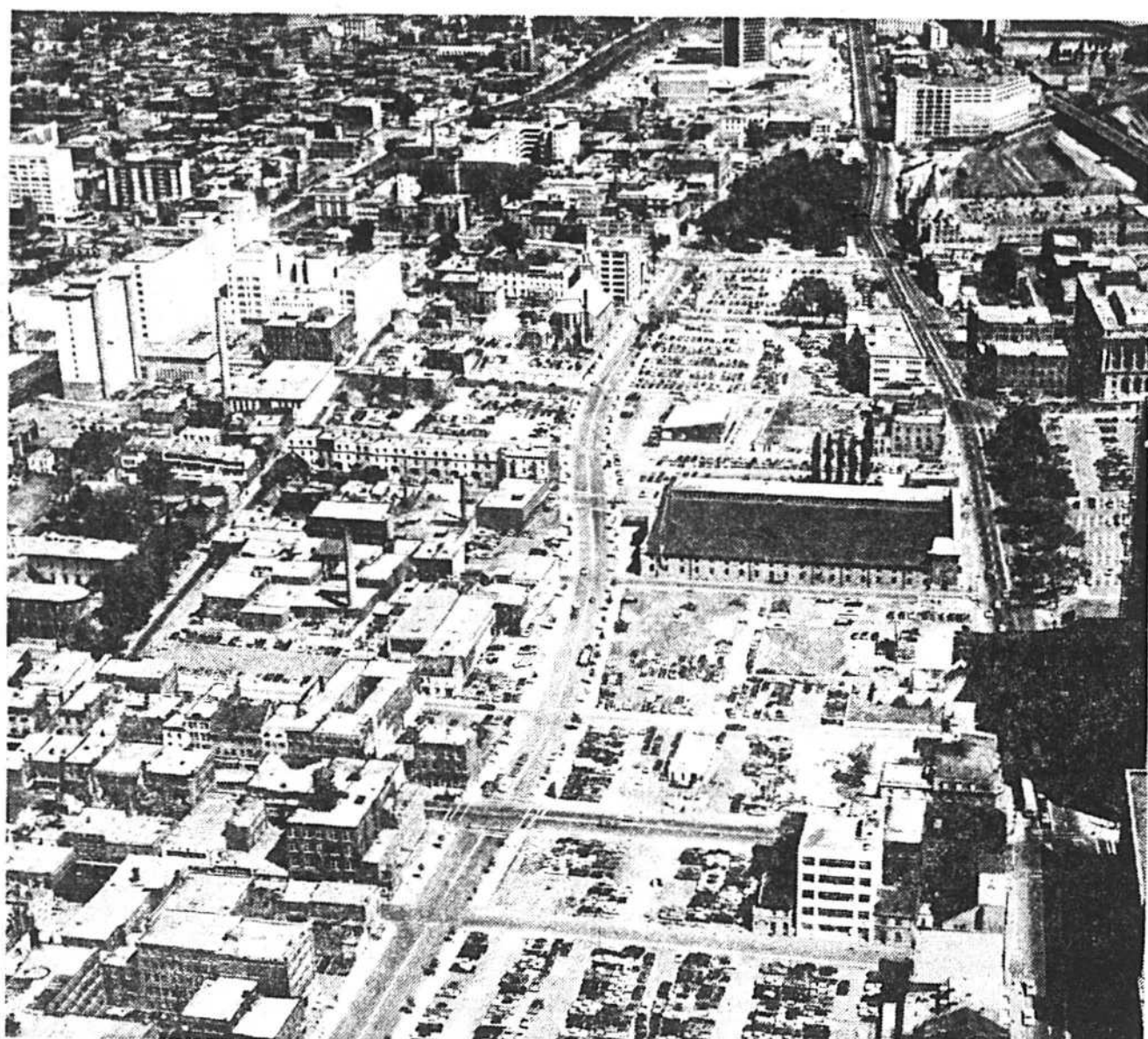


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La Transcanadienne: \$100 millions

La construction de la route transcanadienne, dont on voit le corridor sur la vignette, dans le centre-ville de Montréal, est un projet de l'ordre de \$100 millions.

Des projets? Il y en a pour \$3 milliards au cours des prochaines années...

par André BEAUVAIS

L'essor économique de la région métropolitaine est promis à un bon développement (des investissements de \$3 milliards) au cours des prochaines années. La manne s'annonce aussi généreuse qu'au cours des années qui ont précédé l'Expo, pour tout le monde, et elle permettra à des centaines de milliers de travailleurs d'en tirer profit.

Le plus récent rapport du bureau des recherches économiques de Montréal indique que les investissements, au seul chapitre de la construction, venant tant des entreprises privées que des gouvernements fédéral, provincial et municipaux de la région de Montréal, dépasseront la somme de \$3 milliards. Et ce dernier rapport ne tient compte que des projets évalués à \$1 millions et plus.

Cette gigantesque machine de la construction ne démarrera pas, toutefois, du jour au lendemain. Les plus optimistes s'attendent à un réveil, bien apparent, au cours des prochains mois.

Les dizaines de milliers d'ouvriers qui oeuvrent dans les secteurs de la construction sont déjà sensibilisés à ce réveil économique, à cette relance des grands projets, et savent que l'insécurité quotidienne se fait de moins en moins sentir.

Les projets

Que prévoit-on sous le ciel de Montréal au cours des prochaines années? Le projet de la Cité Concordia (dans Milton-Parc) et son investissement de \$250 millions n'a plus besoin d'être présenté. Il en est de même pour celui de la Communauté urbaine de Montréal quant à l'extension des lignes du métro, projet évalué à \$200 millions.

Au chapitre de l'assainissement des eaux, rappelons que la Communauté urbaine de Montréal entrevoit également investir \$250 millions d'ici cinq ans. Le plus important de tous ces gigantesques projets reste celui de l'aéroport international de Sainte-Scholastique où le gou-

vernement fédéral s'engage pour une somme de \$400 millions. Les économistes s'attendent, de plus, à ce que le projet de Sainte-Scholastique favorise d'autres investissements de l'ordre de \$400 millions: réseau de routes, transport urbain, création de nouvelles compagnies, habitations, etc.

Il faut ajouter à cette liste les \$200 millions d'habitations prévus à l'île des Soeurs, les \$100 millions de la Place Desjardins, rue Sainte-Catherine, à Montréal, les \$80 millions du projet de la Place Charles-Lemoyne, à Longueuil et les \$100 millions du tronçon de la route transcanadienne, dans les limites de Montréal. Dans l'est de la métropole, la Place Radio-Canada, qui s'achève, aura englouti \$75 millions.

Menu chargé, direz-vous, mais encore incomplet puisqu'il faut se souvenir que le Canadien Pacifique a annoncé son intention de construire des édifices à bureaux, commerces et habitations, dans le centre-ville, le tout évalué à \$400 millions.

Tous les projets de rénovation urbaine ou de construction de logements à loyer modique, autant dans les municipalités de banlieue qu'à Montréal, dépasseront probablement, d'ici cinq ans, les \$200 millions prévus pour les quelques prochaines années.

A Laval, la compagnie BAFS (usine pétrochimique) doit réaliser une première tranche de \$30 millions d'un projet d'environ 100 millions tandis qu'à Varennes, l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec est en voie de compléter un projet de quelque \$12 millions.

Les Jeux olympiques

Le projet qui paraît être le plus important, parce qu'il en entraînera une série d'autres plus petits, mais qui prendra le plus de temps à se réaliser, est celui des Jeux olympiques de 1976. A la Ville de Montréal, on a pris soin de ne mettre aucun chiffre de l'avant mais selon une source digne de foi, il faut, pour le moment, envisager des obligations de l'ordre de \$150 millions, au minimum, pour Montréal qui doit construire le village olympique, le stade d'une capacité de 80,000 spectateurs, les piscines de grandeur olympique et un vélodrome.

Plusieurs projets de moindre importance (entre \$1 et \$40 millions) sont regroupés sous les chapitres suivants: écoles et universités (\$80 millions), édifices, secteur privé (\$90 millions), foyers pour personnes âgées (\$26 millions), hôpitaux (\$33 millions) et divers (\$120 millions).

Selon l'adjoint du président d'élection, le FRAP se contredit

par Rose-Anne GIROUX

Selon l'adjoint du président d'élection, M. Léo Lemay, l'élection municipale du 25 octobre serait «vraiment un gâchis», si l'on avait des listes électorales calculées sur celles du 29 avril, «si l'on avait les mêmes résultats».

C'est ce que M. Lemay a fait valoir à LA PRESSE en marge de l'escalade du Front d'action politique (FRAP) qui répète un peu partout que l'élection municipale ne doit pas devenir une répétition du «gâchis du 29 avril», tout en soutenant que près de 200,000 électeurs ne seraient pas inscrits sur la liste électorale.

«Nous avons nous-mêmes admis a-t-il dit, qu'il y a 200,000 électeurs de moins que prévu, par rapport aux listes provinciales. Mais il faut distinguer: ce ne sont pas 200,000 noms qui manquent et qui devraient être sur la liste. Ici, l'énumération s'est faite selon des normes

très sévères: ceux qui n'avaient pas le droit de vote n'ont pas été inscrits.

«Il y a quelque chose de contradictoire dans les propos du FRAP, a-t-il fait valoir: il se plaint qu'un grand nombre d'électeurs ont voté illégalement le 29 avril et il voudrait maintenant qu'on aboutisse au même nombre d'électeurs.

Est-ce dire que les listes provinciales étaient vraiment «détraquées»? «Je ne veux rien dire là-dessus», a répondu M. Lemay, qui n'a pourtant pas hésité, quelques secondes plus tard, à dire que ce serait un «gâchis, si»...

Le FRAP exige les listes

L'adjoint du président d'élection a tenu ces propos, suite au passage, à l'hôtel de ville, d'une délégation du FRAP qui a vainement tenté d'obtenir une copie de la liste électorale de Saint-Louis, moyennant les \$200 requis par la loi. La délégation était composée du président du FRAP, M. Paul Cliche, d'une candidate du parti dans Saint-Louis, Mme Adèle Williams, et d'une quinzaine de militants.

Le FRAP s'est encore une fois fait répondre qu'il ne pourrait avoir de listes avant le 23 septembre, ce qui ne lui laisse que 36 heures pour faire sa propre révision, la révision officielle se terminant le 26. Pourquoi ce délai? Selon M. Lemay, c'est que les listes ne seront pas revenues de chez l'imprimeur avant cette date.

«Loi mal faite»

Pourtant, la loi électorale prévoit que tous les candidats et conseillers ont droit aux listes sur demande et moyennant \$200. «Encore faut-il les avoir», a rétorqué M. Lemay, en soulignant que

c'est «quand même bien malheureux qu'il en soit ainsi». «La loi est bien mal faite, a-t-il dit, qui n'exige pas de meilleurs délais, ce à quoi le FRAP a rétorqué, lui, que le greffier de la Ville lui-même a participé à son élaboration.

Le FRAP s'est également vu refuser un accès aux listes qui permettrait de les photocopier. «On ne peut détacher celles qu'on a et prendre le risque qu'elles soient détériorées», a dit M. Lemay.

A son arrivée à l'hôtel de ville, la délégation a dû «poireauter» un bon moment, le temps que d'autres «Frappistes» aillent trouver les \$200 de dépôt requis: «Ils ont eu de la misère à les trouver», a expliqué la candidate de Saint-Louis, Mme Williams. Puis, il y eut un p'tit pèlerinage du bureau des finances à celui du greffier, puis à celui de l'adjoint.

«On a eu une preuve que l'élection est une farce, a finalement fait valoir M. Paul Cliche. Il nous est impossible de faire la révision. Nous allons aviser quant au reste.»

Cours pour femmes enceintes

Le service de santé de la Ville de Montréal offrira une nouvelle série de cours s'adressant aux femmes enceintes.

Ces cours se donneront dans les différents districts sanitaires de la ville et commenceront au début du mois d'octobre. On peut s'y inscrire en composant 872-4191.

Les bulletins de présentation des candidats seront prêts lundi le 21

Le président des élections municipales de Montréal, et greffier de la ville, Me Marc Boyer, a annoncé, hier, que les bulletins de présentation aux charges de maire et de conseillers municipaux, en vue des élections du 25 octobre, seront disponibles, à son bureau de l'hôtel de ville, à compter de lundi, 21 septembre.

Ces bulletins seront remis aux candidats désireux de briguer les suffrages moyennant la somme de \$100 (article 256, nouveau régime électoral): ce dépôt sera toutefois remboursé aux personnes qui seront véritablement mises en candidature.

De fait, la mise en candidature, ou présentation officielle des candidats, aura lieu le mardi, 13 octobre, à l'hôtel de ville. Les citoyens pourront remettre

des bulletins de présentation la journée du 13, mais personne ne pourra s'en procurer cette journée-là. La date limite est le 12.

Notons que chaque bulletin de présentation, à la charge de maire aussi bien qu'à la charge de conseiller municipal, doit être signé par au moins dix électeurs dont les noms apparaissent sur les listes des électeurs.

Au moment de la remise du bulletin de présentation, au président des élections, un dépôt de \$200 est exigé.

Cette somme est remboursée seulement au candidat élu et à celui qui obtient au moins la moitié du nombre des votes comptés en faveur du candidat élu: elle appartient à la Ville dans les autres cas. Ce dépôt est également confisqué au profit de la Ville, si le candidat se retire avant le scrutin.

Dans Maisonneuve: un ouvrier, un syndicaliste et un étudiant

Les militants «frapistes» du district de Maisonneuve, qui ont la réputation d'être parmi les radicaux du Front d'action politique (FRAP) ont élu, hier soir, trois candidats en vue de l'élection d'octobre.

— Un mécanicien syndiqué de la compagnie Union Carbide. M. Jean-Baptiste Desnoyers (54 ans), qui est aussi membre du PQ, chevalier de Colomb, sportif et disciple de Nemrod.

— Un syndicaliste de la FTQ et militant de longue date (CCF, NDP), M. Marcel Bureau (39 ans, père de six enfants) il est représentant des Métallurgues.

— Un étudiant péquiste, M. Yves Dufour, qui est aussi débardeur durant ses heures libres.

A l'heure actuelle le district est représenté par trois conseillers du Parti civique: MM. Pierre Louange (bijoutier), Adrien Angers (assureur) et Yvon Paquette, (médecin).

Il n'y avait pas d'autres candidats hier soir, mais l'assemblée a quand même dû voter, étant donné qu'aucun de ceux qui étaient en lice ne pouvait être élu sans obtenir la majorité absolue.

SOULIER

signé

Pollini

FABRIQUE A LA MAIN

JEUNE ET SEYANT

Chic, confortable, ce modèle en cobra naturel ou de couleur rhum, brun foncé ou noir est tout indiqué pour l'automne. Son style est sobre, bien à la mode.

\$26⁹⁵

Choix de sacs à main pour accompagner vos souliers

A DEUX PAS DES STATIONS DE METRO JEAN-TALON, BEAUBIEN ET MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltd.

6914, rue SAINT-HUBERT

H. Giroux et Fils Inc.

1500 est, rue MONT-ROYAL
4029, rue ONTARIO

Chaussures Lido Inc.

6596, rue SAINT-HUBERT

Maintenant ouvert le samedi

LUSTRES ANTIQUES

Choix formidable à prix de gros!

NOTRE ENTREPOSER contient plusieurs milliers de lustres antiques de toutes sortes y compris des LANTERNES en fer venant d'ESPAGNE — des lustres en bronze ou en VERRE de FRANCE — des lustres en bois, cuivre rouge ou jaune — des LANTERNES de HOLLANDE, ANGLETERRE, DANEMARK et d'autres pays de l'EUROPE ainsi que du CANADA... plus une variété de lampes de bateau — fanalons de voiture — appliques — candélabres — meubles — etc.

Antiquités Morris

342-3803

6515, ch. Côte-de-Liesse (voix de service)

OUVERT TOUTS LES JOURS DE 9 H. DU MATIN A 6 H. DU SOIR sauf le dimanche

Succursale à Québec: 263, rue St-Paul

PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

Au congrès, Bourassa ne voulait surtout pas compromettre son avance par un coup d'éclat

Gilles
RACINE

chroniqueur politique



(Droits réservés)

Au congrès des 16 et 17 janvier 1970, on allait tout simplement remplir une technicité : élire Robert Bourassa à la tête du Parti libéral du Québec.

Robert Bourassa n'avait plus qu'à ne pas trop perdre d'appuis chez les délégués. Il n'était plus tellement question de s'en assurer de nouveaux. On en avait suffisamment.

Le 5 décembre, plus d'un mois avant la tenue du congrès, l'ordinateur du comité Robert Bourassa indiquait que le candidat bénéficiait de l'appui de 766 délégués. A cette date, restait encore 340 indécis sur les 1636 militants qui avaient droit de vote.

Comme ce nombre était suffisamment élevé pour qu'il soit élu dès le premier tour de scrutin, on mit sur pied la campagne "amitié-solidarité" qui ne cessa ses activités qu'une fois les résultats du vote connus.

Cette campagne mobilisa 624 délégués favorables à Robert Bourassa.

Chacun d'eux devait prendre charge de deux délégués et axer principalement son travail de persuasion auprès des indécis dont on connaissait le sexe, l'âge, la profession, l'adresse et le numéro de téléphone.

Chaque semaine, le pouls des délégués

Tous les jeudis soirs, ces 624 délégués rencontraient les 108 responsables de circonscriptions pour leur faire rapport des nouveaux appuis acquis ou perdus à Robert Bourassa. Les vendredis soir, ces 108 personnes rencontraient à leur tour les 28 responsables régionaux qui, à leur tour, rencontraient, les samedis matin, les organisateurs Germain Beaudry et Denys Aubé, le premier à Québec et le second à Montréal. Les dimanches soir, le comité exécutif de la campagne de Robert Bourassa recevait, entré sur ordinateur, le tableau de la situation.

De semaine en semaine, on suivait ainsi l'évolution du pouls des délégués et on connaissait les sentiments de chacun.

Le samedi 17 janvier, à 14 h, quelques heures avant le vote, la IBM 1130 avançait : sur 1636 délégués admis à voter, 967 favorables à Robert Bourassa (59,1 p. cent) ; 217 à Pierre Laporte (13,3 p. cent) ; et 251 à Claude Wagner (15,3 p. cent). Il ne restait plus que 111 indécis. On admettait cependant une marge d'erreur de 10 à 15 p. cent puisque les données qu'on analysait à l'ordinateur étaient fournies par des hommes à qui un certain nombre de délégués avaient pu mentir.

Grâce à cette avance tout de même confortable, on décida que Robert Bourassa pourrait stratégiquement risquer de perdre quelques votes. S'il connut un vif succès le 16 janvier, journée consacrée aux ateliers de travail, en revanche il se permit de livrer platelement un discours inodore, incolore et insipide au Colisée de Québec, alors que ses deux concurrents, eux, jouaient le tout pour le tout.

Jean Prieur, qui avait participé à l'élaboration du congrès au leadership de Pierre Elliott Trudeau et à sa campagne électorale, avant de venir travailler pour Robert Bourassa, explique :

"Nous étions gagnants. Tout ce que nous avions à faire, c'était d'éviter que Robert Bourassa se casse la gueule en tentant un coup d'éclat."

"Chaque fois que j'ai à lire un discours, explique à son tour Robert Bourassa, je me débarrasse. Je ne peux pas lire ; un discours ; cela me fatigue d'être collé à un texte. Au Colisée, je ne pouvais pas du tout risquer d'improviser. Le vendredi soir, comme j'avais eu une bonne performance aux ateliers, je me suis dit : Je l'ai l'affaire si je suis très prudent. Je perdrai peut-être vingt votes, mais je vais faire un discours sans prendre de risques. Je ne vais pas me lancer dans de grandes envolées qui vont risquer de me faire glisser. Je vais prendre un texte, je vais répéter mes thèmes. Cela me soulèvera pas l'enthousiasme, mais à la télévision ça ne sera pas si mal."

"Je faisais la différence entre l'impact à la télévision et au Colisée. Au Colisée, l'effet était assez terne. C'était prévu. Je me disais qu'il était trop dangereux de prendre l'autre attitude."

Pendant ce temps, sur le plancher du Colisée, il régnait une véritable fièvre. Les sondages des quotidiens avaient attribué la victoire à Robert Bourassa dès le premier tour de scrutin, mais donnaient préférence à Wagner s'il devait y avoir un deuxième tour, Pierre Laporte. d'après ces mêmes sondages, n'était pas dans la lutte. La veille du congrès, déçus des résultats de ces sondages, des organisateurs de ce dernier s'en prirent violemment à des journalistes (l'un reçut même un coup de poing en plein visage), ceux que M. Laporte avait pourtant coutume d'appeler ses amis.

Tout était prévu, même les retards

Depuis septembre, on avait mis sur pied, à l'organisation Bourassa, un comité du congrès auquel devaient tra-

vailler quelque 200 personnes. Ce n'est en fait que 15 jours avant le congrès que ceux qui le composaient se mirent vraiment à pied d'œuvre.

Un centre de contrôle, dit "ops", fut construit dans le haut du Colisée d'où l'on pouvait voir tout ce qui se passait sur le parquet et dans les gradins. Deux réseaux de téléphones équipaient le "ops" et le reliaient à sept appareils de téléphone, quatre sur le parquet des délégués, un autre dans la loge d'Astérix (Robert Bourassa), un au bureau d'information de l'organisation au sous-sol de l'église Sainte-Claire-d'Assise et un dernier au bureau du Colisée où un groupe travaillait avec des appareils de télévision et de radio branchés sur toutes les stations.

Dans le "ops", quatre personnes étaient installées en permanence : Claude Rouleau, ingénieur et directeur du comité du congrès à qui incombait la charge d'assumer la responsabilité des deux jours du congrès ; Guy Langlois, diplômé des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal et en administration des affaires (M.B.A.) de Harvard, maintenant chef de cabinet du premier ministre ; Francoise Gauthier, secrétaire personnelle de Paul Desrochers, maintenant secrétaire administrative du ministre Bernard Pinard (Voire), qui gérât tous les appels téléphoniques et Guy Potvin, de Bell Canada qui avait la responsabilité technique des communications.

Dès le jeudi midi, toutes les activités du candidat sont coordonnées, d'après un horaire détaillé à la minute près — les retards sont également prévus —, à partir du centre de contrôle. Rien de ce que le candidat faisait n'échappait aux responsables dans le "ops". A cette fin, l'automobile dans laquelle voyageait Robert Bourassa était munie d'un téléphone et un membre de son escorte trimballait un "walkie-talkie". De cette façon, si un des deux systèmes devait, pour une raison technique quelconque, faire défaut, l'autre suppléerait.

Pendant que les activités officielles du congrès se déroulaient, d'autres, celles-là organisationnelles, allaient bon train.

L'organisation Bourassa avait déjà décommandé ses réservations des 2,264 chambres d'hôtel et motel de Québec, à la demande de la Fédération libérale du Québec, qui s'occupa du logement, répartissant le tout également. Mais l'organisation Bourassa avait auparavant arrêté son choix sur le motel des Laurentides.

Ce motel, excentrique de par son emplacement par rapport à la vie hôtelière de Québec — il est situé sur la route qui mène à Sainte-Anne-de-Beaupré —, avait le grand avantage d'être stratégique sous l'angle des communications. Que ce soit pour aller au Colisée ou aux bureaux de l'organisation à Sainte-Claire-d'Assise, il ne fallait qu'une dizaine de minutes.

Au contraire, à l'entrée du pont de Québec où étaient logées les autres organisations, il y avait des travaux de voirie et les embouteillages, dus à l'engorgement du réseau routier, étaient constants. Il fallait calculer au moins une demi-heure pour se rendre au Colisée.

Au congrès, 110 hôtesses portaient les couleurs de celui qui allait devenir dans quelques heures le nouveau chef du parti. Leur rôle consistait à accueillir les délégués et à leur venir en aide s'ils avaient besoin d'un renseignement quelconque. Elles travaillaient par roulement aux kiosques d'information et d'accueil aux gares, hôtels et motels. Elles étaient disponibles pour les suites d'hospitalité et les événements spéciaux où elles avaient pour rôle de "mettre un certain décorum". A leur intention, on avait prévu des esthéticiennes et un certain nombre de coiffeurs.

Le souci de l'organisation a été poussé à un point tel, au comité Robert Bourassa, que des personnes étaient spécialement chargées du ravitaillement en glaçons pour la durée du congrès. Les arrangements étaient pris à l'avance avec les fournisseurs et là, comme ailleurs, il ne devait pas y avoir d'accrochage pendant le congrès.

Autre souci de perfection organisationnelle : le groupe chargé de l'accueil des délégués devait prendre charge des délégués de la Gaspésie qui arrivaient par le train de 4h du matin, le samedi 17, à la gare de Lévis. On avait prévu

que le groupe d'accueil devrait leur offrir du café et des croissants et mettre à leur disposition quelques-uns des douze autobus dont disposait l'organisation pour les véhiculer à l'hôtel ou motel qui leur avait été réservé par la Fédération libérale du Québec.

Quant aux manifestations et démonstrations, tout était prévu pour ne permettre aucune initiative. Un groupe en était particulièrement chargé : une vingtaine s'occupaient du matériel pendant que deux groupes de cinquante devaient mener et contrôler les démonstrations.

La spontanéité, ça se prépare

Le rôle du comité des démonstrations, lit-on dans le manuel d'organisation du congrès du comité de Robert Bourassa — manuel rédigé en septembre —, était de "formuler la PRESENCE DE ROBERT BOURASSA. Ceci se réalise par un hypnotisme de foule à l'aide de démonstrations spontanées, naturelles et chaleureuses. Les meilleures démonstrations spontanées sont celles qui sont bien organisées d'avance."

Voici un exemple de démonstration spontanée, tel qu'on le retrouve dans l'horaire de Robert Bourassa, le 17 janvier :

"13h30: Arrivée du candidat dans SS12 (local qui lui était réservé au Colisée). Au signal de l'"avance", le candidat se rend à SS9 où il rencontre le groupe."

"14h00: Le groupe arrive sur le plancher du Colisée. Au signal convenu, le candidat quitte le groupe. Les délégués doivent le retenir afin qu'il soit le dernier des trois à arriver à sa loge. Démonstrations. Au signal donné, quand les deux autres candidats sont assis dans leur loge, le candidat se dirige à un pas naturel vers la sienne."

"Au moment où le candidat gravit l'escalier de sa loge, il est essentiel que tous les occupants de nos sièges réser-

vés soient debout et l'ovationnent. Cette ovation doit continuer lorsque le candidat s'assoit, de façon à ce qu'il soit obligé de se relever plusieurs fois pour saluer la foule."

Les exemples de ce genre abondent. Ainsi, on va même jusqu'à prévoir la distance qui devra séparer les cinquante hôtesses qui accompagneront le candidat quand il se dirigera vers le podium, d'un pas lent et naturel", pour s'adresser aux délégués. Tout en donnant l'impression d'ouvrir un passage au candidat, les hôtesses devront conserver suffisamment d'espace entre elles pour que les délégués puissent se faufiler et serrer la main à Robert Bourassa dans le but précis de ralentir sa marche.

Pour s'assurer que les directives seront bien suivies des délégués et partisans, le "ops" communique avec Alpha, Bravo, Charlie, Delta, Echo et Golf, les appareils de téléphone qui lui sont reliés au Colisée. C'est Claude Rouleau, au centre de contrôle, qui prendra toutes les décisions quant aux manifestations.

"Souriez"

"Ne mâchez plus"

Grâce à Echo, par exemple, situé devant la loge d'Astérix, mais derrière les nombreuses caméras de télévision braquées sur le candidat et les membres de son escorte, dès que le communicateur

— Georges Gratton — verra les caméras s'allumer, il avertira immédiatement le "ops" qui transmettra à Astérix. On verra comme par enchantement la figure de Robert Bourassa s'illuminer d'un grand sourire, un autre cessera de mâcher sa gomme.

Chaque appareil de téléphone était sous la responsabilité d'un communicateur aidé de deux assistants. Ceux-ci avertiront les responsables de région et de circonscription qui devront faire passer le mot à leurs délégués. Ils auront aussi à répondre du contrôle qu'ils exercent sur les délégués.

Pour augmenter l'efficacité des communications et du contrôle des démonstrations et manifestations, le "ops" est relié, par un système de "walkie-talkies", à une vingtaine de personnes disséminées dans le Colisée et toutes munies de ces appareils.

Trois détenteurs de walkie-talkies suivent Robert Bourassa et s'occupent de tout ce qui se passe dans sa loge ; huit sont sur le parquet et ne s'intéressent qu'aux délégués et aux agissements des membres d'organisations adverses ; deux suivent pas à pas Pierre Laporte et Claude Wagner et s'installent à quelques sièges d'eux ; neuf sont dans les gradins et passent les mots d'ordre aux manifestants, dont 700 à 800 étudiants ; un dernier groupe est attaché à Paul Desrochers, Alcide Courcy, Georges Tremblay et Denys Aubé.

En plus, pour que le "ops" ait un meilleur contrôle, les 28 responsables régionaux sont munis de "bell-boys". Quand ils étaient appelés, ils se rapportaient à un communicateur qui les mettait en relation avec le "op".

Pour faciliter la tâche des quatre personnes installées dans le centre de contrôle, les responsables, sur le plancher du Colisée, portaient des insignes distinctifs tels que des chapeaux blancs, jaunes ou rouges, selon leurs fonctions. A l'aide de jumelles, on pouvait facilement les repérer et voir de quelle façon ils accomplissaient les tâches qu'on leur avait confiées.

Un tel système permettait des modifications de stratégie de dernière minute. "Après le discours de Laporte, raconte Claude Rouleau, nos gens se sont levés et ont seulement agité leurs pancartes en ne chahutant pas. Je ne sais pas si vous avez remarqué cela. Mais ça, c'est un ordre qui a été changé trois minutes seulement avant la fin du discours."

Dans les autres camps : artisanat

Face à une telle organisation des communications du groupe Bourassa, il semble que les deux autres candidats aient fait preuve d'artisanat.

Pendant le congrès, dira Claude Rouleau, j'ai eu l'impression que l'organisation de Pierre Laporte fonctionnait selon le vent du moment. Il n'y avait aucun système de communication valable. Ils étaient dans une cabane, en arrière du Colisée et, à ce qu'on m'a dit, ils ne s'entendaient pas. D'ailleurs on s'en rendait compte sur le plancher.

"Pour ce qui est du système de communications de l'organisation Wagner, ils ont essayé de nous imiter... mais sans succès. Ils n'avaient qu'un seul gars dans leur "ops" et une pile à fait défaut sans qu'ils puissent en trouver une de rechange."

"Leur système était facile à contrôler. On n'avait qu'à envoyer des groupes crier autour de leurs deux ou trois "walkie-talkie" pour que leur système



Marie-France Beaulieu, l'une des 110 hôtesses de l'organisation Bourassa au congrès de leadership. Mission : accueil et décorum.

ne serve plus à rien. Par contre, ils avaient eux aussi des téléphones sur le plancher. Mais là encore, ce n'était pas très efficace. Leur système était relié à leur loge — et non à un "ops" — et avec le bruit (dit-il en souriant)... c'est bien difficile de s'entendre parler. L'enthousiasme des gens..."

Vint l'heure de la votation. Une certaine angoisse planait sur le Colisée. Les organisateurs de Bourassa affir-

maient qu'il n'y aurait qu'un tour de scrutin, ceux de Wagner et Laporte affirmant qu'il y en aurait deux et que c'est à leur candidat que cela profiterait.

Tous les observateurs étaient d'avis que les discours, si bons soient-ils, ne pouvaient rien changer au terme d'une lutte qui avait duré quatre mois. Mais à part les organisateurs de Robert Bourassa qui, eux aussi, partageaient cet avis, ceux de Claude Wagner et de Pierre Laporte professaient un avis tout à fait contraire, officiellement tout au moins en ce qui concerne ce dernier.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le Holiday Inn, où étaient situés les quartiers de Claude Wagner bourdonnait d'une activité fébrile. Certains membres de l'organisation faisaient preuve d'une confiance absolue en la victoire de leur candidat et projetaient ce que serait le Québec sous la tutelle de M. Wagner.

Leurs chiffres, disaient-ils, prouvaient sans l'ombre d'un doute qu'il y aurait un deuxième tour de scrutin. Leurs gens firent de la cabale politique jusque tard dans la nuit.

A l'Auberge des Gouverneurs, où logeait l'organisation de Pierre Laporte, tout était sans dessus-dessous. A notre entrée, un membre de la haute organisation s'enquiert : "Qu'est-ce qu'on devrait faire ?" Ils avaient devant eux trois possibilités : rester neutres jusqu'à la fin ; se joindre à celui qui allait de toute évidence être élu ; se joindre à celui qui pourrait l'emporter advenant un deuxième tour. Si le premier choix leur paraissait valable, le second était éliminé en un rien de temps. "Pour que ce soit, Lesage qui mène encore ?"

Ce qui leur importait, c'était de ne plus sentir l'influence de M. Lesage. Avec Bourassa à la tête du parti, disaient-ils, M. Lesage tiendrait encore les guides du parti.

Le samedi après-midi, une rumeur courut au Colisée. Elle venait de plusieurs sources : Laporte se rallierait officiellement à Wagner après le premier tour de scrutin si Bourassa obtenait moins d'un certain nombre de voix.

Angoisse : un tour ou deux ? Dans la fièvre qui précède le résultat

Demain : Dès l'annonce des élections, le parti libéral connaissait son principal adversaire : le PQ



Voici, photographié par Robert Nadon, de LA PRESSE, le résultat du congrès de leadership libéral. De tous ces visages qui se tournaient vers le même but, seul celui de M. Bourassa devait garder la même expression.

le TEMPS qu'il fera

Le temps?
Avec un grain
de sel, ma chère

"Lorsque je serai vieille, au soir, à la chandelle..." a dit le gentil Ronsard... "Mais, le temps vous n'en parlez pas!", a clamé Alcide Ouellet, l'exécutif des hautes œuvres à l'Observatoire de Dorval.

Pourquoi? Pour dire qu'il fera un peu plus ou moins beau aujourd'hui et que le ciel nous fera la grimace demain?

Momentito! Que se hacieren de la frescura y... non?

On reprend toute l'affaire: Beau, mon Père; quelques nuages, ma Soeur. Un maximum aujourd'hui dans les 65 à 70 degrés et un minimum, la nuit prochaine, autour de 45.

Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec: ensoleillé avec quelques nuages, maximum aujourd'hui et vendredi, 65 à 70. Minimum cette nuit dans les 40.

Régions de Lac-Saint-Jean et St-Maurice: nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui puis le ciel se dégagera tard cet après-midi. Vendredi nuageux avec quelques nuages et devenant plus frais. Maximum aujourd'hui 55 à 60. Minimum cette nuit 40. Maximum vendredi dans les 50.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Saguenay: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Vendredi généralement nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui 50 à 55. Minimum cette nuit près de 40. Maximum vendredi 50.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A1

"C'est là que j'ai dit au premier ministre de l'Ontario, à poursuivre M. Bourassa, qu'on peut toujours invoquer les sommes que le Québec reçoit de la péréquation mais qu'il ne faut pas oublier les sommes que l'Ontario reçoit des différentes politiques fédérales en matière de transport, dans le cas du pacte sur l'automobile, en matière de communications et en provenance du ministère de la Défense et des entreprises de la couronne.

"Il ne s'agit pas d'accuser quelqu'un de faire l'once riche, a conclu M. Bourassa, mais le Québec n'a aucune gêne à avoir réclamé un nouveau fédéralisme économique quand il voit les conséquences de l'ensemble des politiques fiscales et monétaires du gouvernement fédéral."

Mise au point

En somme, c'est une mise au point qu'a voulu présenter le premier ministre québécois. On sait que le premier ministre de la C.-B., M. W.A.C. Bennett, s'est amené dans la capitale fédérale en réclamant, en vertu de la caisse d'aide conjoncturelle proposée par le Québec, pas moins de 500 millions qu'il juge que sa province a payé en trop en vertu de la péréquation en allant dans les coffres du gouvernement québécois.

M. Bourassa a utilisé deux genres d'arguments, semble-t-il, pour tenter de convaincre ses homologues des autres provinces qu'il est "juste" de prétendre que le Québec devenait "l'enfant chéri" du fédéralisme sur la seule base des paiements de péréquation:

a) Il a énuméré les sommes d'argent que le Québec a perdu en refusant de participer, à cause de ses priorités différentes, à des programmes de dépenses fédérales-provinciales, le cas le plus récent étant celui de l'assurance-maladie; à cet égard, M. Bourassa est remonté jusqu'à l'époque de M. Maurice Duplessis pour rappeler les subventions déjà refusées par le Québec;

b) Il a mis en évidence le fait qu'en dépit de son niveau de taxe le plus élevé au Canada, et de ses efforts pour maintenir un niveau de dépenses comparable à celui des autres gouvernements, le Québec continue de subir un des taux de chômage les plus élevés au Canada.

Le chef du gouvernement québécois s'est abondamment servi également du document sur le coût du fédéralisme que l'ancien gouvernement avait fait préparer dans un but de négociation. M. Bourassa n'a cependant pas déposé ce document à la table des premiers ministres, mais il leur a rappelé ce qu'on sait déjà (M. Jean-Jacques Bertrand avait dévoilé ces chiffres durant la campagne électorale), que le Québec a perdu, de 1963 à 1968, 81 milliards selon une méthode de calcul dite des flux financiers.

D'après M. Bourassa, une autre formule d'évaluation, celle des bénéfices et pertes, démontrerait que le Québec n'est pas perdant dans son appartenance au système fédéral canadien.

Soulignons à cet égard que M. Bourassa n'a pas revendiqué de façon précise, hier, les 825 millions que les contribuables québécois ont payé au fisc fédéral depuis janvier 1969 en vertu de la taxe de progrès social. "Ce n'est là qu'une partie du dossier", a dit M. Bourassa.

"Ce qui nous importe, c'est l'ensemble des accords fiscaux et non que les sommes auxquelles nous avons droit parviennent par remboursement direct ou à travers d'autres programmes fédéraux."

Mais, selon des indications recueillies de sources sûres, le gouvernement de M. Bourassa oublie, pour le moment du moins, la revendication des \$200 millions recueillis par Ottawa de janvier 1969 à juillet 1970, et cherche plutôt à négocier la récupération du produit de la taxe de progrès social depuis l'adoption de l'assurance-maladie, le 18 juillet, soit quelque \$35 millions.

"Mais, a repris M. Bourassa, je ne vois pas comment, alors que nous avons les taxes les plus élevées au pays, un des taux de chômage les plus élevés et avec tous les efforts que nous faisons pour réduire les dépenses, le gouvernement fédéral peut à l'heure actuelle ne pas tenir compte du point de vue du Québec dans le renouvellement des accords fiscaux, s'il veut équilibrer les chances entre les différents citoyens canadiens. Ottawa tiendra compte du point de vue du Québec, s'il croit vraiment au fédéralisme, car la raison d'être du fédéralisme n'est pas seulement d'associer différents membres, c'est également d'avoir un équilibre économique qui soit sensé."

"Si on n'accepte pas ces choses-là, a-t-il ajouté, je dis qu'on ne croit pas au fédéralisme économique. Et si on ne croit pas au fédéralisme économique, je ne vois pas comment on peut s'associer au fédéralisme politique."

L'ordre du jour de la réunion d'hier, qui portait sur des sujets autres que celui de la réforme constitutionnelle, englobait également la proposition québécoise d'une caisse d'aide conjoncturelle, c'est-à-dire une sorte de fonds de dépannage à court terme pour les provinces souffrant de la politique monétaire et fiscale du gouvernement central.

A première vue, il semble que l'idée a été écartée dans la question plus large de la révision des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces. Les gouvernements doivent élaborer, avant le 31 mars 1972, un nouveau partage de l'assiette fiscale au pays.

Tout ce à quoi s'est engagé Ottawa lors de la discussion du projet québécois, c'est de "tenir compte d'une façon toute spéciale de la proposition du Québec pour atténuer les disparités régionales". Il apparaît donc que si le principe d'une aide fédérale à court terme pour certaines régions sous forme de prêts ou de subventions demeure dans l'air, le projet précis d'une caisse ou d'un fonds de stabilisation définitif, à quant à lui, peu de chance de voir le jour dans un avenir prochain. Lorsqu'il a émis l'idée à la conférence des ministres des Finances à Winnipeg, en juin, M. Bourassa espérait que sa caisse d'aide conjoncturelle pourrait être créée avant la fin de la présente année.

"D'ici six ou sept mois, le gouvernement fédéral doit prendre position sur les nouveaux accords fiscaux et sur la question d'un fonds de stabilisation, a expliqué M. Bourassa. C'est le gouvernement fédéral qui présente la loi de la péréquation et qui prend la décision finale en ce domaine. Mais il consultera probablement les provinces. Nous, nous allons continuer à faire valoir notre point de vue au niveau des modalités techniques à la conférence des ministres des Finances."

Bourassa n'a rien gagné

— Rémi Paul

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — M. Rémi Paul, leader parlementaire de l'Union nationale, a accusé, hier, le premier ministre Robert Bourassa d'avoir mis en danger, par son attitude à la dernière conférence fédérale-provinciale, l'avenir constitutionnel du Québec.

M. Paul a accusé en particulier le premier ministre d'avoir brisé la continuité des vues québécoises exposées à Ottawa, vues axées sur les intérêts permanents du Québec.

"Cette continuité, a dit M. Paul qui parlait au nom de son parti en l'absence de M. Jean-Jacques Bertrand, était notre principal atout dans les pourparlers constitutionnels. Cet atout, a-t-il ajouté, le gouvernement Bourassa vient de s'en départir, avec une candeur et une insouciance stupéfiantes."

Aucune politique

M. Paul a déclaré qu'il comprenait beaucoup mieux maintenant ce que représente pour M. Bourassa ce fédéralisme "rentable" dont il parle tant mais qu'il ne définit jamais.

"Le premier ministre, a dit le leader parlementaire de l'U.N., revient à Québec après trois jours de discussions à Ottawa et tout ce qu'il rapporte de "rentable" ce sont les compliments personnels du premier ministre Trudeau pour s'être bien conduit. Il n'a rien gagné pour le Québec et il n'a surtout rien obtenu en échange de toutes les concessions qu'il a faites."

"Le gouvernement Bourassa n'a jamais énoncé sa politique constitutionnelle pour la bonne raison qu'il n'en a pas et n'en a jamais eu."

"Or, ajoute M. Paul, rien ne pourrait être plus dangereux pour l'avenir du Québec et du Canada que cette absence de doctrine. Car n'ayant pas de politique constitutionnelle, le gouvernement Bourassa fait, inconsciemment peut-être mais fatalement tout de même, la politique de ceux qui en ont une, la politique de ceux qui travaillent avec méthode et opiniâtreté à tout uniformiser, à tout centraliser, à concentrer toujours plus de pouvoirs et de revenus fiscaux entre les mains du gouvernement fédéral."

Quant aux compliments que M. Trudeau a faits à l'endroit de M. Bourassa, le porte-parole de l'U.N. a déclaré que le premier ministre québécois les avait mérités parce qu'il avait attribué à la franchise de ses prédécesseurs plutôt qu'à la rigidité des positions fédérales la lenteur désespérée des travaux constitutionnels.

Satellisation
lunaire de
"Luna 16"

MOSCOU (AFP) — "La station automatique soviétique "Luna 16", qui avait été placée le 12 septembre dernier sur la trajectoire de vol vers la Lune, est passée sur une orbite circulaire de satellisation vers la Lune, indique le communiqué officiel, diffusé par l'agence Tass.

Lors du vol le long du tracé Terre-Lune, la station automatique avait été "interrogée" 26 fois. Le 13 septembre, il a été procédé à une correction du mouvement de la station afin d'assurer sa sortie, sur un point — calculé d'avance — de l'espace circumlunaire.

"Le 17 septembre, lors du vol vers la Lune, la station automatique "Luna 16" a été orientée dans l'espace par rapport au Soleil et à la Terre. Puis, on a mis en action le système de freinage qui a permis de placer "Luna 16" sur une orbite circulaire de satellisation artificielle de la Lune avec les paramètres suivants:

— Altitude au-dessus de la surface de la Lune 110 km.



Dans l'épreuve de force qui est engagée en Jordanie entre l'armée de Hussein et les commandos palestiniens, les principaux combats se déroulent dans la capitale, Amman, à Zarka et Irbid, au nord, et à Kerak, au sud.

HUSSEIN

SUITE DE LA PAGE A1

un appel par radio au gouvernement jordanien et aux commandos palestiniens pour qu'ils sauvegardent la vie des résidents britanniques en Jordanie et des otages de toute nationalité détenus dans le pays.

La ligue arabe a commencé ses contacts avec les pays membres de l'organisation pour une réunion urgente du conseil de la Ligue, annonce le quotidien égyptien "Al-Messara". Selon le journal cette réunion pourrait se tenir dès demain matin.

Yasser Arafat, de son côté, a reçu à Amman les ambassadeurs d'Arabie saoudite, d'Irak, de Syrie, d'Algérie, du Liban, du Maroc, de Tunisie et du Koweït pour leur expliquer la situation.

Issue incertaine

Après plusieurs heures de combats, l'armée jordanienne poursuit son offensive contre les quartiers d'Amman tenus par les fedayin et les miliciens palestiniens. Des tirs d'armes légères et de canons retentissent dans tous les points de la ville. En fin de matinée, il était difficile d'évaluer si les combats tournaient à l'avantage de l'un ou de l'autre camp. Jordaniens et Palestiniens tiennent des positions dans tous les quartiers de la ville d'où partent sans arrêt des tirs d'armes de tous calibres.

Après un photographe de la télévision suédoise, M. Olle Olson, blessé à une jambe au moment où il photographiait des blindés sur un balcon de l'hôtel "Jordan Intercontinental", un second reporter a été blessé ce matin. Il s'agit de Mme Geneviève Chauvel, de l'Agence Gamma.

Tous les journalistes sont bloqués à leur hôtel, l'armée ayant reçu l'ordre de tirer sur toute personne se trouvant dans la rue.

Il ne semble pas, pour l'instant du moins, que l'armée royale ait pu effectuer une "percée" profonde dans Amman, dont la majeure partie est occupée par les fedayin.

Les Palestiniens disposeraient de plus de trente mille hommes armés dans la capitale, pour la plupart des miliciens porteurs d'armes légères. Leur place forte est la vieille ville, inaccessible aux blindés.

Les Palestiniens sont plus nombreux que les troupes régulières dans les autres villes principales du royaume: Zarka et Irbid, situées au nord de Amman.

Les fedayin contrôlent l'entrée et la sortie d'Irbid, où se trouvent deux importants camps de réfugiés, qui groupent à eux près de 125.000 personnes. A Zarka, où des combats se déroulent également, la majorité de la population est acquies à la résistance.

Comme à Amman, la résistance palestinienne dispose de nombreuses permanences à Irbid et Zarka et la majorité des réfugiés qui s'y trouvent sont armés.

Inquiétude
sur le sort
des otages

d'après AFP, UPI, PC

Le sort des 54 otages détenus par les commandos palestiniens dans des camps de Jordanie est plus incertain que jamais aujourd'hui par suite de la situation explosive qui prévaut dans ce pays.

Un porte-parole du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) à Beyrouth, interrogé sur la sécurité des otages détenus par son organisation, a déclaré: "Il n'est pas question que le FPLP s'en serve vis-à-vis de l'armée jordanienne. Que ces otages soient menacés est une chose normale, car tout le monde, les fedayin comme la population, est actuellement menacé... Nous allons essayer de les protéger dans la mesure de nos moyens, mais seulement dans la mesure de nos moyens."

A Londres, Bob Coupland, un Canadien qui se trouvait à bord de l'avion VC-10 détourné la semaine dernière, a exprimé des craintes pour la sécurité des otages à cause des combats qui opposent les fedayin à l'armée jordanienne.

Pour le moment, les négociations en vue d'obtenir la libération des otages demeurent dans l'impasse. Israël n'ayant pas encore accepté les conditions posées par les fedayin, qui exigent la libération de prisonniers arabes détenus par Israël, la Suisse, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne en échange des otages.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE A1

juin. En août 1969, le nombre total avait été de 318.000 chômeurs.

On précise que le nombre de chômeurs âgés de 25 ans et plus a augmenté de 55.000 entre août 1969 et août 1970.

Main-d'oeuvre

Entre juillet et août, le nombre de personnes employées au Canada a diminué de 29.000 pour tomber à 8.272.000.

Une réduction analogue avait été enregistrée entre juillet et août 1969, malgré l'augmentation habituelle à ce chapitre depuis quelques années.

Il y a eu une légère diminution du nombre de personnes employées dans le secteur agricole, entre juillet et août, mais aussi un recul plus sensible que d'ordinaire 24.000 dans le secteur non agricole.

D'autre part, des diminutions marquées dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels 30.000 et dans le commerce 19.000 ont été partiellement compensées par de faibles augmentations dans les autres secteurs non agricoles.

Au cours du mois, le nombre de personnes âgées de moins de 25 ans, ayant un emploi a diminué de 40.000, soit plus que d'ordinaire entre juillet et août.

Toutefois, celui des travailleurs âgés de 25 ans et plus s'est accru de 33.000 bien qu'il ait diminué de 21.000 chez les femmes de cette catégorie d'âge.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE A1

nistre, M. Jean-Jacques Bertrand, et lui avait signalé qu'il y avait des malaises au sein de la police de Montréal.

Par ailleurs, le témoin a révélé qu'il y avait eu en janvier 1969, une réunion au sommet groupant des représentants de

la Gendarmerie royale, de la Sûreté du Québec, des forces armées canadiennes et de la police de Montréal afin d'y prendre des mesures spéciales dans le cas d'une éventuelle grève des policiers montréalais.

Toutefois, M. Gilbert n'a pas dit, hier, que ces mesures spéciales avaient été prises le 7 octobre.

D'autre part, l'ex-directeur de la police de Montréal a révélé que les premières préoccupations de l'état-major de la police étaient les problèmes qui se posaient lors des négociations entre la Fraternité et les autorités municipales. Le témoin a ajouté que lors de la période de négociations, un comité composé de trois membres de l'état-major avait été formé dans le but d'avoir des rencontres fréquentes avec l'exécutif de la Fraternité des policiers.

"La première préoccupation d'un directeur de police est d'avoir justement de bons rapports avec l'exécutif du syndicat des policiers", a-t-il dit.

Les mieux payés au Canada

M. Gilbert, qui est maintenant professeur en criminologie à l'Université de Montréal, a déclaré qu'il avait formulé le vœu, durant les négociations, que les policiers de Montréal soient les mieux payés au Canada, en se fondant toutefois sur les bénéfices marginaux et sur le coût de la vie.

"Lors des négociations touchant les salaires versés à des fonctionnaires municipaux, les directeurs de services n'ont rien à voir. Cela relève du chef du personnel".

"Les policiers de Montréal, a poursuivi M. Gilbert, font face à des problèmes sérieux; les manifestations et les

vagues de crimes. Le taux des vols à main armée est plus élevé à Montréal que dans n'importe quelle ville du Canada".

Quelques mois avant l'arrêt de travail, M. Gilbert et son état-major avaient prévu certaines pressions de la part de leurs policiers: la grève du zèle, l'arrêt de travail, une marche sur l'hôtel de ville, comme celle du 23 février et, finalement, la grève.

"Le premier octobre, doutant que la sentence arbitrale, qui devait être rendue dans les prochains jours, ne serait pas reçue à bras ouverts par les policiers, a souligné M. Gilbert, j'ai demandé à l'état-major de rester en disponibilité jusqu'à nouvel ordre".

Le témoin a souligné qu'il avait été averti officiellement du contenu de la sentence arbitrale, le 6 octobre, par le directeur adjoint du service du personnel de la ville de Montréal.

En réponse au juge Ludovic Laperrière, le témoin a déclaré qu'il avait rencontré M. Guy Marcell, président de la Fraternité des policiers, le 4 octobre à Nicolet, et qu'il n'avait pas été question d'arrêt de travail de la part des membres de la police de Montréal.

L'arrêt de travail

D'autre part, l'ex-directeur a révélé que les premiers renseignements officiels relativement à l'arrêt de travail des policiers étaient venus au directeur adjoint, M. Marcel Saint-Aubin, à 5 h. 25 le matin du 7 octobre, "tandis que moi j'en étais informé à 6 h. 05 et à 6 h. 55 j'étais arrivé au quartier général".

"Peu après 7 h., a-t-il dit, j'ai communiqué avec le président du comité exécutif afin de l'informer."

Le film des événements du 7 octobre

Lors de son témoignage devant la Commission de police du Québec, l'ex-directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a donné le film des événements de la "mémoire" journée du 7 octobre.

— 5 h. 25 : premières informations relatives à l'arrêt de travail sont données au directeur adjoint Marcel Saint-Aubin.

— 6 h. 05 : le directeur Gilbert est mis au courant de l'arrêt de travail.

— 6 h. 55 : M. Gilbert arrive au quartier général de la police de Montréal.

— 7 h. 06 : M. Gilbert communique avec le président du comité exécutif.

— 7 h. 50 : M. Saint-Aubin téléphone à M. Saint-Pierre, directeur de la protection civile.

— 7 h. 55 : l'inspecteur Saint-Maurice se rend au quartier général de la SQ. Première présence d'un policier montréalais à la SQ.

— 8 h. 10 : M. Gilbert est informé du débrayage au poste No 10.

— 8 h. 20 : le réseau de communications de la police de Montréal est interrompu.

— 8 h. 27 : information reçue disant que 40 voitures de la SQ patrouillent les rues de Montréal.

— 8 h. 35 : première information voulant que des policiers visitent des postes et des sections.

— 8 h. 45 : le directeur Gilbert informe, par les médias d'informations, la population de la situation.

— 9 h. 30 : l'inspecteur Savaria communique avec les compagnies de systèmes d'alarmes.

— 9 h. 40 : les institutions bancaires sont informées de la situation.

— 10 h. : il y a encore certains policiers en service.

— 10 h. : information disant que des sergents de la SQ sont dans les postes.

— 10 h. 20 : des policiers sont expulsés de certains postes.

— 11 h. 50 : panne de certains feux de circulation.

— 12 h. 15 : autres voitures de la SQ

s'ajoutent à la patrouille.

— 12 h. 40 : des membres de l'agence Phillips sont expulsés du quartier général.

— 15 h. 30 : 49 membres de l'état-major en service.

— 16 h. 20 : des employés d'un autre service refusent de réparer les feux de circulation.

— 16 h. 45 : M. Gilbert communique avec le sous-ministre de la Justice, 800 membres de la SQ arriveront d'ici peu.

— 18 h. 15 : une quarantaine de voitures-taxi se dirigent vers le centre-ville.

— 19 h. : toutes les voitures de la SQ sont rappelées à leur quartier général à la suite d'une interruption du système de communication.

— 19 h. 25 : les chauffeurs de taxi manifestent durant quelques minutes devant l'hôtel de ville.

— 19 h. 45 : information de M. Saulnier disant que l'armée est en route pour Montréal.

— 19 h. 55 : premiers renseignements sur Murray Hill; il y a incendie et des coups de feu sont tirés.

— 20 h. 15 : le ministre de la Justice informe M. Gilbert que la loi d'exception va être votée et que 1.000 autres policiers seront à Montréal le lendemain.

— 20 h. 25 : M. Shaw, de l'Université McGill, craint des dommages, des manifestants sont près de l'institution. Il est référé à l'inspecteur DeMiffonis.

— 21 h. 32 : le ministre de la Justice informe le directeur Gilbert que la loi est adoptée.

— 22 h. : le directeur adjoint du service d'Incendie, M. Letendre, informe M. Gilbert que les policiers ne peuvent s'approcher de la Murray Hill: en raison des coups de feu.

— 22 h. 30 : l'état-major de la police de Montréal apprend que la personne tuée est le caporal Dumas.

— 1 h. 15 : 15 voitures de la police de Montréal sont en service.

— 1 h. 30 : la majorité des policiers sont en service.

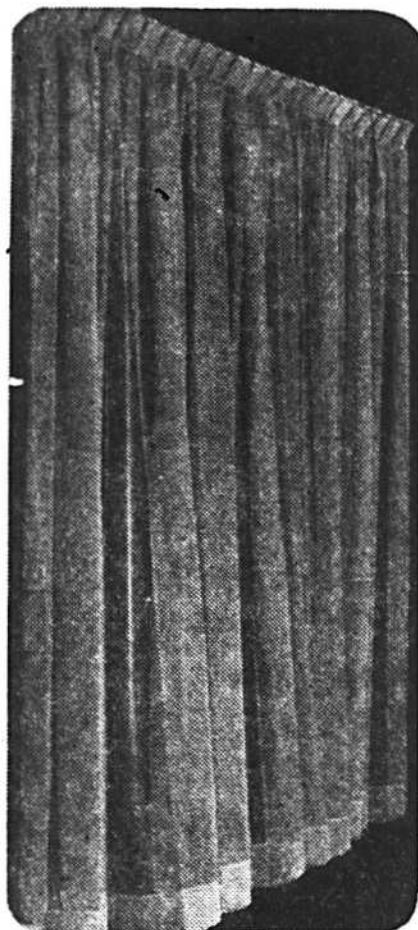
Grande VENTE de TAPIS
33% à 60% DE RABAIS

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 5 P.M.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 P.M.
SAMEDI, OUVERT JUSQU'À 5 P.M.

TAPIS COUPONS				ROULEAUX à SOLDER			
GRANDEUR APPROX.	DESCRIPTION	PRIX LISTE	NOTRE PRIX	VERGES CARRÉES	DESCRIPTION	PRIX LISTE V.C.	NOTRE PRIX V.C.
12' x 21'	Bleu vert nylon tweed commercial	\$280.	\$119.	100	Avocado Dupont 100% nylon.	7.99	3.99
12' x 14'9"	Or 501 Nylon ciselé	200.	96.	40	Rouille, 501 nylon, caoutchouc noir.	9.95	5.50
12' x 24'	Or 501 nylon ciselé	320.	158.	100	Rouge, 501 nylon, caoutchouc noir.	9.95	5.50
12' x 12'	Vert 501 ciselé très épais	192.	95.	62	Or, nylon tweed commercial.	10.95	5.50
10' x 11'7"	Vert 501 ciselé très épais	156.	59.	50	Rouge, nylon tweed commercial.	10.95	5.50
12' x 16'	Tapez or Dupont 100% nylon	174.	87.	100	Or, laine Wilton, velours uni.	15.95	8.99
12' x 16'3"	Rose nylon ciselé caoutchouc noir	190.	101.	130	Avocado, laine Wilton, velours uni.	15.95	8.99
9' x 14'6"	Rose nylon ciselé caoutchouc noir	164.	89.				
12' x 20'6"	Bleu nylon ciselé caoutchouc noir	274.	139.				
12' x 15'	Bleu foncé Dupont 100% nylon	160.	69.				
12' x 18'	Rouille Dupont 100% nylon	192.	86.				
10' x 16'9"	Bleu nylon tweed épais	171.	89.				
10' x 15'9"	Bleu nylon tweed épais	159.	69.				
10' x 12'3"	Bleu nylon tweed épais	126.	59.				
12' x 15'9"	Vert 501 nylon frisé	222.	121.				
9' x 24'6"	Orange nylon ciselé caoutchouc noir	216.	119.				
12' x 9'	Vert pâle, laine Wilton uni	228.	49.				</

Au niveau du métro Eaton

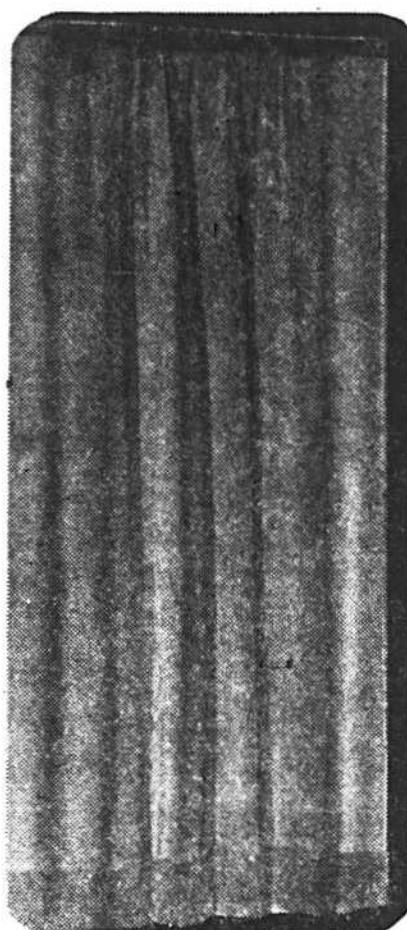
Dernier jour samedi de la Vente Trans-Canada Eaton



Panneau diaphane de largeur 57"

Panneau en polyester d'une finesse raffinée, confectionné pour suspendre au mur. Muni d'une tête à passant pour tringle. Bleu, rose, blanc, vert, lavande, lime ou mandarine.

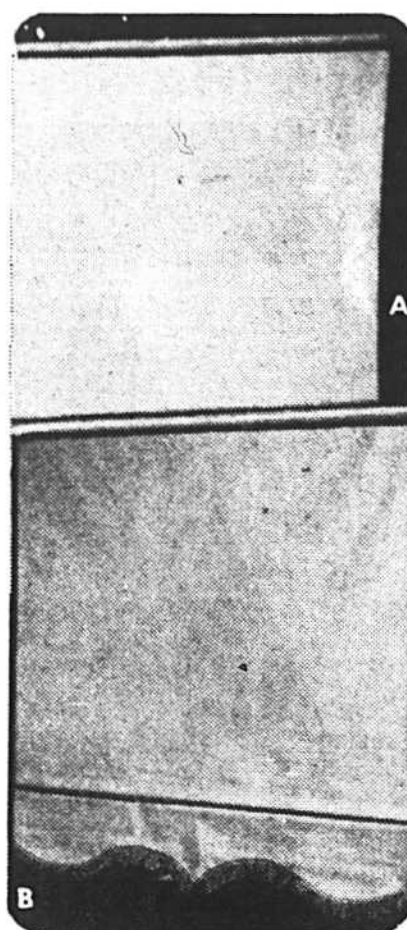
	Spécial la paire
57" x 45"	215
57" x 54"	299
57" x 63"	339
57" x 72"	369
57" x 81"	399
57" x 90"	439
57" x 95"	469



Panneaux "Tergal" blanc vaporeux

Panneaux diaphanes imparfaits pour le séjour ou la chambre. Entretien facile, se lavent et se suspendent pour sécher. Tête à plis pincés: crochets-agraves compris. Blanc seulement.

	Spécial la paire		Spécial la paire
50" x 63"	699	75" x 63"	1099
50" x 84"	799	75" x 84"	1199
50" x 95"	999	75" x 95"	1299
100" x 63"	1499	150" x 63"	1999
100" x 84"	1699	150" x 84"	2599
100" x 95"	2099	150" x 95"	2999

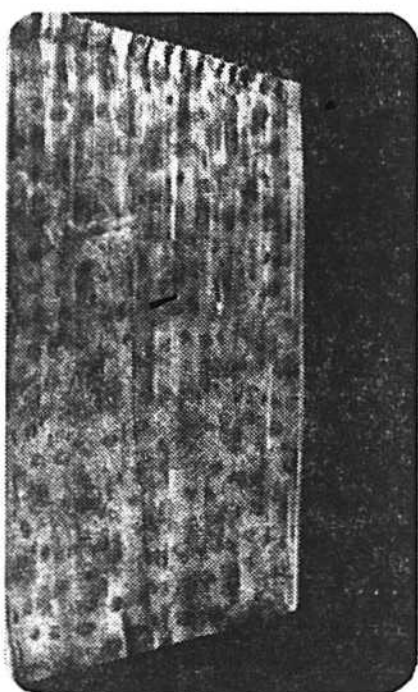


Stores lavables obscurcissants

Stores opaques à revêtement lamé jauge 10. Ils sont ininflammables et se lavent simplement en passant une éponge humide.

	A. Uni Spécial	B. Frangé Spécial
27" x 70"	299	449
36" x 70"	369	529
42" x 70"	449	619
48" x 70"	569	899
54" x 70"	699	1059
63" x 58"	1099	1239
63" x 70"	1249	1429
72" x 58"	1099	1329
72" x 70"	1399	1599
77" x 70"	1950	2199

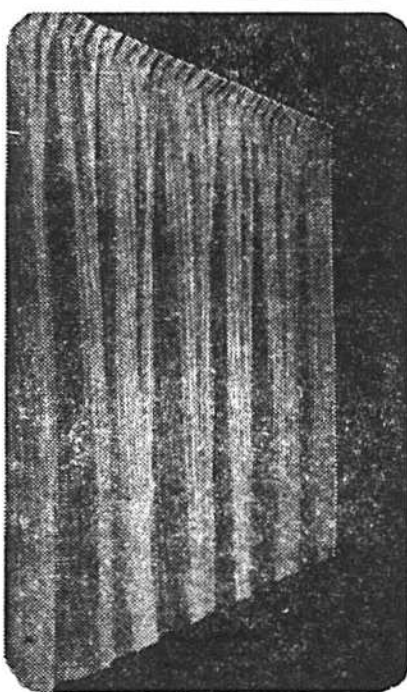
Tirette pour uni .25, frangé .50



Tentures "Ninon" imprimé floral

Tentures en polyester d'une légèreté vaporeuse avec tête à plis pincés. Ourlet 5" au bas; crochets-agraves compris. Imprimé fraîcheur floral à bleu, ton or ou rose prédominant.

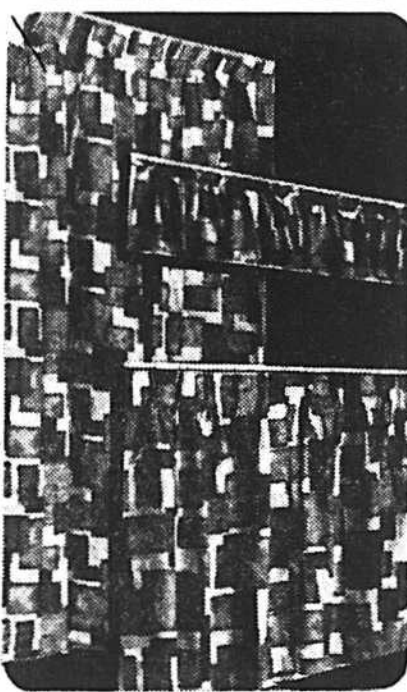
	Spécial la paire
48" x 63"	699
48" x 84"	899
48" x 95"	1059
72" x 63"	1199
72" x 84"	1399
72" x 95"	1699
144" x 63"	2399
144" x 84"	2899
144" x 95"	3399



Tentures "Fiberglas" mur-à-mur

Spécial
2199
la paire

Tentures en "Fiberglas" à texture aérée, convenant pour la maison et le chalet. Couvrent d'un mur à l'autre (144" x 95"). Se lavent simplement et se suspendent pour sécher, sans nécessiter de repassage. Munies de têtes à plis pincés; crochets-agraves compris. Coloris: beige, ton or, vert, blanc, bleu.



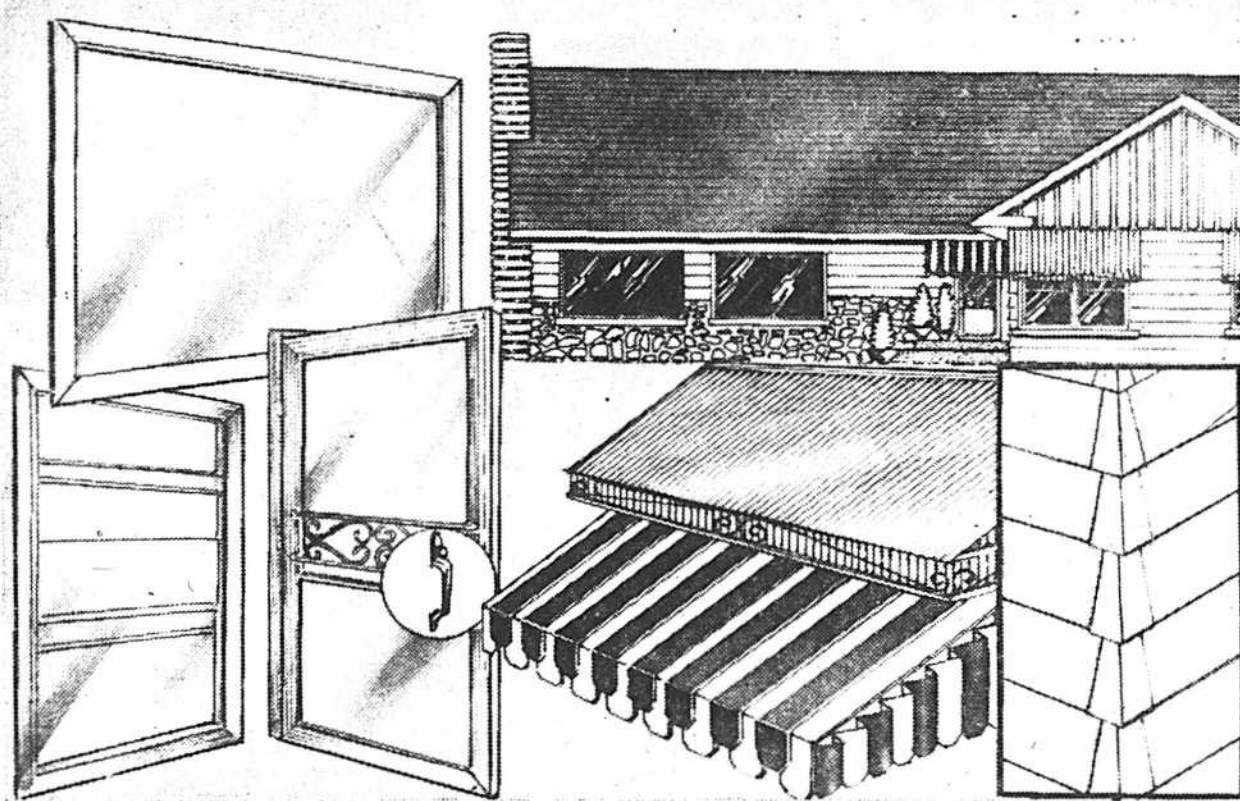
Tentures courtes et rideaux café

Élégant motif moderne sur tentures courtes et rideaux café à plis pincés. En toile à voile d'usage durable à motif brun/melon/ton or ou bleu/vert. Lavage facile.

	Spécial
Ensemble café: 48" x 36" cantonnière 85" x 10"	499
Tentures courtes: 48" x 63"	499

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (niveau du métro) et à Ville d'Anjou. Rayon 967



Les produits en aluminium "Weather-Vane" rehaussent l'aspect de votre maison...

Centre de rénovation et d'amélioration-maison

Pensez dès maintenant à améliorer le confort et l'apparence de votre maison. Rendez-vous chez EATON, au quatrième étage, choisir ce qui vous convient parmi un vaste choix de produits des plus modernes, ou téléphonez-nous et nous viendrons sur place établir un devis sans frais ni engagement de votre part. EATON en ville, quatrième étage et Pointe-Claire.

Revêtement en aluminium

Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Double isolation qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini simili bois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

Fenêtres à auto-remisage

Construction en aluminium. Action inclinable. Rainures et moustiquaires en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

Portes d'installation facile

Portes de 1 1/2" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12"; poignée à bouton-poussoir et serrure; moustiquaire en aluminium; chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

Appentis de garage

Toiture en "Fiberglas" ou aluminium robuste avec supports attrayants. Protège votre auto de la pluie, du soleil et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

Auvents modernes

En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en vogue.

COMPOSEZ 842-9331, poste 284.

EATON en ville (quatrième étage, Centre de rénovation et d'amélioration-maison, Quincaillerie) et Pointe-Claire. Rayon 453

VENTE TRANS-CANADA EATON

Il ne reste que deux jours,
demain et samedi,
pour profiter de cette vente.
N'attendez plus, rendez-vous
tout de suite et économisez!
Des aubaines à tous les étages
aux trois grands magasins.

EATON

Champion pour combien de temps ?

COLUMBUS, Ohio (UPI) — Le Soviétique Victor Kurentsov a remporté le championnat mondial des poids moyens, en haltérophilie, devant le Norvégien Leif Jensen et le Hongrois Gabor Szarvas... mais il est permis de se demander s'il connaîtra pas le même sort que les autres haltérophiles... neuf des 12 champions couronnés au cours des quatre premières journées ont été disqualifiés pour usage abusif de stimulants... parmi eux on retrouve quatre Polonais, trois Hongrois, un Soviétique et un Japonais...

Michel Brière est conscient

L'état de santé de Michel Brière est satisfaisant à la suite d'une intervention chirurgicale au cerveau subie hier. Le chirurgien, le docteur Claude Bertrand, a déclaré qu'on avait enlevé une masse

liquide qui faisait pression sur le cerveau du jeune centre. Brière est maintenant conscient mais "indifférent". Il répond aux stimuli à condition qu'ils soient d'une forte intensité.

Pas mieux les nouveaux gagnants

Ken Patera un super poids-lourds de Portland a violemment critiqué les organisateurs du tournoi de Columbus. Patera a déclaré que le système était injuste parce que seuls les trois meilleurs de chaque catégorie devaient subir des tests d'urine.

"Or, tous les haltérophiles au monde prennent des amphétamines sous surveillance médicale depuis 20 ans, a-t-il dit. C'est la même chose que les pilules diététiques absorbées par votre épouse. Avec le système ici, les nouveaux gagnants, ceux qui ont profité des disqualifications ont aussi profité des drogues. Mais ils n'étaient pas parmi les trois premiers..."

Ashe, Pasarelli et Lutz chez les pros

NEW YORK (UPI) — Le millionnaire Lamar Hunt enregistre victoires sur victoires contre la fédération internationale de tennis. Il a annoncé triomphalement hier la mise sous contrat de trois membres de l'équipe américaine de la coupe Davis. Arthur Ashe, Bobby Lutz et Charles Pasarelli.

Ainsi, la World Tennis Championship s'enrichit de trois excellents joueurs, des amateurs qui semblent heu-

reux, sans doute pour des questions d'argent, mais surtout à cause de la forte compétition à laquelle ils auront à faire face, de passer aux rangs professionnels.

Lamar Hunt contrôlera donc désormais 27 des meilleurs joueurs au monde, dont la crème vient, bien entendu, de l'Australie. Pour atteindre son objectif, Hunt n'a plus qu'à recruter cinq autres des meilleurs raquettes de l'univers.

Criterium instantané, dimanche, à St-Léonard

En moins de temps qu'il n'en faut pour fabriquer une centaine de pizzas, le second événement cycliste de la saison à se dérouler à St-Léonard a été préparé, par le restaurateur Da Vittorio. Trois jours et deux nuits, de rêves, ont été suffisants.

Le Criterium de St-Léonard a été mis sur pied et se déroulera dimanche, à compter de 13 h. 30, rue Jean Talon est, à la même place et sur la route, où les trop hâtives satisfactions du vainqueur se transformèrent en déceptions, pour Jean Lessard et en victoire, pour Magella Tremblay, en dernier.

Le parcours, pour le criterium, sera disputé sur la distance de 50 milles, et devant encore une fois, une assistance qui est familière aux courses

présentées dans ce site où le cyclisme passionné et étonné à la fois.

Le maire de la localité où le cyclisme et les cyclistes se retrouvent toujours choyés, est aussi un mordue de ce sport. Léo Ouellet, présent à la conférence de presse qui se tenait au restaurant Da Vittorio, devait d'ailleurs laisser entendre:

"Nous avons un grand et nombreux public à toutes les courses que les organisateurs se font un devoir de perfectionner."

Il est vrai que le domaine sportif n'est pas ignoré à St-Léonard. Avec un budget supérieur à cinq cent mille dollars pour l'année 1970, les efforts deviennent facilement explicables en constatant les progrès réalisés.

L'avenir de Ratté et les projets de Paduano sont aussi incertains

par Claude ROBERT

Donato Paduano ne défendra pas son titre de champion des mi-moyens, contre le Torontois Colin Fraser. Ainsi en a décidé le très sérieux président de la Fédération de boxe professionnelle, du Canada, M. Person.

"Dans le télégramme que j'ai reçu, devait expliquer Roger Larivée, il est clair que les impératives recommandations de Person vont tout remettre en question."

Le gérant de Paduano est aussi embarrassé que le promoteur du Maple Leaf Gardens de Toronto qui devait

présenter le match de championnat à Toronto, bien sûr. Pas question de faire fi des entorses aux règlements et à Paduano de risquer son titre contre un des quatre aspirants que la Commission des services de Person a ainsi mis en "priorité".

Le premier à devoir affronter le Montréalais est nul autre que Clayde Gray. Le deuxième Joey Durelle, de Sorel, et les deux élus suivants sont Dave Hilton, de Montréal, et Jim McGowan, de Vancouver. Les projets de présenter un combat Paduano-Fraser demeurent.

De retour de New York, hier soir, Paduano est resté indifférent à cette décision prise par les autorités du pugilisme national. Il sera ce soir au match de la "dernière chance". Celui de son ami et camarade de club, depuis plus de six ans.

"Il faudra voir Gérard Ratté dans un grand jour pour faire oublier ses déboires, contre Silas, qu'il devrait battre ce soir," selon Roger Larivée, gérant des deux pugilistes. Il est conscient des problèmes de ses protégés.

"Contre Fraser et contre Silas, Gérard a manqué de concentration et de métier. Ce soir il aura le devoir de redresser une situation pas encore désespérée", avouait Larivée, prudent toutefois dans ses pronostics. Encore plus

dans ses prédictions pour parler de l'avenir professionnel de ses deux pugilistes!

Paduano sera le spectateur le plus attentif et pour cause. "Je souffre plus sur le "fauteuil" du premier rang, que si je me battais sur le ring. Car, avec Gérard c'est un de la famille du Club olympique qui se bat."

La souffrance des autres le fait détester la boxe, parfois! C'est le côté curieux de Paduano qui est revenu des Etats-Unis, après avoir assisté, au retour victorieux de Floyd Patterson contre Charlie Green, par KO au dixième round!

Une soirée que les amateurs ne peuvent manquer de trouver dans le ton des "bains de violence", avec, comme ul-

time récompense, pour les vainqueurs; le droit de se signaler et d'être vaincus, celui de s'effacer! Bill Drover, réussira-t-il le sérieux et indispensable pour la poursuite de la carrière que lui prédit "prometteuse" son gérant? Vic Brown possède la réponse... aux deux tiers, avec deux victoires contre aucune pour Drover.

Signe particulier les deux boxeurs ont en plus de figurer dans les "poids lourds, deux identiques occupations. Ils sont policiers, lorsqu'ils ne boient pas.

Au Centre Paul-Sauvé, les places seront une nouvelle fois les meilleures, pour les amateurs de "suspense émotionnel" puisque deux acteurs sont policiers.

Les Jets à une victoire de la finale

Les Jets de Pointe-aux-Trembles ont fait un pas de plus vers la finale de la ligue Montréal junior, au baseball, hier, en l'emportant, 4-2, aux dépens de l'Immaculée-Conception.

Trois joueurs ont surtout brillé dans le camp des vainqueurs. Tout d'abord Michel Pelletier, qui a fait compter ce qui allait devenir le point victorieux, avec un simple, à la 7e et dernière manche, alors que les Jets se sont présentés au bâton avec un déficit de 2-0. Puis le receveur René Gagnon, qui a claqué trois fois en lieu sûr, toujours pour les

Jets. Enfin, le lanceur gagnant Robert Brisebois, qui a officié durant tout le match et a limité ses adversaires à six coups sûrs.

Claude Brunet, l'artilleur perdant, semblait se diriger vers une victoire certaine, mais il a dû céder sa place à Claude Langevin, puis à Pierre Lapointe, durant la manche fatidique.

Les Jets mènent donc par trois victoires à une dans la série quatre de sept, et le cinquième match sera présenté ce soir, à Pointe-aux-Trembles.

Les Cubs en tête? Faut voir ça.

CHICAGO: Vendredi, programme double à 6 h.05.
Samedi et dimanche à 2 h.15.

Billets: Parc Jarry, Edifice Dominion Square, Place Ville Marie, Simpson, magasins Miracle Mart et tous les centres T.R.S.
Renseignements: 875-2300

expos



Élégantissimo
par OGGI

Qui a dit qu'un complet devait être de style conservateur. Voici un modèle créé en Italie, tout laine, signé OGGI. C'est le choix du jeune décontracté. Il choisit cette coupe italienne, parce que le complet présente un pantalon qui tombe bien, évase au bas, avec patte de taille à bouton-nage double, poches avant en biais et taille basse. Le veston a deux poches à rabats de style safari et une ceinture à grosse boucle ton cuivre. Le veston est légèrement cintré à la taille et présente une fente médiane au dos. Tailles: 36 à 44. Couleurs: bleu Rome, noir Néron et marron Pompei.

\$69⁹⁵

Grover's

1101 est, Ste-Catherine; 6832 St-Hubert; 3939 Wellington; Place Longueuil; Place Versailles; 1551 est, Mont-Royal et aux centres d'achats suivants: Dorval, Normandie, Châteauguay

100
VOITURES 1970
À LIQUIDER
Offres Uniques Imbattables

PONTIAC	8 STRATO
	9 LAURENTIENNE
	18 PARISIENNE
	13 CATALINA
19 TEMPEST	
17 LE MANS	
BUICK	7 SABRE
	11 WILDCAT

• Choix de 2 et 4 portes ou toit rigide
• Choix de couleurs et accessoires

RENDEZ-VOUS-Y LE PLUS TOT POSSIBLE

ROCHELEAU

PONTIAC — BUICK — TEMPEST — LE MANS — ACADIAN — VAUXHALL et GMC

Plan de financement GMAC

LA MAISON D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN
VENTE ET LOCATION

11251 est, Notre-Dame 645-1651
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h. Samedi jusqu'à 5 h.



Versailles FORD
Quartiers généraux de la PINTO
4650 est, Jean-Talon (près Vieux)
Montréal — Tél.: 376-8180

Adhémar Raynault: sans Des Marais et Saulnier, Drapeau aurait pu ruiner Montréal

par Florian BERNARD

"Sans l'appui d'un Pierre Des Marais ou d'un Lucien Saulnier, Drapeau aurait pu ruiner Montréal. Je trouve amusant qu'on félicite Drapeau, même pour des choses dans lesquelles il n'a rien à voir. On remercie Drapeau en oubliant que cette ére benie fut entrecoupée pendant trois ans par l'administration de Fournier et Savignac, deux hommes qui ne passaient pas pour être sortis de la cuisse de Jupiter".

C'est Adhémar Raynault qui a écrit ces lignes. Il en écrit bien d'autres tout au long des 240 pages que constitue son livre "Témoin d'une époque", lancé hier aux Editions du Jour.

A la fois tendre et violent, poète et redresseur de torts, l'ex-maire de Montréal fait surgir du passé bien des événements qu'on croyait oubliés. Il parle longuement des trois dernières décennies et de leurs leaders municipaux: Houde, Sarto Fournier et Drapeau.

Il s'attarde particulièrement sur le rôle que Jean Drapeau a joué dans la formation de la Ligue d'Action Civique, sur l'enquête de la moralité, sur les "purgés" du parti, sur les "politiques de cuisine des premières années".

"Les trois derniers maires de Montréal sont mes adversaires, mais aucun d'eux n'est mon ennemi".

Pourtant, tout au long de ses mémoires, Adhémar Raynault lance des flèches particulièrement vives contre le

maire Drapeau.

"Mon effort, en écrivant mes souvenirs politiques, n'a qu'un but: sonner l'alarme. Toutes les lois et les mesures que nous déplorons aujourd'hui sont le fruit de notre trop fort penchant pour le culte de la personnalité.

"Ce qui m'a frappé lors de mon entrée au conseil municipal, ce fut le nombre de nullités qui réussissaient à se faire élire, tout simplement en rendant de petits services dans leur quartier".

Les mémoires d'Adhémar Raynault sont particulièrement riches en souvenirs et anecdotes touchant les "grandes figures" des deux dernières décennies: Pax Plante, Pierre DesMarais, le Dr Rubens Lévesque, J. Z. Léon Patenaude et Félix-Adolphe Sénécal sont au nombre des vedettes de ce livre.

Parlant des relations Drapeau-Saulnier, Adhémar Raynault soutient que les deux hommes se sont toujours entendus, bien qu'ils étaient diamétralement

opposés. Il cite à ce sujet Corneille: "Il m'a fait trop de bien pour que je lui fasse du mal, et il m'a fait trop de mal pour que je lui fasse du bien".

Et si les mémoires de l'ex-maire Raynault sont sorties quelques semaines avant le scrutin municipal de Montréal, il ne s'agit-là que d'une coïncidence puisque, selon l'éditeur, le texte a été remis en mars dernier et que la date de parution était depuis longtemps fixée à septembre 1970.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHÉ

Centre-ville
Niveau du métro



COMPLETS UN-PANTALON POUR HOMMES

2/\$97 49.99 ch.

Complets d'automne confectionnés avec soin par un fabricant canadien de belle renommée. Proposés à prix économique. Derniers modèles automne 70... devant droit ou croisé. Revers plus larges, poches rabat en taillade. Fente au dos ou fentes latérales. Très bien coupés dans des draps de laine canadienne ou importés. Des bleus, bruns, gris ou olive au choix. Tailles 36 à 46 (normale), 36 à 42 (courte) ou 39 à 46 (élancée). Quelques tailles corpulentes dans le lot. (Assortiment incomplet). Retroussis du pantalon finis sans frais supplémentaires.

S.V.P. Pas de commandes par téléphone
Vêtements pour hommes, rayon 847, au Bon Marché, centre-ville.

Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard



Réduction! Bottillons de ville

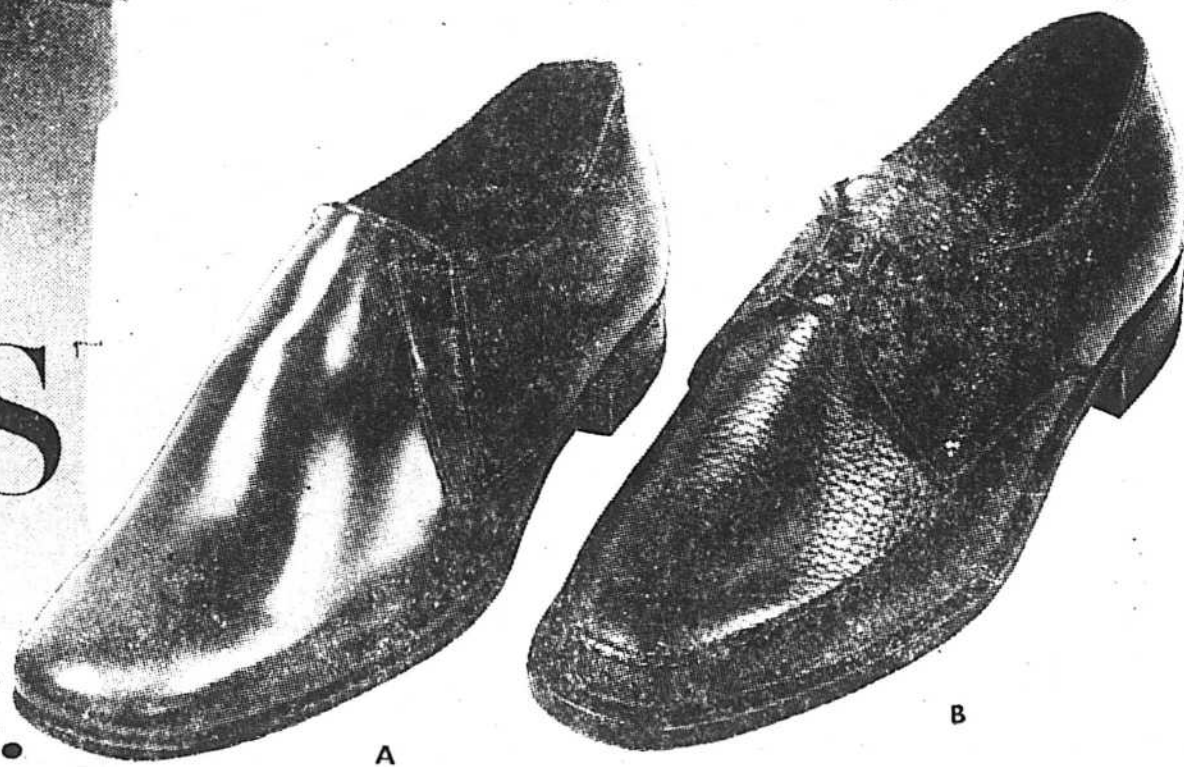
Pour hommes et jeunes gens... confort et chic. Bottillons... très dans la note pour l'automne. Plusieurs modèles importés d'Angleterre au choix. Tous parfaitement exécutés avec des cuirs de belle qualité. Proposés à bas prix.

- A. Tige 10" en cuir lisse, doublure peau. Glissière à l'intérieur de la jambe. Noir ou brun. Pointures 7 à 11, mi-pointures comprises.
- B. Tige 8" en cuir lisse, doublure peau. Tiennent bien aux pieds grâce à leur bande élastique au côté. Brun seulement. Pointures 7 à 11, mi-pointures comprises.

Ord. 19.87

15.88

Téléphoner à 842-6261 jusqu'à épuisement du stock. Chaussures d'hommes, rayon 860, au Bon Marché, centre-ville.



Souliers anglais au rabais

Superbes souliers de ville importés de Grande-Bretagne. Fabrication excellente, finition main, cuir de très belle qualité. Bas prix avantageux.

- A. Modèle fermé, deux bandes élastiques dissimulées. Semelle cuir et doublure peau. Cuir lisse noir ou brun. Pointures 7 à 11, mi-pointures comprises, largeur D.
- B. Modèle 3 oeillets. Empeigne mocassin ornée de surpiqûres. Semelle de cuir et doublure peau. Cuir grenu noir ou brun. Pointures 7 à 11, mi-pointures comprises, largeur D.

Ord. 19.87

13.99

Téléphoner à 842-6261 ou écrire jusqu'à épuisement du stock. Chaussures d'hommes, rayon 862, au Bon Marché centre-ville.

BON MARCHÉ

Morgan, le magasin aux mini-prix!

TELEPHONE: 842-6261
POUR COMMANDES DE \$3 OU PLUS



L'Association québécoise des professeurs de français jette un cri d'alarme

par Lysiane GAGNON

Dans un mémoire étoffé de 90 pages faisant état, chiffres et témoignages à l'appui, de "l'état d'urgence du français au Québec", l'Association québécoise des professeurs de français soumet à l'opinion publique une série de recommandations précises (44 en tout) auxquelles, déclare l'Association, les citoyens et le pouvoir devraient donner suite dans les plus brefs délais. "Autrement, les professeurs de français n'auraient plus qu'une recommandation à formuler: l'anglicisation systématique et rapide des Québécois de langue française."

C'est par une conférence que l'AQPF a rendu public ce mémoire qui, initialement, devait être soumis à la Commission Gendron. Mais... "lors de notre troisième congrès annuel, en novembre dernier, les membres de l'AQPF, fortement opposés au projet de loi 63, outrés par cette intervention prématurée et périlleuse de l'Etat en une matière qui fait justement l'objet du mandat de cette Commission, ont décidé de ne pas présenter leur mémoire en guise de protestation, et de le diffuser par l'entremise des organes d'information".

recommandations

Les recommandations de l'Association portent à la fois sur l'enseignement du français et sur le contexte politique, économique et culturel du Québec.

On demande notamment: — que le français soit proclamé seule langue officielle au Québec, que le système scolaire public soit français, et que des écoles bilingues soient accordées aux seules minorités anglo-saxonne, indienne et esquimaude (à condition qu'au moins la moitié de l'enseignement se donne en français). Les nouveaux immigrants, quant à eux, seraient tenus d'apprendre le français en premier lieu, et leurs enfants, de fréquenter l'école française.

— que l'Office de la langue française procède sans tarder à la description scientifique de la langue des écoles (lexique, morphologie, syntaxe, phonétique), avec la collaboration de l'AGPF et des autres organismes compétents en la matière. (Il s'agit là, de préciser le président de l'Association, M. Jacques Beauchamp, de l'Université de Montréal, d'une étude qui n'a jamais été faite).

— que le ministère de l'Éducation définisse par la suite les corollaires pédagogiques de cette enquête linguistique, et entreprenne les recherches de pédagogie appliquée qui en découlent;

— que les futurs enseignants soient soumis à un examen de langue parlée, et que les diplômes pédagogiques ne soient désormais décernés qu'aux étudiants-maîtres qui pourront démontrer, lors d'examens écrits et oraux spéciaux, leur maîtrise du français moderne. L'AQPF demande en outre à la Commission Gendron d'étudier en profondeur tout ce qui concerne la formation des futurs professeurs de français, le niveau de compétence des maîtres en exercice, les possibilités de recyclage et l'évaluation de la charge d'enseignement des professeurs de français. Au ministère de l'Éducation, l'Association demande de faire de la direction, de la coordination et de l'animation pédagogique des programmes de français l'une de ses priorités, et d'engager dans cette opération les crédits nécessaires, qu'à leur valeur linguistique,

scientifique et pédagogique égale, la préférence soit donnée aux manuels rédigés par des auteurs québécois, et qu'aussitôt que possible, aucun manuel d'une langue autre que le français ne soit toléré à l'école française, sauf évidemment pour l'enseignement d'une langue seconde. (Il s'agit là, d'expliquer les dirigeants de l'Association, d'une série de mesures qui, loin de relever du chauvinisme, visent tout simplement à permettre au petit Québécois d'apprendre à parler et à écrire — et donc à penser — à l'intérieur de sa propre culture, de sa propre culture: pourquoi, par exemple, se référer à Montmartre plutôt qu'au Mont-Royal? Il s'agit en somme, d'ajouter le vice-président de l'AQPF, M. Émile Bessette, de partir de la vie quotidienne de l'écolier, de partir d'ici pour ensuite aller ailleurs, plutôt que de faire le chemin inverse.) Outre un bon nombre de re-

commandations touchant les réformes à l'enseignement (y compris l'enseignement correctif) de la langue, le mémoire de l'AQPF propose une vingtaine de recommandations concernant l'industrie, le commerce et l'information — re-

commandations qui visent, en substance, à faire du français la langue du travail et de la vie quotidienne — ce qui, selon l'Association, présuppose l'intervention vigoureuse et soutenue de l'Etat.

At cours de la conférence de presse, les dirigeants de

l'AQPF ont soutenu qu'étant donné le contexte actuel du Québec, "où la langue française est sérieusement menacée, et où l'apprentissage du français-international constitue de presque l'apprentissage d'une langue seconde", l'enseignement de l'anglais

comme langue seconde ne devrait pas commencer avant la première année du secondaire. Ils ont en outre fortement insisté sur la nécessité de fournir aux jeunes immigrants non francophones un enseignement en français qui soit adapté, quant aux méthodes

pédagogiques, aux problèmes que provoque le brusque passage d'une culture à une autre. Rappelons que l'Association québécoise des professeurs de français est une association professionnelle qui, pour l'instant, regroupe quelque mille

enseignants de tous les niveaux. L'AQPF doit se réunir en congrès à Cap-Rouge, en novembre prochain, et l'un des thèmes d'étude sera les nouveaux programmes-cadres de français élaborés au ministère.

BALAYEUSES-POLISSEUSES
LAVEUSES DE TAPIS
VENTE — LOCATION
REPARATION
Pièces authentiques
Sacs - Filtres - Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5778, boul.
ST-LAURENT 273-2821

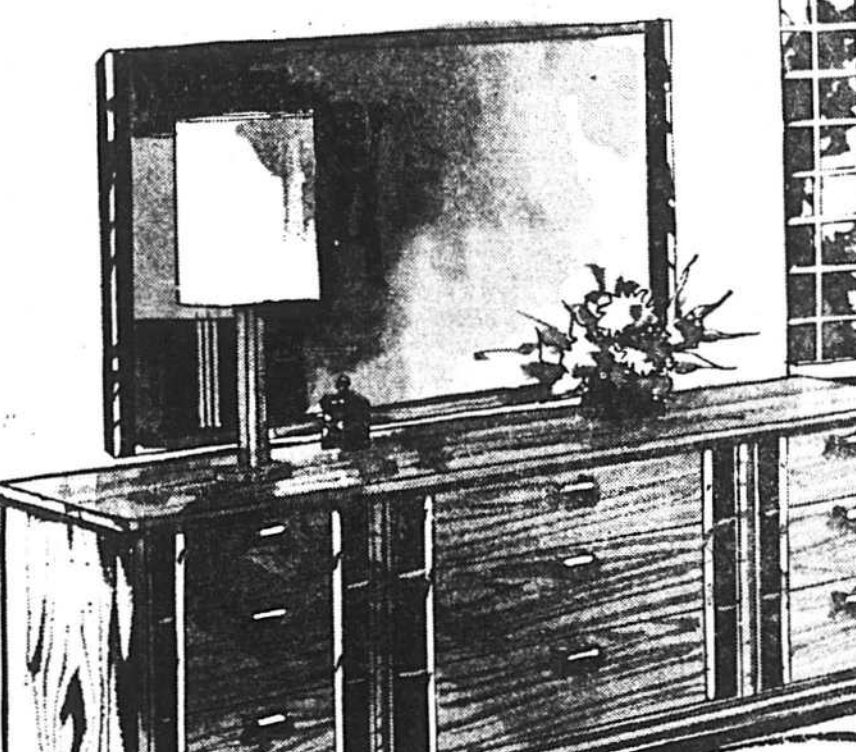


où la qualité et les
bas prix vont
de pair

VENTE

TRANS PROVINCIALE

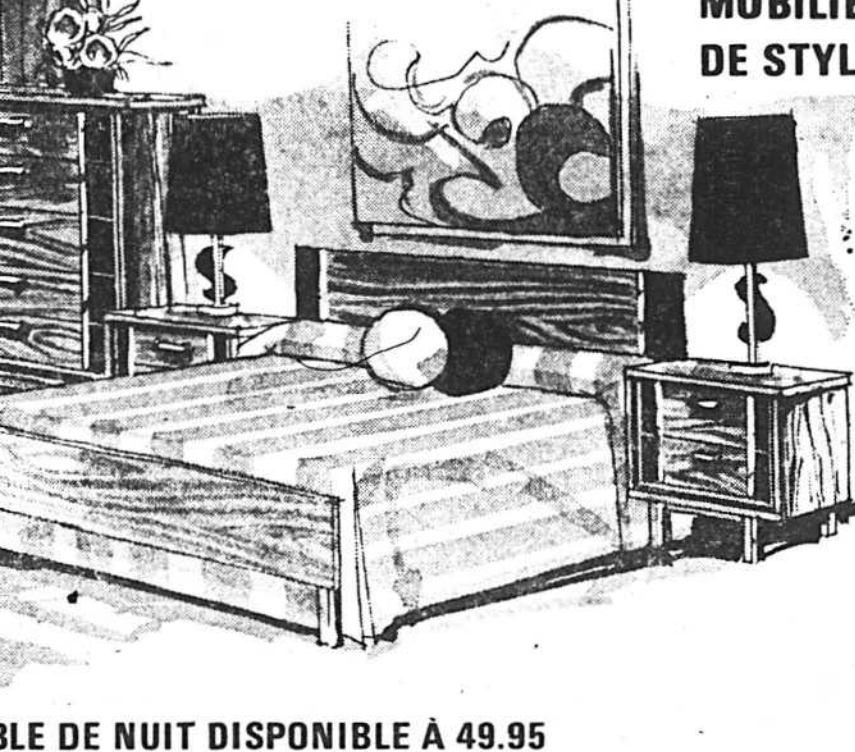
Venez bénéficier de notre pouvoir d'achat.
Nos 90 magasins regorgent d'abaines incroyables



**MOBILIER DE CHAMBRE 3 MCX
DE STYLE MODERNE**

Ensemble de très haute qualité comprenant un bureau triple de 72" surmonté d'un miroir encadré, une spacieuse commode à 5 tiroirs, et un lit à panneaux. Fini noyer rose avec garnitures noir ébène et chromées. Recouvert d'un fini 'Polyfax' résistant aux égratignures.

**SPÉCIAL
31995**
\$12 par mois



MOBILIER DE SALON 2 MCX

Fauteuil et sofa recouverts de Taslan multicolore, dans un choix de 5 couleurs. Dossiers à coussins attachés en mousse. Coussins 'Dencor' réversibles. Accoudoirs rembourrés de mousse. Valence pleine longueur.

**SPÉCIAL
29995**
\$12 par mois



**MOBILIER DE CUISINE 5 MCX
AVEC CHAIRES PIVOTANTES**

La table s'allonge jusqu'à 60". Dessus en Arborite fini noyer. Base à double piedestal avec embouts rotatifs. Quatre chaises à dossier incurvé rembourrées de mousse. Métal fini chrome.

**SPÉCIAL
15995**
\$8 par mois

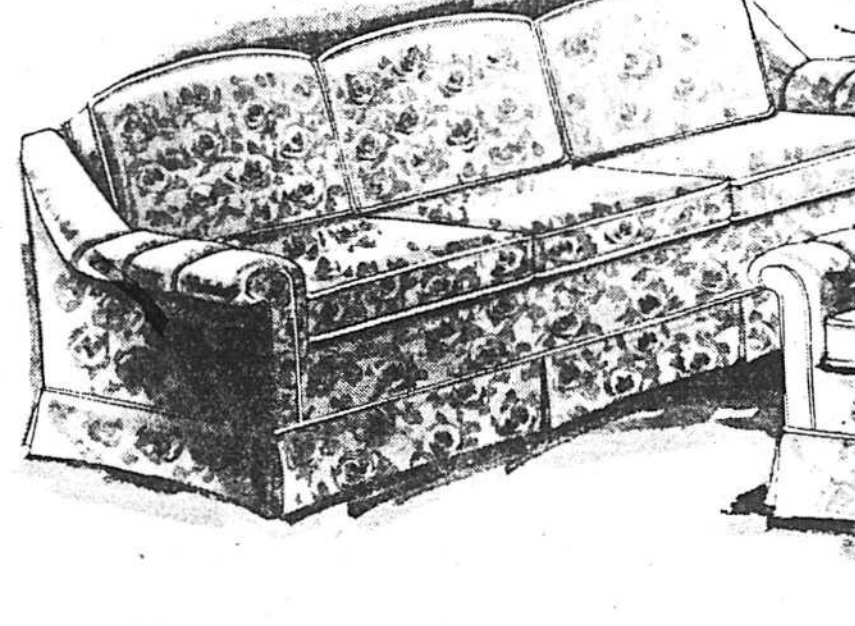


TABLE DE NUIT DISPONIBLE À 49.95

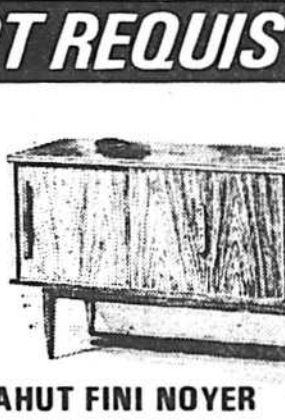
PAS DE DÉPÔT REQUIS - JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER



**JOLIE TABLE
DE TÉLÉPHONE**

Construction solide présentée dans un fini grain de noyer. Recouverte de plastique laminé. Siège et dossier rembourrés.

**SPÉCIAL
3495**



**BAHUT FINI NOYER
SATINÉ**

Fabrication entièrement québécoise. 60" de longueur. A l'épreuve de l'alcool et du parfum. Muni de tablettes pratiques. Portes de bois coulissantes.

**SPÉCIAL
4495**



**BIBLIOTHÈQUE DE
STYLE ESPAGNOL**

Construction solide. Portes de verre coulissantes. Fini grain de noyer laminé. 48" x 12" x 32" H.

**SPÉCIAL
5995**
\$4 par mois



**MATELAS OU
SOMMIER-BOÎTE**

Matelas à multiples ressorts spiraux, rembourré de surl et de feutre blanc. Nombreux orifices de ventilation. Ou sommier boîte assorti. Grandeurs régulières.

**SPÉCIAL
4495**

**12 MAGASINS DANS
LE GRAND MONTRÉAL**

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE
QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR



HEURES D'AFFAIRES

LUNDI-MARDI-MERCREDI 9h.A.M. à 6h.P.M.

SAMEDI 9h.A.M. à 5h.P.M.

JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST
Tél. 842-8911

3730 est, rue ONTARIO
Tél. 526-1667

1020 rue NOTRE-DAME
Tél. 637-5825 (Lachine)

6960 rue ST-HUBERT
Tél. 271-4668

1278 est, MT-ROYAL
Tél. 521-5373

4660 est, rue STE-CATHERINE
Tél. 255-7029

3734 ouest, rue NOTRE-DAME
Tél. 935-6994

4010 rue WELLINGTON (Verdun)
Tél. 768-4730

**6589 Boul. MONK
(VILLE ÉMARD)**
Tél. 768-4777

10530 BOUL. PIE IX (MtL-Nord)
Tél. 322-2741

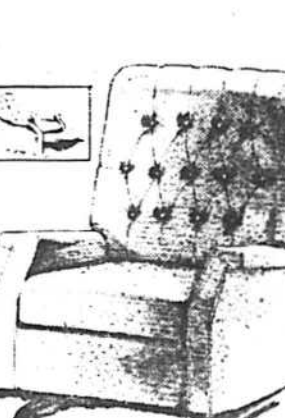
3250 rue MASSON (Rosemont)
Tél. 725-2453

**11,926 est, rue NOTRE-DAME
(PONTE-AUX-TREMLES)**
Tél. 645-5371

**FAUTEUIL BERÇANT
INCLINABLE**

Fauteuil inclinable à 3 positions. Recouvert de vinyle extensible. Dossier capitonné. Muni de ressorts et rembourré de mousse. Choix de couleurs.

**SPÉCIAL
9995**
\$4 par mois



Pour "12 + 1", les péripéties commencent au tournage...

par Jean-Paul BROUSSEAU

Au début du tournage, un comédien appelé à conduire une Ferrari sur une courte distance appuyé par erreur sur l'accélérateur au lieu du frein: deux techniciens à l'hôpital et deux caméras en miettes... Vittorio Gassman attrape la jaunisse quelques semaines plus tard: six semaines d'incapacité totale... Puis c'est au tour d'Ottavio Piccolo à se briser la mâchoire, à l'ingénieur du son d'avoir une crise cardiaque et à Sharon Tate de devoir qu'elle était enceinte de cinq mois, le jour où c'était la huitième fois qu'on reprenait une scène où elle était lancée dans une piscine!

Si bien que le titre initial (on n'ose écrire: original...) "Lucky 13", devint: "12 + 1" qu'on prononce "Douze plus UNE" — car il est question de... chaises — et c'est le film, le dernier fait par Sharon Tate, qu'on verra pour la première fois aujourd'hui, en français aux cinémas Arlequin d'Anjou, en anglais au cinéma Kent et — en français — à Québec, au cinéma Canadien.

Réalisateur: Nicolas Gessner. Les autres comédiens sont Orson Welles (qui y fait, dit-on, un rôle de composition époustouflant), Vittorio de Sica, Mylene Demongeot, Terry-Thomas... et treize chaises dont on ne dira, ici, strictement rien! Parce, que ça entraînerait loin, et que les péripéties du film sont à proprement parler... inénarrables.

C'est pour parler de cette production qu'une conférence de presse avait été convoquée où l'on a rencontré le producteur du film, Claude Giroux, de Girouxfilms, compagnie de production installée à Paris.

Quand l'équipe de production apprit l'épouvantable drame de la mort de l'actrice Sharon Tate, explique Claude Giroux, personne ne voulut plus toucher au film, le montage s'arrêta pour plusieurs mois... Mais après ce délai, et le choc absorbé, voici la première.

Conférence de presse dans un salon de coiffure de l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes — parce que "12 + 1" est une

histoire de... barbier italien de New York à qui échoit un héritage qui le mènera... Mais en voilà assez.

Une histoire de barbier qui fait fortune par héritage, et à qui il arrive des choses... intéressantes, est-ce cela qui a séduit Claude Giroux, un Canadien français (pas barbier — mais qui a fait des études en Commerce à McGill —) dont la biographie dit que "sa fortune est moins une motivation d'homme d'affaires qu'un moyen de création", et à qui il arrive aussi des choses intéressantes?

Où l'on devient "anarchiste-capitaliste"...

Il parle de l'argent, mais décidément pas comme on doit en parler au ministère des Finances ou rue St-Jacques à Montréal. "L'argent... Dès que tu commences à y penser trop, alors tu bloques; moi, la panique me prend. C'est comme une femme: si tu y penses trop, alors t'es obligé de la marier".

Il explique qu'il faut prendre

les choses comme elles viennent. "Eh bien, s'il me faut \$500,000, rien ne m'empêche d'aller voir (M.) Brontman et de lui demander de me les prêter. C'est le premier coup qui est le plus dur, c'est le départ. Après ça, ça va plus ou moins tout seul, des portes s'ouvrent..."

Et alors, les succès. Pour "Un homme et une femme" de Lelouch, il a investi \$425,000. Le film a rapporté \$5 millions; pour le film de Reichenbach avec le pianiste Arthur Rubinstein, il a fallu chercher les sous mais le film a rapporté dans les six chiffres pour un seul visionnement à un réseau américain de télévision.

Sans qu'on le lui demande précisément, Claude Giroux dit tout d'un coup: "Moi, je suis un anarchiste-capitaliste". Quand on sait que l'anarchisme, chez Proudhon et Steiner, notamment, a été le précurseur du socialisme, lequel a fait naître "Le Capital" de Marx, on voit que ce Canadien français n'a peur ni des mots ni des situations inédites. Une sorte d'artiste de la finance...

Aujourd'hui, ses intérêts vont à des films d'éducation. Ainsi, en plus du film sur Rubinstein, il pense à un film avec Picasso (qui est déjà d'accord, pour la somme un peu incroyable de \$10,000), avec le violoncelliste Rostropovitch, le violoniste Isaac Stern. "Ce que je veux faire, c'est de documenter l'art de ces hommes. Picasso, il faut comprendre qu'il est si vieux, qu'il va mourir. Quant à Isaac Stern, je voudrais qu'il joue sa musique, et qu'il l'explique comme il l'expliquerait à ses enfants... Moi, vous savez, la musique, je suis venu à ça si tard..."

Rock Demers, de Faroun Films, dit de lui qu'il pense beaucoup à ses enfants, qui ont entre trois et douze ans — toutes des filles. Claude Giroux a épousé la comédienne Maureen McNalley.

Son prochain film? Cette "Histoire d'O" de Pauline Réage qui pourrait fort bien être réalisée par Kineto Shindo, qui a fait "L'île nue" et "Onibaba".



A la Poudrière

Edgar Fruiter joue le rôle d'Arnolphe dans la comédie musicale "La Puce amoureuse", d'après Molière, présentée à la Poudrière.

Campagne d'abonnement aux Grands Ballets

Pour la première fois, les Grands Ballets Canadiens ont mis sur pied une campagne d'abonnement qui permet au spectateur de s'assurer une bonne place pour toute la saison et voir des œuvres aussi variées que les créations "Tommy", "Aurkhi", "Villon" et les ballets toujours populaires "Bal des cadets", "La Fille mal gardée" et "Casse-Noisette".

Les personnes qui se seront

procuré leur abonnement avant le 5 octobre pourront profiter de la présente campagne, qui offre quatre spectacles pour le prix de trois et participer au tirage de deux billets d'exclusion Montréal-Copenhague, via Scandinavian Airlines, et de deux billets pour le Ballet Royal de Copenhague.

Pour renseignements, s'adresser aux Grands Ballets Canadiens, 5415, chemin de la Reine-Marie, tél.: 487-1232.



Récital

James Hutchinson, baryton, donnera un récital dimanche, à 5 h., au Redpath Hall de l'Université McGill.

récente du Bureau de la statistique du Québec intitulée "Conditions de travail au Québec pour des activités économiques choisies au 1er mai 1968".

"Caligula" à la Place des Arts

La troupe du Tréteau de Paris, en collaboration avec Jean de Rigault et la Place des Arts, présentera du 25 septembre au 3 octobre, au Théâtre Port-Royal, la célèbre pièce de Camus "Caligula". Camus, Prix Nobel de Littérature (1957) a écrit, outre les œuvres théâtrales "Le Malentendu", "Les Justes" et "L'Etat de siège", les récits-nouvelles "L'Étranger", "La Peste", "La Chute" et "L'Exil et le royaume".

Lors d'une émission télévisée à l'ORTF, l'auteur du "Mythe de Sisyphe" déclarait: "Je crois au spectacle total, conçu, inspiré et dirigé par le même esprit, écrit et mis en scène par le même homme, ce qui permet d'obtenir l'unité du ton, du style, du rythme, qui sont les atouts essentiels d'un spectacle."

Faute de la présence de Camus lui-même pour "Caligula", il est assez heureux que le metteur en scène de la production du Tréteau de Paris soit Georges Vitaly, celui-là même qui, lors de la première à Paris, en 1955, participait à la création de cette œuvre en y interprétant le rôle d'Héli-con. Lors de ces premières représentations, c'est le regrettable Gérard Philippe qui interprétait le rôle-titre.

Rappelons que Georges Vitaly a obtenu le Grand Prix Dominique de la mise en scène pour la pièce d'Audubert "Quat'Quat" (présentée la saison dernière à la Place des Arts). Vitaly peut se vanter d'avoir créé sept pièces d'Audubert ainsi que de Boris Vian, Henri Pichette et Georges Schéhade. Il a aussi travaillé avec des peintres célèbres: Picasso, Léger, Labisse, Fini, et a réalisé des mises en scène en Italie, en Suisse, en Belgique et en Hollande. Il a

aussi signé plusieurs mises en scènes d'auteurs classiques (Shakespeare, Calderon, Schiller, Feydeau).

On estime qu'il a parfaitement traduit scéniquement le personnage complexe et ambigu de Caligula: meurtrier dementiel en quête d'absolu (il demande constamment à Héli-con de lui apporter la... lune).

Caligula s'apitoie aussi sur le sort de l'humanité; ne l'entendons-nous pas dire: "Les hommes meurent et ils ne sont pas heureux", ou "Les hommes pleurent parce que les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être".

Caligula ordonne meurtre sur meurtre et justifie sa manière d'agir de la façon suivante: "On ne comprend pas le destin et c'est pourquoi je me suis fait destin. J'ai pris le visage bête et incompréhensible des dieux. Lorsque ses contemporains décideront de mettre fin à ces crimes en série en l'assassinant, Caligula ne fera rien pour les en empêcher puisque sa mort est l'aboutissement de son action: les hommes repoussant enfin l'absurde qui les brime. Grâce à lui, pense-t-il, les hommes sont enfin devenus des hommes. C'est-à-dire des êtres libres."

Le producteur Claude Giroux, de Giroux films de Paris, revenu hier faire un tour à Montréal pour présenter "12 + 1"... chaises — le dernier film de Sharon Tate, avec, aussi, Orson Welles et d'autres.



Le producteur Claude Giroux, de Giroux films de Paris, revenu hier faire un tour à Montréal pour présenter "12 + 1"... chaises — le dernier film de Sharon Tate, avec, aussi, Orson Welles et d'autres.

Productions du Théâtre International de Montréal

LA PUCE AMOUREUSE

adaptation musicale de "L'École des Femmes" de Molière, avec: Edgar FRUITIER, Gilette CHAMPAGNE, Jeanne BÉARDIER, Thomas DONOHUE

Au piano: Dick McLoughlin

Mise en scène de: Jeanne BÉARDIER

Mar au vend: 8:30 P.M.; samedi: 6:30, 9:30 P.M.

Information: 526-0821

Tous les spectacles pour les étudiants

Jusqu'au 20 sept. **THE PRICE** d'Arthur Miller, avec: mise en scène de Jeanne BÉARDIER

GÉRARD PARKES
EILEEN CLIFFORD **LEN WATT**
E.M. MARGOLESE

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tel. 842-2112

JOANNA SHIMKUS
MICHEL PICCOLI

3e SEM.

L'INVITÉE

COULEURS

CLINT EASTWOOD

3 FILMS EN COULEURS

"LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND"

"POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS"

"PLUS MORT QUE VIF"

A L'AFFICHE MONTREAL 521-7870

Cinemas ODEON

14 ANS

JEAN-PAUL BELMONDO
ANNIE GIRARDOT

"un homme qui me plaît"

Film de Claude Lelouch

le DAUPHIN

BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-8060

2e SEM.

un Amour de Coccinelle

BERRI

ST-DENIS, STE CATHERINE 878-1424

ET

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

"LE CHEVAL AUX SABOTS D'OR"

PRO MUSICA

23e saison, le dimanche à 16 h 30

OCT. 4 — QUARTETTO DI ROMA
piano, violon alto, violoncelle

NOV. 8 — GUARNERI STRING QUARTET

DEC. 6 — TOM KRAUSE, baritone

JAN. 17 — QUATUOR ORFORD ET STANLEY MC CARTNEY, clarinette

FEV. 14 — QUATUOR JULLIARD
avec un artiste invité

MARS 21 — CHRISTINE WALEVSKA

AVRIL 4 — L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE HAMBOURG

PLACES RESERVEES Abonnements: Adultes: \$25
Etudiants (6 à 25 ans) (preuve d'âge) \$12
Pro Musica 1270 OUEST, RUE SHERBROOKE — TEL.: 845-0532

VU LA LENTEUR ET L'INEFFICACITE DU SERVICE POSTAL, ON SE PRIE D'ACHETER SES BILLETS LE PLUS TOT POSSIBLE OU DE SE PRESENTER AU SECRÉTARIAT ENTRE 13 ET 17 H.

AIRPORT

EN FRANÇAIS

CHAMPLAIN

STE CATHERINE PAPINEAU 524-1665

EN COULEURS

Le Piment de la Vie

"LES TIENS LES MIENS. LE NOTRE"

Henry Fonda-Lucille Ball

CREMAZIE

ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

Peter Sellers
"LA PARTY"

"Histoire d'un meurtre"

MERCIER

STE CATHERINE PLEX 255-6224

ELECTRA

STE CATHERINE AMHERST 522-9177

UN HOMME QUI FAIT LA LOI!!

LA VALLEE DES POUPÉES

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2092

L'HOMME LE PLUS DANGEREUX DU MONDE

ELLIOTT GOULD
CANDICE BERGEN

ATWATER 1

ALEXIS NIKON PLAZA

425-4745

GETTING STRAIGHT

EN COULEURS

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"

Mené de main de Maître:

"Claude Chabrol est le meilleur directeur de tout le cinéma français d'aujourd'hui."

"D'une grande intensité dramatique:"

"C'est le spectateur qui est mis KO?"

QUE LA BÊTE MEURE

MICHEL DUCHAUSSOY-CAROLINE CELLIER
un film de CLAUDE CHABROL

JEAN YANNE

L'AFFICHE!

VENDOME

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

Le Petit Baigneur de Louis FUNES

avec ANDREA PARISI ROBERT DHERY

DESSINS ANIMES

2e FILM

TUEZ JOHNNY RINGO

BRETT MALSEY GRETA POLYN

ENFANTS MOINS DE 12 ANS GRATIS

SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE

5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4 VERS CHATEAUGUAY

SAINT-DENIS et Bijou

1594, ST-DENIS, 849-4211 — 5030, PAPINEAU, 527-9131

Voyez "DEUX FEMMES EN OR" et gagnez une superbe médaille en or 14 karats, avec bracelet ou chaînette, au choix.

Des 'minoues' comme ça y ont jamais vu ça!

MONIQUE MERCURE
LOUISE TURCOT
DONALD PILON
MARCEL SABOURIN

MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS
PAR CLAUDE FOURNIER

DEUX FEMMES EN OR

TECHNICOLOR TECHNISCOPE

Aussi: Aux cinémas de Paris Québec, Trois Rivières, Sherbrooke, Hull, St-Jérôme, Valleyfield, Capri, Beauport, St-Eustache, St-Eustache et Rose St-Théodore.

CINEMAS G SALLES CLIMATISÉES

"Prélude à l'extase"

EN COULEUR

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI

Oswalt Kolbe par exemple: Adultère

EN COULEUR

ADOLPHE (en couleur)
une éducation amoureuse

CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 278-6155

Tous les vices du monde

COULEURS

aussi LA GAMINE: FEMME A 15 ANS (COULEUR)

CINÉMA DE PARIS 861-2996 **FLEUR DE LYS** 288-3303

LE 1er SEX WESTERN en Français

COULEURS

LEPERON BRULANT

2ème Grand film LA HONTE DE LA FAMILLE

JEAN-TALON 722-7000 **MAISONNEUVE** 524-2172

TORONTO DOMINION
la banque où le personnel crée toute la différence



Mme Meir arrive à New York

telephoto PA

Démentant Washington, Israël nie avoir violé le cessez-le-feu

NEW YORK (UPI, AFP, CP) — Sitôt arrivée, hier soir, à l'aéroport Kennedy, où elle a fait l'objet de mesures de sécurité extraordinaires, Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, a affirmé que son pays n'a pas violé le cessez-le-feu en vigueur depuis le 7 août (pour 90 jours) dans la région du canal de Suez.

On sait que M. Robert J. McCloskey, porte-parole du State Department de Washington, a déclaré hier, lors d'une conférence de presse, que les États-Unis possèdent la preuve qu'Israël a effectué, depuis le début de la trêve, au-dessus de la zone du cessez-le-feu, des vols de reconnaissance qui s'écartaient de l'accord intervenu dans le cadre du plan Rogers. Les photos soumises par Israël comme preuve du renforcement des défenses antiaériennes de la R.A.U., sont, d'après les experts du Pentagone, manifestement le résultat de vols effectués au-delà des limites stipulées.

"Je n'ai pas lu le rapport sur lequel s'est fondé M. McCloskey", a dit Mme Meir, mais je sais que mon pays n'a aucunement violé le cessez-le-feu. Par la suite, elle a déclaré qu'elle avait eu avec MM. Nixon et Rogers, entre autres, à Washington, la grand-mère chef d'Etat, a révélé: "J'espère pouvoir discuter du problème du Moyen-Orient ainsi que des problèmes qui, à mon sens, intéressent et Israël et les USA."

Au sujet d'une éventuelle libération des prisonniers palestiniens détenus par son gouvernement, elle a répondu à une question posée par un journaliste: "Je regrette, mais il s'agit d'hommes et de femmes qui doivent être traduits devant nos tribunaux. Ils ont tué, ou tenté de tuer, des Israéliens. Ils devront répondre de leurs actes."

En ce qui concerne les otages en

Désordres étudiants en Bolivie

LA PAZ, Bolivie (AFP) — Un étudiant en philosophie a été tué hier à Sucre, au cours des désordres qui s'y déroulaient depuis deux jours, à la suite de l'arrestation du père jésuite Jose Prats. Les étudiants avaient occupé dans la matinée la place Bolívar et partiellement détruit les installations d'un café-restaurant, ce qui avait motivé l'intervention de la police.

Il en était résulté de violentes échauffourées, les étudiants lançant des pierres, des cocktails molotov et usant de dynamite, tandis que les forces de l'ordre ripostaient à l'aide de grenades lacrymogènes. Puis des coups de feu avaient retenti des deux côtés. D'autres étudiants ainsi que des policiers et des soldats — qui avaient été appelés en renfort — ont été blessés. Mais leur nombre n'a pas été précisé.

Aux dernières nouvelles, on annonçait que Sucre qu'une commission médiatrice comprenant des recteurs de grandes écoles, des personnalités religieuses et des représentants des étudiants s'efforçait de mettre fin au conflit.

général, Mme Meir a précisé: "Nous croyons que, pour les libérer et pour prévenir tout autre acte de piraterie de ce genre, tous les pays concernés doivent former un front commun..."

La vieille dame, née en Russie et qui a vécu plusieurs années aux États-Unis, a ajouté: "Notre pays veut la paix... Il vaut mieux pour tous que les gouvernements du Moyen-Orient soient stables... Le roi Hussein (en proclamant la loi martiale) a fait un autre effort pour préserver l'unité de son pays et pour y maintenir l'ordre."

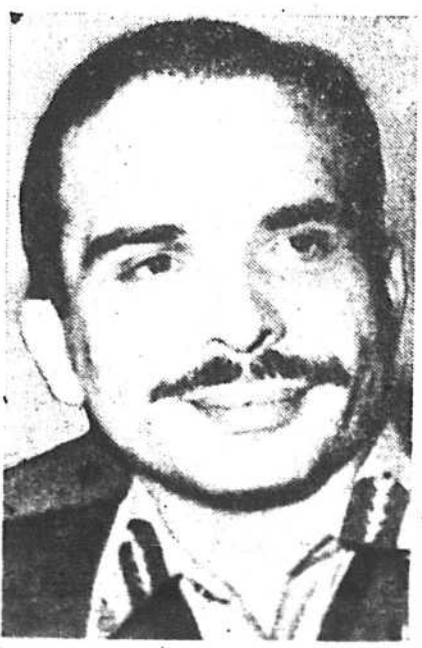
Des agents de police motorisés ont escorté Mme Golda Meir jusqu'à l'hôtel Waldorf Astoria après la conférence de presse.

A Washington, elle tentera d'obtenir pour Israël une aide militaire et économique dont la facture s'élèverait à \$1.800.000.000.

M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, a quitté Tel-Aviv ce matin pour New York. Il agira comme chef de la délégation de son pays à l'Assemblée générale de l'ONU.

Le "New York Times", sous la signature de l'un de ses correspondants diplomatiques, a révélé hier dans un article publié en première page du grand quotidien new-yorkais, que les États-Unis avaient acquis la certitude que le gouvernement de Tel-Aviv avait procédé à des vols de reconnaissance photographique et qu'il avait également procédé au renforcement de ses fortifications le long du canal.

Le gouvernement israélien s'est déjà plaint qu'à quinze reprises l'Égypte a violé le cessez-le-feu de 90 jours en procédant à la mise en place de fusées solaires "Sam-2" fournies par l'Union soviétique. Les protestations de Tel-Aviv ont été étayées par le gouvernement Nixon en affirmant que le gouvernement du Caire a étouffé sa défense anti-aérienne dans le secteur du canal de Suez depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 8 août dernier.



Hussein combat pour maintenir son trône

BEYROUTH (AFP) — Le roi le plus menacé de l'Orient a déclenché hier matin la lutte décisive pour sauvegarder son trône. Appuyé sur le gouvernement le plus fort qu'il ait jamais eu la Jordanie, il trouve devant lui une résistance maintenant unie qui a enterré — provisoirement sans doute — ses divisions et ses querelles. Pour la première fois depuis qu'il combat pour le maintien de la monarchie hachémite, c'est à des groupes d'hommes décidés à tout et abondamment armés, sur le sol même de la Jordanie, qu'il a à faire.

Personne ne peut dire si cet affrontement auquel tout le monde s'attendait se terminera heureusement pour lui comme les précédents.

"Jamais de répit", ce fut le titre que Hussein donna à son autobiographie il y a quelques années. Depuis, rien n'a changé dans l'agony de sa vie de souverain. Et maintenant sur le trône après avoir assisté à l'assassinat de son grand-père, le roi Abdallah, avoir succédé à un père dément, le roi Talal, qui

Si les Américains se retirent d'ici juillet 1971 Le Vietcong offre un nouveau plan de paix en huit points aux USA

Voici les principaux points du plan présenté à Paris par le GPR:

1—Dès que les USA et leurs alliés concernés se seront engagés à évacuer le Vietnam (date limite: 30 juin 1971), les armées populaires de la libération s'abstiendront de toute attaque contre les troupes en train d'opérer leur retraite. Puis les parties discuteront de la sécurité des troupes étrangères et du sort des prisonniers.

2—La question des forces vietnamiennes au Sud-Vietnam sera réglée par les seules parties vietnamiennes.

3—Formation à Saigon d'un gouvernement vraiment démocratique, excluant MM. Thieu Ky et Thiem, et voué au maintien de la paix, de l'indépendance, de la neutralité du pays, de la liberté de croyance. Libération des prisonniers politiques et fermeture des camps de concentration. Le G.P.R. de

concert avec un tel gouvernement cherchera une solution politique aux problèmes du Sud-Vietnam.

4—La population sud-vietnamienne choisira elle-même, par le truchement d'élections libres, la forme de gouvernement qu'elle préfère. L'Assemblée élue ainsi élaborera une nouvelle constitution.

5—Le gouvernement provisoire de coalition comprendra des membres du G.P.R., des personnes de l'administration de Saigon en faveur de la paix, de l'indépendance, etc.; des personnes d'autres appartenances politiques et religieuses... Ce gouvernement garantira l'exercice des libertés démocratiques, interdira toutes représailles, toute discrimination, à l'égard de personnes ayant collaboré avec l'une ou l'autre partie... Il appliquera une politique de paix et de neutralité à l'extérieur.

6—La réunification du Vietnam se fera par des moyens pacifiques et démocratiques, sans annexion, sans ingérence étrangère.

Mme Binh a déclaré que le G.P.R. "est disposé à établir dès maintenant des contacts avec des forces ou personnes appartenant à toutes les tendances politiques et religieuses, au pays et à l'étranger, y compris des personnes faisant partie de l'actuelle administration de Saigon, à l'exception de MM. Thieu Ky et Thiem."

En conclusion, elle a souligné que les nouvelles précisions fournies reflètent "les exigences légitimes du peuple vietnamien et répondent en même temps au

profond désir de paix du peuple américain et des autres peuples du monde."

Le délégué américain à la même conférence, M. David Bruce, qui a précédé Mme Binh à la tribune, a rejeté par avance son "initiative": aucune condition préalable ne saurait être admise, a-t-il dit en substance, et aucune partie ne doit être exclue de la négociation. Or, le porte-parole du Vietcong a exigé le retrait inconditionnel des troupes étrangères et l'élimination du régime actuel de Saigon.

Abandon des poursuites contre Mgr Defregger

MUNICH (UPI, Reuter) — Une déclaration émanée du bureau du procureur de cette ville, annonce l'abandon des poursuites contre Mgr Mathias Defregger, accusé de crimes de guerre.

Le prélat, maintenant âgé de 54 ans, a admis qu'il a, à titre de capitaine de la Wehrmacht, à l'époque, transmis l'ordre d'exécuter dix-sept civils du village de Filetto die Camara, dans les Abruzzes, région montagneuse d'Italie. Les villageois en question furent tués le 7 juin 1944. Le périodique ouest-allemand Der Spiegel avait révélé ce fait il y a un an.

La coopération économique et scientifique s'organise entre Bonn et Moscou

MOSCOU (AFP) — La phase d'exploitation concrète des accords politico-économiques qui liquidèrent le passif germano-soviétique en août à Moscou va s'ouvrir. Avant la brève mais capitale visite à la fin de ce mois de M. Karl Schiller, ministre fédéral de l'Économie, M. Hans Leussink, ministre

ouest-allemand de la recherche scientifique, va tenter de mettre sur pied, entre la RFA et l'URSS, un cadre de coopération scientifique comparable à celui dont disposent depuis quatre ans l'URSS et la France.

Après lui, M. Schiller, qui séjournera en URSS du 23 au 27 septembre (avec une visite à Kiev, en Ukraine) posera les jalons d'une coopération économique plus ample entre les deux pays.

Attenda le 17 septembre à la tête d'une délégation de dix personnes, M. Leussink renouvellera les contacts déjà pris au printemps par M. Egon Emmel, envoyé spécial du ministre fédéral des affaires étrangères. Son but, assure-t-on de source informée, est de fournir à la coopération germano-soviétique naissante un cadre et des mécanismes scientifiques et techniques permettant d'abord l'échange de savants et de méthodes, et ensuite le travail en commun.

M. Leussink, qui demeurera en URSS jusqu'au 29, aura plusieurs entretiens avec MM. Vladimir Kiriline, président du comité d'Etat pour la science et la technique, et Mstislav Reldyeh, président de l'Académie des sciences. Il s'occupera au tourisme en se rendant à Tbilissi (le 24) et à Leningrad (les 26 et 27), et à la science en visitant les installations nucléaires de Serpoukhov le 23 (où la France collabore avec les Soviétiques), et Avandemgorod, près de Novosibirsk, en Sibirie, les 20 et 21.

Dans cette dernière ville, où se rendra également le président Pompidou début octobre, M. Leussink, indiquent, tentera de mettre au point avec les Soviétiques un programme d'échange de chercheurs et de techniciens et ensuite d'institutionnaliser un programme de recherches et d'expériences en commun dans divers domaines, dont celui de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Le ministre, qui arrivera à Moscou le 17 venant de Copenhague, sera accompagné par les professeurs Adolf Butenandt, directeur de la société Max Planck, Hans Rumpf, président de la conférence des recteurs de la RFA, Julius Speer, président de la Deutsch Forschung-Gesellschaft, West, président du conseil scientifique, et de plusieurs fonctionnaires ministériels.



telephoto PA

Violentes bagarres entre policiers et "chicanos" à Los Angeles

Des incidents violents ont éclaté entre policiers et "chicanos" — immigrés mexicains — hier soir à Los Angeles à l'occasion d'un grand défilé marquant le 16e anniversaire de l'indépendance du Mexique. En fin de soirée, la police indiquait que 20 membres des forces de l'ordre avaient été blessés, dont un par balle. 41 personnes ont été arrêtées.

Les bagarres ont commencé en fin d'après-midi alors que le défilé auquel avaient pris part quelque 2.500 personnes se dispersait. Environ 800 "chicanos", pour la plupart des jeunes gens, se sont heurtés aux policiers près du parc du Belvédère, dans le quartier est de Los Angeles, dont la population est à prédominance d'origine mexicaine. Les

jeunes ont bombardé les policiers à coups de matraque et de grenades lacrymogènes. Plusieurs camions utilisés dans le défilé ont été incendiés. Le 20 août dernier, des incidents semblables entre "chicanos" et policiers avaient fait trois morts, dont un journaliste d'origine mexicaine, et de nombreux blessés.

verbeux Ahmed Choukri, sans parler des extrémistes Georges Habache et Nayef Hawatmeh.

La première grave crise eut lieu en novembre 1968, lorsque les commandos se rebellèrent contre les limites à leur action que l'autorité voulait leur imposer. Après plusieurs jours de combats, un accord intervint. Les deux parties étaient restées sur leurs positions. Quelques mois plus tard, en février, ce fut le roi qui prit l'initiative de la crise en édictant une série de dispositions pour limiter l'activité des fedayin: interdiction de circuler en armes, d'occuper des positions dans Amman, de garder des explosifs et des armes dans la capitale.

Un grave et sanglant conflit éclata. Mais le roi et Yasser Arafat se réconcilièrent. Les commandos s'apaisèrent. L'affrontement décisif, celui qui risquait maintenant d'éclater d'un moment à l'autre, fut évité, mais en juin nouvelle crise, beaucoup plus dangereuse celle-là, qui fit de nombreux morts (plusieurs centaines, dit-on) avec combats à la mitrailleuse, tirs d'artillerie etc...

La première grave crise eut lieu en novembre 1968, lorsque les commandos se rebellèrent contre les limites à leur action que l'autorité voulait leur imposer.

Après plusieurs jours de combats, un accord intervint. Les deux parties étaient restées sur leurs positions. Quelques mois plus tard, en février, ce fut le roi qui prit l'initiative de la crise en édictant une série de dispositions pour limiter l'activité des fedayin: interdiction de circuler en armes, d'occuper des positions dans Amman, de garder des explosifs et des armes dans la capitale.

Un grave et sanglant conflit éclata. Mais le roi et Yasser Arafat se réconcilièrent. Les commandos s'apaisèrent. L'affrontement décisif, celui qui risquait maintenant d'éclater d'un moment à l'autre, fut évité, mais en juin nouvelle crise, beaucoup plus dangereuse celle-là, qui fit de nombreux morts (plusieurs centaines, dit-on) avec combats à la mitrailleuse, tirs d'artillerie etc...

Presque miraculeusement, le calme revint après qu'un accord eût été conclu sous l'égide de quatre puissances arabes: le Soudan, la Libye, l'Algérie et la République arabe unie.

Hussein avait alors été l'objet d'un attentat. Le convoi motorisé dans lequel il se trouvait fut pris sous le feu de commandos palestiniens à la sortie sud d'Amman. Le roi descendit de voiture, fit le coup de feu contre ses agresseurs et ne fut pas atteint.

A la fin du mois d'août dernier, nouvel attentat sur la route de l'aéroport à Amman. Le roi en sortit encore une fois indemne.

Personnellement plusieurs fois menacé de mort, objet pendant des années des attaques d'une partie du monde arabe, le jeune roi, sur le trône depuis l'âge de 16 ans, joue aujourd'hui sans doute la partie la plus grave et la plus dangereuse de sa vie. Il a la "Baraka" (chance), dit-on dans le monde arabe. Ça lui a-t-elle longtemps à le protéger, lui et la monarchie hachémite?

"THE 220 CLUB INC."

"LE CLUB 220 INC."

"Avis est, par la présente donné que 'THE 220 CLUB INC.' 'LE CLUB 220 INC.' une 'corporation' d'incorporation selon la Loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social dans la cité de Lachine, se propose de solliciter des investisseurs, des compagnies et des particuliers pour la formation d'une société d'investissement en vue de la construction d'un immeuble commercial à Lachine, Québec, d'une superficie de 5,20 acres, situés à l'intersection de la route 137 et de la route 138, à Lachine, Québec, H3T 1P7.

DATE à Lachine, le 17 septembre 1970.

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE POINTE CLAIRE

ELECTIONS MUNICIPALES

DU 1er NOVEMBRE 1970

Avis aux corporations, sociétés commerciales et associations.

Les corporations, les sociétés commerciales et les associations sont invitées à déposer leur candidature pour l'élection municipale du 1er novembre 1970, à la ville de Pointe Claire, Québec, H3T 1P7.

DATE à Lachine, le 17 septembre 1970.

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Joseph P. Touché, Secrétaire

Ottawa devrait assumer

l'entière responsabilité

de la lutte anti-pollution

OTTAWA (PC) — La constitution canadienne devrait être assez souple pour permettre au gouvernement fédéral d'adopter des mesures pour contrôler l'environnement sur tout le territoire du Canada tout en respectant la juridiction des provinces dans ce domaine.

Le gouvernement fédéral devrait assumer la responsabilité entière de la protection de l'environnement, des dangers de pollution d'origine internationale et de la promotion, sur le plan international, des objectifs et devoirs du Canada en ce qui concerne l'environnement.

Il reviendrait toutefois aux provinces d'exécuter en majeure partie les programmes qui leur sont propres.

Telle est la position qu'a adoptée, le premier ministre de l'Ontario, M. John Roberts, dans un document déposé à la

table des discussions constitutionnelles, à Ottawa.

Le problème de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau fait l'objet, actuellement, de pourparlers entre Ottawa et les provinces afin de déterminer les compétences de chacun, selon la constitution.

Echange de vues

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a appuyé en principe les grandes lignes du document de M. Roberts, d'après les propos qu'il a tenus devant les journalistes à sa sortie de la salle de conférence.

M. Roberts a préconisé une série d'échanges de vues entre le fédéral et les provinces afin d'en arriver éventuellement à une entente écrite.

"L'aboutissement de ces négociations devrait être la conclusion d'une entente officielle entre deux ou plusieurs gouvernements."

"Ces ententes écrites auraient l'avantage de prévenir toute incompréhension ultérieure entre les gouvernements en cause", a poursuivi le premier ministre ontarien.

Ce dernier a proposé également la formation d'un comité ad hoc composé d'un haut représentant de chaque province et de chaque Etat des Etats-Unis ainsi que d'un représentant de chacun des gouvernements fédéraux.

Ce groupe de travail remplirait bénévolement et dans un esprit de coopération les tâches de protéger l'environnement jusqu'à ce que la Commission mixte internationale prenne la relève.

Les grands lacs

La proposition de M. Roberts concerne particulièrement la région des Grands Lacs "où la pollution est si grave que les provinces et les Etats limitrophes souhaitent voir le gouvernement fédéral renforcer son autorité et améliorer les conditions de l'environnement dans le bassin des Grands Lacs".

Cette analyse des problèmes de la pollution laisse entrevoir le besoin d'étudier un certain nombre de mécanismes pour arriver au degré de souplesse requis, et pour garantir la création et la continuité de programmes efficaces d'environnement, selon M. Roberts.

Ces mécanismes, d'abord, en ordre d'importance, ont les ententes intergouvernementales, la délégation législative ou administrative et la primauté de certains domaines où les deux niveaux de gouvernement exercent une compétence égale.

QUEBEC (PC) — L'Association des médecins-vétérinaires praticiens est préoccupée par l'usage inconsidéré de médicaments par les cultivateurs qui, pour un bon nombre, préfèrent administrer eux-mêmes les médicaments à leurs bêtes plutôt que de faire appel aux services des vétérinaires de leur région.

Quelque 250 membres de

l'association, réunis en congrès à Beaufort, en banlieue de Québec, en fin de semaine, ont émis l'opinion que seule une législation appropriée pourrait mettre fin à cet état de chose.

Cependant, selon les vétérinaires, des gens "bien en place" n'auraient aucun intérêt à ce que le gouvernement provincial légifère sur cette question et mette fin à ce libéralisme.

Les congressistes ont, par ailleurs, formulé le souhait d'une présence plus dynamique de la médecine vétérinaire et d'une collaboration plus étroite entre les ministères de l'éducation et de l'Agriculture, afin d'effectuer les investissements qui s'imposent à l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, pour que les chercheurs puissent obtenir les laboratoires et les salles d'animaux d'expérience indispensables.

L'intégration de la médecine vétérinaire à l'agriculture apparaît comme une chose essentielle aux médecins-vétérinaires praticiens qui réclament par ailleurs de meilleures conditions de travail, notamment ceux des milieux ruraux qui doivent parfois travailler 80 heures et plus par semaine.

Quant à l'étatisation telle qu'institué présentement au Nouveau-Brunswick, elle leur apparaît comme une solution peu valable et plusieurs vétérinaires, surtout parmi les jeunes, s'y opposent catégoriquement, car en plus d'être onéreux et peu intéressants pour le producteur, ils ne feraient que saper leurs ambitions.

À propos, comme solution de rechange, l'établissement de cliniques à travers toute la province, la responsabilité de ce investissement étant partagée à part égale entre le gouvernement et les municipalités intéressées.

Le Dr André Saucier, de Montréal, a été élu président de l'organisme, à l'issue du congrès, dimanche.

ACHETEUR

d'expérience pour commerce de bois et matériaux de construction. Bonnes conditions de travail, assurance, retraite, assurance salaire, plan de pension.

DANSEREAU & POIRIER Liée

1350 Boul. Laurentien

St-Laurent

334-2020

ACHETEUR

d'expérience pour commerce de bois et matériaux de construction. Bonnes conditions de travail, assurance, retraite, assurance salaire, plan de pension.

DANSEREAU & POIRIER Liée

1350 Boul. Laurentien

St-Laurent

334-2020

ACHETEUR

d'expérience pour commerce de bois et matériaux de construction. Bonnes conditions de travail, assurance, retraite, assurance salaire, plan de pension.

DANSEREAU & POIRIER Liée

1350 Boul. Laurentien

St-Laurent

334-2020

ACHETEUR

d'expérience pour commerce de bois et matériaux de construction. Bonnes conditions de travail, assurance, retraite, assurance salaire, plan de pension.

DANSEREAU & POIRIER Liée

1350 Boul. Laurentien

St-Laurent

334-2020

ACHETEUR

d'expérience pour commerce de bois et matériaux de construction. Bonnes conditions de travail, assurance, retraite, assurance salaire, plan de pension.

DANSEREAU & POIRIER Liée

1350 Boul. Laurentien

St-Laurent

334-2020

ACHETEUR

d'expérience pour commerce de bois et matériaux de construction. Bonnes conditions de travail, assurance, retraite, assurance salaire, plan de pension.

Si Bourassa et Trudeau sont sérieux, ils commenceront à négocier tout de suite

— Mario Beaulieu

"Il nous faut une nouvelle constitution d'ici trois à cinq ans et commencer tout de suite à négocier sérieusement. Si MM. Bourassa et Trudeau ne prouvent qu'ils sont sérieux, qu'ils s'exécutent sans tarder. Mais sont-ils sérieux?"

C'est du moins l'opinion qu'a émise, hier midi, M. Mario Beaulieu, ancien député unioniste de Dorion et ancien ministre des Finances dans le cabinet Bertrand, dans une conférence qu'il prononçait, hier midi, au club Kiwanis-Saint-Laurent.

M. Beaulieu a précisé qu'il ne croyait pas possible comme le disait M. Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan,

la nécessité de deux décennies pour arriver à une nouvelle constitution. "Il serait alors trop tard pour les Québécois, ajoute-t-il, il n'y a aucun doute là-dessus."

Selon M. Beaulieu, il ne s'agit nullement de "chantage" mais de "réalisme". Il a du reste soutenu que la population québécoise avait prouvé, à la dernière élection qu'en grande partie "elle en avait assez".

L'ancien ministre a appuyé sa thèse sur le fait que 23 p. cent du vote étaient allés au Parti québécois. A son avis, ces 23 p. cent représentent beaucoup plus en réalité parce que ce vote a été donné en ma-

jorité par des Canadiens français du Québec. Il conclut donc qu'un Montréalais sur deux d'expression française ou presque a voté pour le Parti québécois.

M. Beaulieu a repris sa thèse de février dans laquelle il suggérait une association du Québec avec les Etats-Unis. Il a rappelé qu'il écartait l'assimilation totale aux Etats-Unis pour n'envisager qu'un "projet d'association librement consentie", préservant non seulement notre langue et notre culture mais assurant notre parfait épanouissement dans le respect mutuel des parties contractantes. Il a d'ailleurs insisté sur le fait qu'il existait

différentes formes d'association qui conviennent à différentes périodes. Il a cité des exemples d'Etats américains qui avaient reçu des "statuts particuliers": le Texas, la Louisiane, le Nouveau-Mexique, Porto-Rico.

"Les Etats-Unis ne sont pas hostiles à des statuts particuliers pour des raisons particulières", ajoute-t-il. De surcroît, les habitudes et le mode de vie des deux pays se comparent jusqu'à un certain point. Et il en arrive à la conclusion que le Québec avait intérêt à étudier la possibilité d'une perspective d'association avec les Etats-Unis.

Il a également rappelé les chiffres qu'avait donnés M. Gérard Pelletier au cours d'une conférence l'an dernier en France. Selon les chiffres en question, les Etats-Unis offriraient un revenu global de 15 à 30 pour cent supérieur à celui que nous avons.

"Nous sommes à l'heure du choix, soutient, de plus, M. Beaulieu. Le Canada anglais ou le gouvernement fédéral nous ferment constamment les portes." Il a en outre tenu à faire une mise au point relativement aux allégations de M. Trudeau qui prétendait qu'avant Bourassa, il n'avait pas "d'interlocuteurs valables". Pourtant Johnson et Bertrand étaient à son sens, "deux Québécois honnêtes et intégrés qui voulaient sauver leur pays".

"Si M. Trudeau est prêt à négocier une nouvelle constitution selon des couleurs politiques, je crois que nous avons affaire à un petit politicien; si ce n'est pas son seul argument, je crois que ça fait pitié."

Enfin, M. Beaulieu a fait allusion à la défaite de ce "grand parti" qu'est l'Union nationale. Il a admis qu'il y avait des moments difficiles, des moments glorieux, des mo-

ments douloureux, que l'Union nationale a traversés. "Qu'on se méfie! a-t-il lancé, l'Union nationale ne dis-

paraîtra pas: l'Union nationale est un instrument qui veut vous servir et qui va encore vous servir longtemps."

OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (CH) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDIS DE 9 A.M. à MIDI

1
Une évocation de 24 heures pour seulement
\$16.00*
A L'INTÉRIEUR
1 nuit dans une chambre merveilleuse. Téléviseur RCA pour les premiers arrivés.
Choix de menus pour 2 délicieux repas. Piscine, bain sauna.
Billard, tennis sur table.
Danse en soirée.

ESTÉREL
A L'EXTÉRIEUR
Golf et tennis, sans frais additionnels.
Notre animateur social se fera un plaisir de vous orienter vers les activités de votre choix, et fera tout en son pouvoir pour que votre séjour à l'Estérel soit le plus agréable.
Réservez dès maintenant. Téléphonez à 866-8224. (ligne directe de Montréal) ou écrivez à: l'Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Comté Terrebonne, Québec.
*Par personne. 2 personnes par chambre. Taxe et pourboires compris.
l'Estérel
31 miles de Montréal. Total 23 km. L'Estérel des Québécois.

2
Un repas bien mérité de 48 heures pour seulement
\$31.00
A L'INTÉRIEUR
2 nuits dans une chambre merveilleuse. Téléviseur RCA pour les premiers arrivés.
Choix de menus pour 4 délicieux repas. Piscine, bain sauna.
Billard, tennis sur table.
Danse en soirée.

TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA DÉCORATION
SOUS UN MÊME TOIT
PLANCHES AGLOMÉRÉES 1/2 (Particules de bois)
PRIX SPÉCIAL \$259
PANNEAUX PRÉFINIS ACAJOU "LAUAN" 4' x 8'
PRIX SPÉCIAL \$354
PANNEAUX DE BOIS RÉEL 4' x 8' Acajou "TIAMA"
PRIX SPÉCIAL \$899
PANNEAUX PRÉFINIS 4' x 8' Chêne "MONTEREY"
PRIX SPÉCIAL \$553
SHEARER
50 boulevard STINSON, VILLE ST-LAURENT
748-6161 748-9013

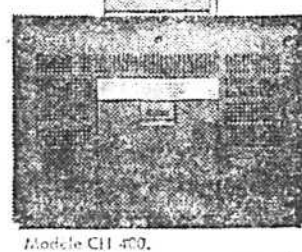
SHEARER LUMBER
OFFRES SPECIALES D'OUVERTURE
DE NOTRE NOUVEAU CENTRE D'ECONOMIE
Système économique "PAYEZ et EMPORTEZ"
EXPOSITION PERMANENTE DE PLUS DE 40 MODELES DE PANNEAUX PRÉFINIS DONT LA MARQUE "LUXAPLY" MODELES 1971.
PARTICIPEZ A NOTRE TIRAGE A L'OCCASION DE NOTRE VENTE
Avec chaque achat de \$1 à \$50, vous pouvez gagner 2 magnifiques bicyclettes. Ou, avec chaque achat de \$50.00 et plus, gagnez un magnifique téléviseur portatif.
VILLAGE ST-LAURENT
Boulevard Métropolitain
VILLE MONT ROYAL
SUD

Lloyd's ne se contente pas de vous donner une simple garantie avec ce stéréo 8 pistes transistorisé.



Vous avez également Leslie, Arne, Roger, Vern, et Laslo.

Leslie, Arne, Roger, Vern et Laslo sont les directeurs du Service après-vente chez Lloyd's. Quand vous achetez un appareil Lloyd's, n'importe où au Canada, il y a tout près d'un centre Lloyd's de service après-vente, dont le personnel dynamique est formé de professionnels qui croient en leur produit parce qu'ils connaissent bien chaque appareil. Ils savent que l'extérieur est des plus élégants, que la partie électronique est de fabrication rigoureusement précise, que le produit est soumis à une série d'inspections minutieuses, que le client pourra l'utiliser pendant de longues années, sans aucun ennui. Vous n'aurez sans doute jamais à vous prévaloir de la garantie que nous vous donnons, mais, si jamais vous deviez le faire, vous pourriez toujours compter sur Leslie, Arne, Roger, Vern et Laslo.



Magnétophone à cassettes Lloyd's portatif stéréo 8 pistes, transistorisé.
Que la musique vous suive partout — à la plage, en pique-nique, en auto, au bureau, à l'école! Cet appareil aux lignes supérieures joue les enregistrements sur cassettes 8 pistes, fonctionne sur courant domestique ou sur pile, ou encore se branche à la prise d'allumage de la voiture. Les deux haut-parleurs se replient en une valisette de 10 1/2" x 12" x 7 1/2".
\$119.95



Personnellement garanti.

Radios, stéréos modulaires, magnétophones.

En vente chez les concessionnaires Lloyd's suivants:

DEC AUDIO
2343 rue Fleury Est
Montréal, P.Q.
387-7986

LA SCALA MUSIC
4116 rue Wellington
Verdun, P.Q.
766-7030

HOUSECRAFT LIMITED
3033 rue Masson
Rosemont, P.Q.
721-4591

JEAN-TALON PHOTO INC.
1568 rue Jean-Talon E.
Montréal, P.Q.
729-2921

DOMON LIMITED
1360 rue Notre-Dame O.
Lachine, P.Q.
637-5835

GRAND APPLIANCES
4202 rue Sherbrooke O.
Montréal, P.Q.
486-1135

ALEX SHERMAN'S MUSIC CENTRES
ALEXIS NIXON PLAZA
Montréal, P.Q.
933-2759

ALEX SHERMAN'S MUSIC CENTRES
LES GALERIES D'ANJOU
Ville d'Anjou, P.Q.
353-5420

ALEX SHERMAN'S MUSIC CENTRES
1353 rue Ste-Catherine O.
Montréal, P.Q.
842-5812

AUDIODRONIC
368 rue Ste-Catherine O.
Montréal, P.Q.
861-5451

ALEX SHERMAN'S MUSIC CENTRES
Plaza Côte-des-Neiges
Montréal, P.Q.
735-4191

ANDRE RADIO
440 rue Peel O.
St-Hubert, P.Q.
679-8311

STEREO CITY
10351 boul. Gouin
Roxboro, P.Q.
634-6778

ETCO ELECTRONICS
464 rue McGill
Montréal, P.Q.
208-8217

ETCO ELECTRONICS
Centre Plaza Greenfield
Greenfield Park, P.Q.
672-1720

ETCO ELECTRONICS
PI Ville Marie Shopping Plaza
Montréal, P.Q.
846-4003

ETCO ELECTRONICS
Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, P.Q.
353-6130

RADIO PLAZA INC.
6365 rue St-Hubert
Montréal, P.Q.
277-1169

624 rue Jean-Talon, E.
Montréal, P.Q.
277-1169

CAR STEREO CENTRE
1855 rue St-Louis
St-Laurent, P.Q.
747-4118

CAR STEREO CENTRE
3817 rue Jean-Talon O.
Montréal, P.Q.
739-5559

MAGASIN BEAUCOURT
1013 rue Ste-Catherine E.
Montréal, P.Q.
819-3737

WOLCO DEPT STORES
CHARLIE & MARTINEAU
4690 rue Ste-Catherine, E.
Montréal, P.Q.
754-7547

BRAULT & MARTINEAU
5250 rue Jean-Talon E.
Montréal, P.Q.
728-3646

BRAULT & MARTINEAU
1906 chemin Chamblay
Ville Jacques-Cartier, P.Q.
679-1260

ALWIN'S LIMITED
1926 rue Ste-Catherine O.
Montréal, P.Q.
937-3547

ALWIN'S LIMITED
6177 rue Sherbrooke O.
Montréal, P.Q.
489-8444

LAYTON BROS.
1240 rue Ste-Catherine O.
Montréal, P.Q.
366-7791

EDWARDS LIMITED
3250 rue Sherbrooke O.
Montréal, P.Q.
476-1040

CHARLIE & MARTINEAU
101 - 5e Avenue
Lachine, P.Q.
434-1661

STUDIO F. LAPARE
2530 rue Dorval
Montréal, P.Q.
351-3770

AMEUB. CLAUDE LACOMBE
3807 rue Hochelaga
Montréal, P.Q.
255-5126

MAISON H. LABROSSE
85 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.
697-3200

LACHINE RADIO & T.V.
225 - 15e Avenue
Lachine, P.Q.
637-0321

MILANO FURNITURE
6541 boul. St-Laurent
Montréal, P.Q.
271-3313

A. COURCHÈNE
2532 rue Notre-Dame O.
Montréal, P.Q.
922-5604

MULTI-VIDEO
4550 ave. Wellington
Verdun, P.Q.
761-1241

SERVEX CO.
4237 rue Victoria
Montréal, P.Q.
737-6094

ARCA FURNITURE
3997 St-Laurent
Montréal, P.Q.
845-6470

RADIO HUYSEP
5945 ave du Parc
Montréal, P.Q.
274-0539

BOUCHARD FURNITURE
8611 de LaSalle, P.Q.
366-7448

AU SALON DE L'ECONOMIE
2558 rue Rouen
Montréal, P.Q.
526-2533

GROVER'S LIMITED
3939 ave Wellington
Verdun, P.Q.
937-8731

AUSTIN T.V.
1900 rue Beaubien E.
Montréal, P.Q.
276-2141

ARMANDO CICCETTI
3730 rue Mansfield
Montréal-Nord, P.Q.
321-1810

GEO. ALLEN T.V.
207 Côte-Vertu
St-Laurent, P.Q.
331-5391

PAYETTE RADIO LIMITED
730 rue St-Jacques O.
Montréal, P.Q.
866-5681

DOMINO FURNITURE
3515 boul. St-Laurent
Montréal, P.Q.
844-4481

MAGIC TOUCH T.V.
4996 chemin Reine-Marie
Montréal, P.Q.
737-8377

ELECTRA T.V. & FURNITURE
5159 avenue du Parc
Montréal, P.Q.
274-4241

DARNA & SARNAI
3864 boul. St-Laurent
Montréal, P.Q.
288-5241

WOODHOUSE STORES
LEGARE STORES
HANDY ANDY STORES

BROSSEAU FAIRVIEW
FAIRVIEW SHOPPING CENTRE
POINTE-CLAIRE, P.Q.
Aussi NORMANDIE

Succès "raisonnable" des programmes d'emplois d'été pour les étudiants universitaires

Les étudiants d'universités et de collèges ont mystifié les experts qui s'étaient mis à prédire que les programmes d'emplois d'été pour les étudiants universitaires ne seraient pas très réussis. Avec l'aide des programmes fédéraux de main-d'œuvre et de campagnes lancées par certains secteurs des affaires et les bureaux de placement des milliers d'étudiants ont pu se trouver des emplois là où les prédictions ne voyaient rien pour eux pour l'été 1970.

Un relevé transcanadien établi par la Presse Canadienne indique que, même s'il y a eu des endroits moins chanceux, les bureaux de placement des

campus, en général, ont réussi à placer leurs étudiants. Des statistiques solides révéleront bientôt l'ampleur de ces succès quand le ministère de la Main-d'œuvre publiera ses chiffres concernant le nombre de demandes d'emplois et comment on y a fait face.

A Saint-Jean, N.-B., la moitié de 1.200 étudiants qui avaient fait une demande ont trouvé du travail à temps plein ou à temps partiel. A Montréal, il y eut plus de

problèmes. Même si l'Université de Montréal a refusé de faire des commentaires, un représentant de Sir George Williams a déclaré que 376 de 1.680 demandes d'étudiants ont été remplies, faisant de 1970 le pire été des cinq dernières années.

A l'Université McGill, seulement 15 ou 20 pour cent des étudiants ont obtenu des emplois, mais plusieurs se sont cassés eux-mêmes, et n'apparaissent pas dans cette compilation.

A l'Université Laval de Québec, environ 80 pour cent des 3.000 étudiants inscrits ont

trouvé des emplois. Le directeur du placement, à Laval, M. Émile Simard, a déclaré que le gouvernement provincial avait donné l'exemple en demandant à tous les ministères d'utiliser le plus grand nombre d'étudiants possible.

En Ontario, l'Université de Toronto a trouvé de l'ouvrage pour 86 pour cent de ses 5.019 étudiants inscrits. A Ottawa, l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa ont mis sur pied une "Maison d'étudiants" qui s'occupait de chercher les emplois sollicités, et les résultats ont été hautement satisfaisants. On y trouva de l'em-

ploi à 3.772 étudiants.

Sault-St.-Marie a triplé ses chiffres de 1969 et Sarnia a placé 63 pour cent de ses étudiants à la recherche de travail.

Les statistiques n'étaient pas disponibles en Saskatchewan, mais un porte-parole de l'Université de Saskatchewan, à Regina, a dit qu'il y avait moins d'emplois cette année.

Les chiffres de l'Alberta sont variés. Les 7.000 étudiants de l'Université de l'Alberta ont presque tous été casés. Mais à Calgary seulement 350 de 2.500 inscrits ont pu trouver du travail.

Nomination de 3 enquêteurs sur le transport, à Laval

de notre bureau de Québec

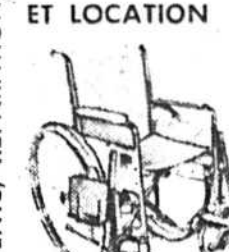
QUÉBEC—Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a révélé hier que la commission chargée d'étudier le problème du transport en commun à Laval serait composée de trois membres.

Le communiqué précise que les trois personnes qui se sont vu confier ce mandat sont M. Raymond Lacasse, qui a déjà fait plusieurs études analogues, ainsi que Me Adolphe Prévost et M. Robert Filiatrault, tous deux de Laval.

La commission doit com-

mencer ses travaux immédiatement et soumettre son rapport au ministre avant le 1er décembre prochain.

VENTE, REPARATION ET LOCATION



d'objets et d'appareils orthopédiques ou utiles pour les soins médicaux spéciaux à domicile ou à l'hôpital.

Exemples :
 - bas élastiques — corsets orthopédiques — ceintures herniaires — lits d'hôpitaux — fauteuils roulants — cannes — béquilles.

Adresses-vous à :
C. MARTIN JUNIOR & CIE
 (division Régent St-Pierre)
 4327 rue St-Denis
 849-90-11



Les Galeries Towers

MAGASINS A RAYONS... les spécialistes du rabais!



PANTALONS ET CHEMISES DE TRAVAIL EN KORATRON

Ensemble complet

999

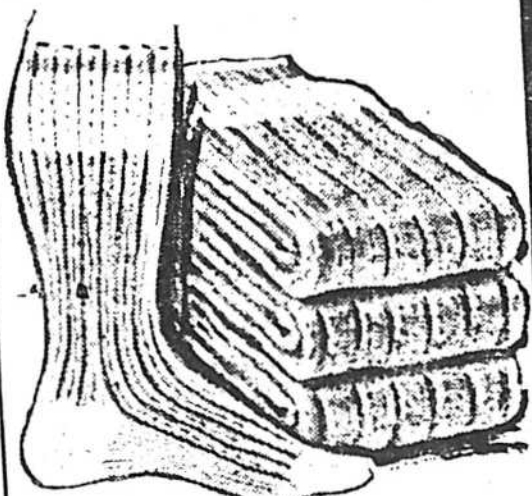
Pantalons 30-44

555

Chemises 14 1/2-17 1/2

444

Ensembles de travail assortis en Koratron. Lavables à la machine, pressage permanent. Resteront toujours impeccables et très confortables. Fabrication canadienne par "Maverick". Fin traité "dégage-saleté" résiste aux taches. Les chemises sont à manches longues. Pantalons sans pli. Mélange de 50% Fortrel et 50% Coton. Divers coloris pratiques!

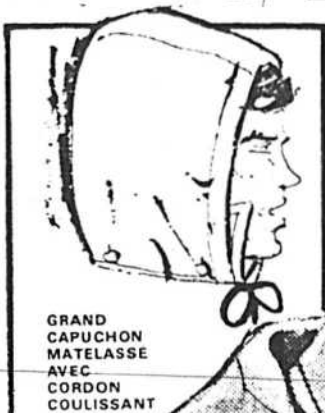


Chaussettes de travail - 3 paires

Le paquet de 3 paires

177

Fabrication canadienne. Laine résistante renforcée de nylon. Hauts à côtes. Par "Maverick".



GRAND CAPUCHON MATELASSÉ AVEC CORDON COULISSANT

PARKAS AVEC CAPUCHON

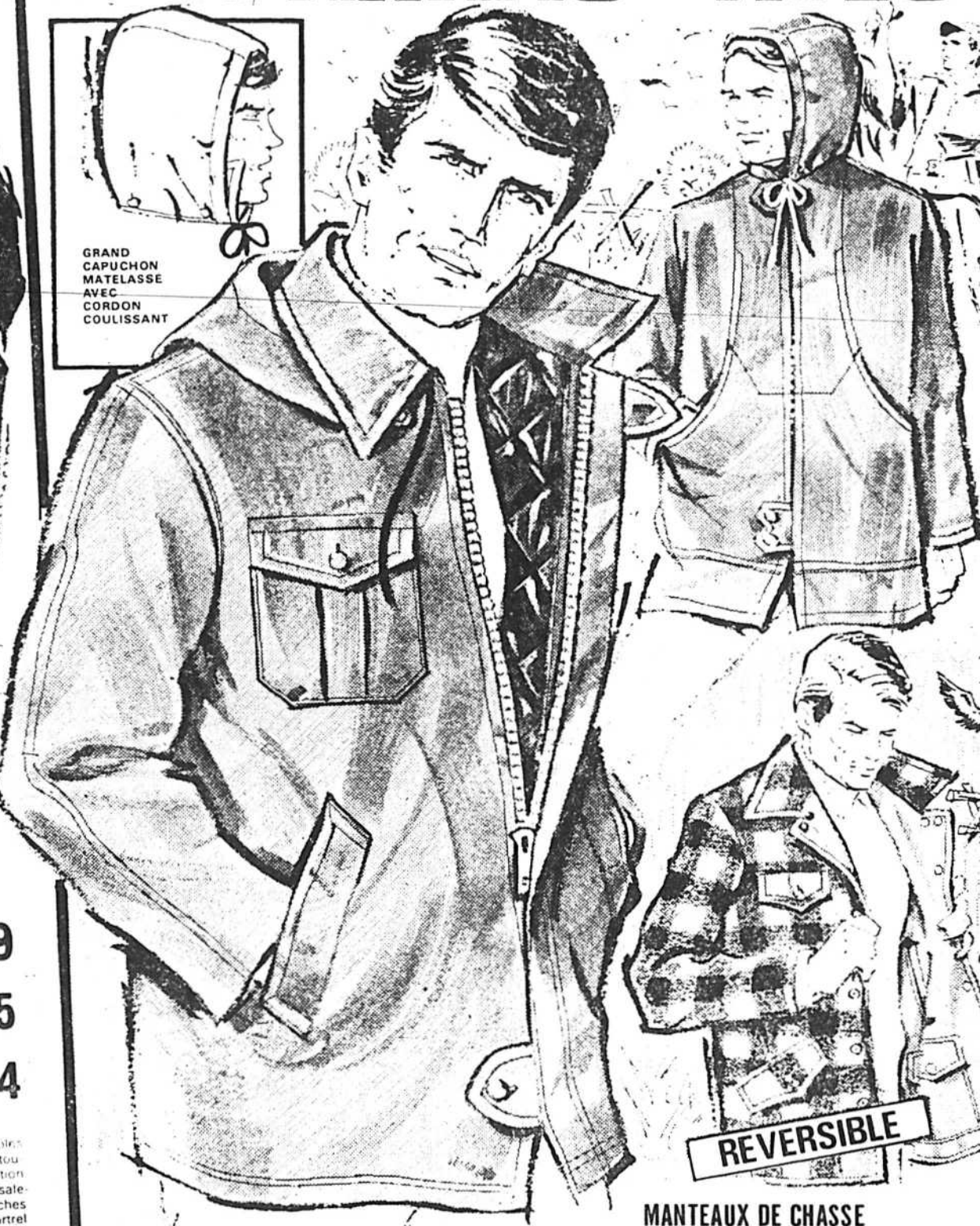
DOUBLURE MATELASSÉE

NOTRE PRIX RÉG. 12.88

MAINTENANT SEULEMENT

9.99 CHACUN

Parkas genre hydro, durables, faits pour résister aux plus durs traitements. En coutil toile de coton avec chaude doublure matelassée. Grand capuchon matelassé avec cordon coulissant, grosse glissière devant, poignets en tricot. Disponibles en vert olive et vert forêt. Tailles 36-46. Une aubaine fantastique!



REVERSIBLE

MANTEAUX DE CHASSE

Notre prix Rég. 18.99

1500

Manteaux reversibles, faits de 2 tissus imperméables, très résistants. 4 poches de chaque côté, plus grande poche à gibier, 32" de long, 36-46!

VESTES DOUBLÉES DE PELUCHE

Notre prix rég. 6.99

555

Vestes doublées de peluche chaude et luxueuse. Suedine ou velours côtelé, au choix. Avec doublure épaisse. Solide glissière devant, 36-46!

CHEMISES EN FLANELLE

Notre prix rég. 2.79

222

Solide coton de flanelle avec un fini doux. Empiement double et coutures piquées. Devant à boutons, plaque!



14.88

BOTTILLONS 8" EN CUIR

Empiement en cuir, talons et pointes durables, semelles premières cousues, cambrure en acier, 6-12!



7.88

BOTTILLONS EN CUIR

Empiement en cuir, semelles premières cousues, Pointures 6-12. Un achat superbe et pratique.

BOTTES ÉPAISSES

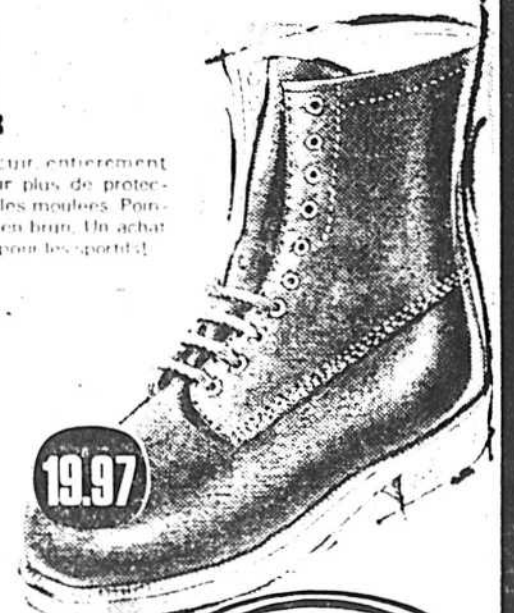
Parfaites pour la chasse ou pour les travaux de construction. Empiement solide en caoutchouc. Entièrement isolées de mousse et doublées de deux cotons. Pointures 6-12. Une aubaine remarquable!



4.44

BOTTES EN CUIR

Bottes en cuir, entièrement isolées pour plus de protection. Semelles moulées. Pointures 7-12 en brun. Un achat formidable pour les sports!



19.97

CHARGEX • MISE-DE-COTE • STATIONNEMENT GRATUIT • ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES • FACILITES DE PAIEMENT

HEURES D'AFFAIRES :

Lun., mar., mer., 9-6
 Jeu., ven., 9-9 — Sam., 9-5

MÉTROPOLITAIN

Boul. Métropolitain & Boul. Viau

CHATEAUGUAY

15 St-Jean-Baptiste
 (Routes 3 & 4)

GREENFIELD PARK

840 Boul. Taschereaux



La bataille canadienne du pétrole

Les GRANDS du pétrole resserrent leur emprise

Les sociétés américaines de pétrole se sont lancées, depuis le début de la dernière décennie, dans la diversification de leurs sources d'énergie. Les vingt plus grandes entreprises, qui contrôlent 85 pour cent du raffinage du pétrole brut ou quatre gallons d'essence sur cinq vendus aux automobiles, détiennent aujourd'hui 60 pour cent des intérêts dans l'approvisionnement de gaz naturel aux États-Unis.

Il y a quelques jours, le sénateur George Aiken, républicain du Vermont, déclarait que ce groupe "témoinait d'un effort considérable pour contrôler les sources énergétiques des États-Unis". Cela signifie un contrôle sur notre économie, sur notre sécurité nationale et les activités de notre démocratie.

Mais ce contrôle ne se limite pas là, notait récemment une étude soumise au Comité sénatorial anti-trust.

Dix-huit des 25 plus grandes entreprises pétrolières américaines se sont lancées dans l'exploitation de

l'uranium alors que onze autres possèdent un important portefeuille minier à l'échelle du charbon.

Keer-McGee Corporation, à titre d'exemple, dont la principale activité s'exerce dans le domaine du pétrole, contrôle aujourd'hui 23 pour cent de la production américaine d'uranium. D'ici l'an 2000, Washington estime que 60 pour cent de l'énergie électrique américaine proviendra de ce précieux minéral.

Gulf Oil Corp. vend annuellement un volume de 7 millions de tonnes de charbon aux sociétés américaines d'électricité et ce, depuis 1963. Continental Oil Co. a acquis en 1966 la plus importante société minière de charbon aux États-Unis, la Consolidated Coal. En 1968, Standard Oil of New Jersey faisait l'acquisition de la Ben Coal Co. au moment même où la Occidental Petroleum absorbait la Island Creek Coal. L'année suivante, cette dernière compagnie complétait son réseau de charbon en obtenant le contrôle de Maust Coal and Coke.

III - Neuf années vers le pacte énergétique

par Robert POULIOT

Lorsque le président Nixon rabaisse à 395.000 le nombre de barils de pétrole canadien exporté aux États-Unis, le 19 mars dernier, il précise qu'il s'agit d'un "contrôle temporaire au cours de la période transitoire qui conduira vers la conclusion d'un pacte énergétique canado-américain".

Depuis 1969, les exportations canadiennes au sud du 49e parallèle avaient grimpé de 570.000 à 800.000 barils par jour, par suite de l'ouverture du marché de Chicago aux produits canadiens. Ce bond spectaculaire était prévu depuis 1967 déjà, alors que Washington et Ottawa s'étaient entendus pour limiter les exportations canadiennes aux États-Unis, jusqu'au seuil de 1970.

Avant 1967, le niveau optimum des exportations canadiennes était fixé à 336.000 barils par jour.

La décision américaine d'une importance capitale. Au dire du sénateur américain George Aiken, le spécialiste des affaires canado-américaines, l'initiative présidentielle s'expliquait par sa volonté bien arrêtée de voir le Canada accepter, d'ici le 31 décembre prochain, les termes fondamentaux d'un "pool" nord-américain de l'énergie.

Ce projet d'un "pool" de l'énergie totale n'est pas une idée nouvelle, dont le secrétaire américain à l'Intérieur, M. Walter Hickle, se serait fait le parrain, ainsi que le rapportait cette année les correspondants à Washington.

Devant les membres de la Canadian Petroleum Association, l'Independent Petroleum Association et la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors, le 3 février 1964, le ministre fédéral du Commerce et de l'Industrie, M. Mitchell Sharp, souleva le premier voile de ce projet.

"Il me semble évident que deux États, si dépendants l'un de l'autre au chapitre de l'énergie, ne perdraient rien et pourraient profiter énormément d'études communes afin d'accroître le libre-échange énergétique entre eux."

M. Pearson en a d'ailleurs discuté avec M. Kennedy à Hyannisport. Avant la mort tragique du président, ce projet fit l'objet de plus importants pourparlers avec divers membres du gouvernement américain.

C'est au fur et à mesure de l'étrangement des sources étrangères d'approvisionnement américain, notamment au Proche et au Moyen-Orient, que l'idée fit son chemin. Il n'en fallait pas plus pour multiplier du même coup spéculations sur investissements dans l'Ouest canadien, où les producteurs commencent à s'organiser pour élargir davantage la plate-forme de ces négociations nord-américaines.

Le voyage de M. Trudeau

C'est le voyage du premier ministre Trudeau, accompagné du Dr Robert D. Howland, président de l'Office national de l'énergie, et de M. Jack H. Warren, ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce, qui devait donner le coup de pouce final pour l'amorce de négociations sur une politique conjointe de l'énergie, le 24 mars 1969.

Au cours d'une conférence prononcée devant le National Press Club de Washington, le lendemain, M. Trudeau fit les déclarations suivantes: "Nous nous entendons très bien sur les objectifs ultimes et je suis très optimiste quant aux nouveaux termes qui seront tracés, au bénéfice de nos deux pays."

En précisant qu'il avait discuté du projet de politique énergétique continentale, M. Trudeau expliqua que les nouvelles et anciennes politiques en matière de pétrole créaient de nombreux problèmes. "Notre pétrole n'est pas seulement moins dispendieux mais plus sûr. Si nous ne poursuivons pas notre exploration et notre développement, une pénurie pourrait se manifester et nous ne pourrions la combler."

Début des entretiens: 2 avril 1969

Le 1er avril 1969, une très "importante" délégation canadienne arrivait à

Washington. Présidé par M. Claude Bisser, ministre de l'Énergie, le groupe canadien devait conférer avec une équipe américaine dirigée par le sous-secrétaire d'État américain aux Affaires économiques, M. Joseph A. Greenwald. La première mission confiée à ces deux délégations se résumait à revoir chacun des articles de l'entente "secrète" signée en 1967 sur les importations de pétrole brut canadien aux États-Unis.

Il fallait donc aplanir les problèmes à court terme, avant de débroussailler les principaux obstacles d'une politique continentale. Au terme des pourparlers, un premier échec était dressé: une prochaine rencontre bilatérale aurait lieu au mois de juin suivant, au niveau ministériel.

Jusqu'en décembre 1969, le gouvernement fédéral devait demeurer fort discret sur les pourparlers canado-américains. Au vrai, les déclarations du ministre de l'Énergie, M. J. J. Greene, lors d'une conférence de presse tenue à l'ambassade canadienne à Washington, devaient détonner comme une véritable bombe au cabinet ministériel canadien.

En parlant du projet de "pool" continental, M. Greene précisait qu'il avait dit au secrétaire à l'Intérieur, M. Hickle, que les "Canadiens étaient disponibles pour des négociations, sous quelque forme que ce soit."

"Si ce sujet doit être discuté en dehors du Comité Schultz (voir autre article), si la perspective majeure de questions énergétiques devait être discutée au niveau du cabinet, même au niveau du premier ministre, nous sommes disponibles et nous sommes intéressés."

Au cours de la fin de semaine suivante, les 6 et 7 décembre, les réactions ministérielles ne devaient pas tarder à se faire entendre à la résidence des Greene. Non pas que les collègues du ministre désapprouvaient la teneur de ses déclarations, mais le seul fait de dévoiler le pot-aux-roses pouvait prématurément exacerber la résurgence du nationalisme canadien. Du côté de l'industrie pétrolière, ces déclarations étaient au plus haut point rassurantes. Depuis le printemps 1969, les dirigeants de l'empire canadien du pétrole préoyaient déjà la nécessité de réduire sensiblement les importations canadiennes pour hausser le prix du pétrole brut de l'Ouest pour opposer, d'une pierre deux coups, plus de concurrence au pétrole américain de l'Alaska.

Le rythme s'accroît aux USA

Entre-temps aux États-Unis, l'évolution du projet s'accélérait. Le 28 décembre, la National Association of Regulatory Utility Commissioners (NARUC) instituait un comité "pour favoriser davantage le libre échange du gaz naturel

et des autres sources énergétiques entre le Canada et les États-Unis". Le président du Comité devait être M. Robert D. Timm, président de la Commission des services publics et du transport de l'État de Washington.

Par ailleurs, la Commission Schultz, chargée d'enquêter sur les importations de pétrole, commençait déjà à susciter de très vives réactions de la part de l'industrie américaine. Toutefois, le projet d'un pacte continental entre le Canada, les États-Unis et le Mexique faisait l'objet d'un accord unanime.

Au Canada, pendant ce temps, M. Greene annonçait la création imminente d'un Conseil national consultatif sur le pétrole.

De part et d'autre de la frontière, on commençait déjà à esquisser les grandes voies qu'emprunteraient les négociations nord-américaines. On évaluait à 5,2 milliards le nombre de barils consommés sur le continent en 1968. En 1969, ce volume était passé de 5,42 milliards et 1980 laissait déjà prévoir un sommet de 7,7 milliards de barils. L'enjeu, à ce rythme, ne valait pas la chandelle du nationalisme.

La restriction des importations canadiennes, le 10 mars, devait à peine refroidir l'enthousiasme des dirigeants canadiens. "Les États-Unis commettent une erreur. Cette décision de diminuer leurs achats de pétrole au Canada va leur coûter cher. Mais un pays qui peut se rendre à la Lune peut aussi développer à tout prix la politique des ressources qu'il désire", de réagir M. Greene.

A Washington, Ted Kennedy déclarait entre-temps que cette décision coûterait environ \$0,2 de plus le baril pour les consommateurs de la Nouvelle-Angleterre. Mais cette épargne était loin de se comparer au coût global de la politique américaine de contingentements (voir article ci-contre).

Même le discours prononcé en mai suivant par M. Greene à Denver ne devait guère réduire le rythme des pourparlers. Quelques jours plus tard, l'ambassadeur canadien Ritchie à Washington devait revoir ses collègues américains pour discuter du pacte énergétique. Rencontre officieuse, soulignait-on à Ottawa.

Ce n'est que vendredi dernier, à Montréal, que le tout devait être confirmé par l'ouverture officielle des négociations canado-américaines en vue de la formation prochaine d'un marché commun nord-américain pour l'énergie.

Les USA sont les grands bénéficiaires de la course aux ressources naturelles

"Resources for Freedom", tel devait être le titre du volumineux rapport de la Commission présidée par William S. Paily, déposée le 2 juin 1952 sur le bureau du président Truman. En pleine fièvre de "guerre froide", les cinq volumes du rapport, portant sur l'approvisionnement énergétique américain, esquisaient à coup de larges traits rouges la menace communiste qui pesait sur la sécurité nationale des États-Unis.

Les recommandations de la Commission présidentielle se résument en quelques mots: "si les États-Unis omettent de multiplier leurs racines d'approvisionnement à travers le monde, nous perdrons la bataille engagée contre le communisme".

Ce rapport devait avoir de spectaculaires retentissements à travers l'industrie américaine. La course aux ressources naturelles, dont la Commission vantait l'exemple symbolique de l'Iron Ore au Québec, se fit à une allure telle qu'en 1959, les géants du pétrole se retrouverent, par exemple, avec des surplus mondiaux qui menaçaient jusqu'à l'existence même de leur échelle de prix.

La Commission Paily avait fondé ses recommandations en fonction exclusive de la "sécurité nationale". Dix-sept ans plus tard, M. Nixon devait à son tour commander une étude sur l'importation de la principale source énergétique américaine: le pétrole. Que s'était-il donc passé entre-temps?

La Commission Borden

Lorsque le gouvernement Diefenbaker demanda en 1957 à Henry Borden de former une Commission royale d'enquête sur l'énergie, les membres de ce comité eurent la surprise de découvrir que les deux tiers des revenus accumulés par la Standard Oil of New Jersey, la plus puissante des sociétés pétrolières au monde, provenaient de l'étranger et non pas des États-Unis.

De fait, la Chase Manhattan Bank rapportait en 1959 que 33 pour cent des bénéfices des 21 plus grosses sociétés pétrolières américaines étaient tirés de

l'extérieur des États-Unis. Ce pourcentage devait toutefois atteindre un sommet sans précédent en 1962, en s'élevant à 37,6 pour cent.

Au chapitre du rendement net du capital investi à l'étranger, la marge de 33 pour cent enregistrée en 1955 commençait toutefois à s'amenuiser et régressait à environ 15 pour cent en 1959.

Ce rendement du capital était beaucoup plus faible aux États-Unis puisqu'il ne représentait que 10 pour cent en 1955 et 9 pour cent en 1959.

L'an dernier, la Chase Manhattan Bank a dévoilé que ce rendement du capital à l'étranger correspondait à 12 pour cent, soit l'équivalent du rendement américain. Les sources de revenus de l'étranger avaient également diminué jusqu'à 28,5 pour cent en 1968 mais pour remonter péniblement à 31 pour cent l'an dernier.

Dans une analyse récente effectuée à propos de la Standard Oil of New Jersey, on soulignait que les bénéfices américains avaient grimpé de 31 à 52 pour cent de 1960 à 1969. La Humble Oil & Refining Co., filiale américaine de la Standard, générait \$643 millions ou 52 pour cent des profits d'ensemble de la société-mère.

L'intérêt pour les réserves étrangères a naturellement décliné d'autant et c'est ainsi qu'on percevait avec beaucoup plus d'enthousiasme la perspective d'exploiter, avec un maximum de sécurité, les sources de pétrole nord-américaines.

La Commission Shultz

Neuf années devaient en somme préparer les recommandations de la Commission Shultz et la décision du président Nixon. Après onze mois d'études, la Commission remettait son rapport en décembre 1969.

La seule composition de ce groupe présidentiel illustre l'importance de la mission qui fut confiée à ses membres: le secrétaire d'État William P. Rogers, le secrétaire au Trésor, David M. Kennedy, le secrétaire à la Défense, Melvin R. Laird, le secrétaire à l'Intérieur,

Walter J. Hickle, le secrétaire au Commerce, Maurice H. Stans, le secrétaire au Travail, George P. Shultz, président de la Commission, et le directeur de l'Office of Emergency Preparedness, George A. Lincoln.

La principale conclusion de la Commission se résumait à la nécessité de renverser la politique américaine de contingentements pour y substituer une politique de tarifs douaniers. Les membres estimaient qu'il en coûtait \$6,040 millions en 1969 aux consommateurs américains, qui dépendaient d'une politique de quotas imposés aux importations, au niveau d'environ 12 pour cent de la consommation nationale.

Au cours des dix dernières années, les Américains auraient déboursé plus de \$40 milliards de trop pour le pétrole, dont les prix étaient fixés selon l'échelle des coûts à l'étranger. Une famille moyenne de quatre personnes, résidant à New York, payait en sus l'an dernier la somme de \$102,32, au Vermont, \$195,92 et au Wyoming, \$258.

Le système des tarifs ou droits de douane auraient permis à Washington d'empêcher \$700 millions de plus tout en permettant une réduction de \$0,30 le baril pour les consommateurs. Une baisse semblable pourrait occasionner, selon Paul W. McCracken, conseiller économique présidentiel, une réduction de \$0,02 par gallon, soit une épargne nationale de \$1,6 milliard par année. En outre, cette chute conditionnerait une réduction de six pour cent de l'indice des prix au détail. Comme mesure anti-inflationniste, on ne pouvait mieux demander.

Mais cette version prenait une toute autre tournure du côté des producteurs américains qui s'estimeraient lésés d'une somme de \$6 millions par jour ou \$2 milliards par année. Le président Nixon annonça le 20 février que l'industrie américaine continuerait d'être protégée et que la politique des contingentements serait maintenue. En protégeant ainsi les frontières américaines, on ouvrait la voie vers la conclusion du pacte de l'énergie totale.

Les sociétés SMA et Métra-International créent une filiale commune: Métra-Canada

NOMINATION CHEZ INGERSOLL-RAND



M. Jean-E. Carrière

M. P. A. Nykanen, directeur général, vente aux entreprises industrielles et de service public, de la Société Canadian Ingersoll-Rand Limited, annonce la nomination de M. Jean-E. Carrière au poste de directeur de ce groupe pour l'est du Canada.

Né à Rimouski, M. Carrière est bachelier en génie civil de l'Université de Montréal et il est entré au service de la Canadian Ingersoll-Rand en 1967. Il a occupé un certain nombre de fonctions au sein de la société tant du côté des ventes que dans la gestion des ventes pour plusieurs groupes de produits.

La Société de mathématiques appliquées (SMA) et le groupe européen Métra-International, une forme spécialisée dans l'industrie de l'aide à la décision, ont annoncé hier la création d'une filiale commune qui aura nom Métra-Canada.

La nouvelle entreprise, qui a nécessité des apports initiaux évalués à un quart de million de dollars (investissement constitué d'ensembles de programmes d'informatique plus que de capitaux liquides), est dotée d'un capital dont Métra-International détient 60 p. cent et SMA, 40 p. cent.



M. Jean Fortier, président de SMA

Ses activités porteront sur l'exploitation, la commercialisation et l'aide à l'exploitation de "softwares" et "packages" mis au point par Métra-International et couvrant toutes les applications de l'informatique.

Si d'une part Métra-International apporte dans cette entreprise commune aux deux sociétés différents programmes d'informatique qu'elle a mis sur pied en Europe, en revanche le groupe québécois SMA, en plus de fournir l'équipement technique nécessaire au traitement des données, apporte une contribution tant en terme de clientèle que de connaissances du marché canadien.

Le président-directeur général de SMA, M. Jean Fortier, et le directeur adjoint de Métra-International, M. Robert Lattes, estiment que Métra-Canada pourra réaliser en 1971 un chiffre d'affaires de l'ordre du quart de million de dollars et créer une quinzaine d'emplois, sans compter un léger accroissement du volume d'affaires de la SMA. On prévoit pour Métra-Canada un rythme d'accroissement de \$12 million par année.

La Société de mathématiques appliquées, qui, en plus de posséder un centre de cal-

cul, regroupe des sociétés spécialisées dans les sondages d'opinion (CROP) et la production cinématographique (SGC), a établi cette année un chiffre d'affaires de \$4.500.000.

Le chiffre correspondant pour Métra-International s'élève à \$75 millions et ses effectifs à plus de 4.200 personnes, avec une forte implantation en Grande-Bretagne.

Ses activités sont centrées sur l'administration, l'aménagement de l'environnement et les réseaux de téléinformatique.



M. Robert Lattes, directeur adjoint de Métra-International

Le FMI vend pour \$325 millions d'or aux USA et à onze pays

WASHINGTON (AFP) — Le Fonds monétaire international a décidé d'acheter pour \$325 millions de devises aux États-Unis et à onze autres pays-membres en échange d'or ou de droits de tirage spéciaux.

Un communiqué publié hier à ce sujet précise que, pour constituer ses ressources en devises, le F.M.I. a fait appel aux pays suivants: Australie (\$14,79 millions), Autriche (\$14,36 millions), Belgique (\$12,38 millions), Canada (\$6,37 millions), Finlande (\$1,14 million), Allemagne (\$2,08 millions), Irlande (\$3,38 millions), Japon (\$56,84 millions), Mexique (\$52,26 millions), Pays-Bas (\$40,43 millions), Norvège (\$6,08 millions) et États-Unis (\$131,89 millions). Ces devises sont acquises en

échange d'or prélevé dans les réserves du F.M.I., à l'exception de \$67,5 millions que trois pays ont accepté d'échanger contre un montant équivalent de droits de tirage spéciaux, la nouvelle forme de liquidité internationale créée par le Fonds monétaire au début de cette année.

Par ailleurs, le Fonds monétaire a annoncé qu'il avait décidé de réduire de moitié ses investissements en valeurs du gouvernement américain qui s'élevaient actuellement à \$800 millions. En conséquence, les États-Unis vont reverser au F.M.I. pour \$400 millions d'or. Ces investissements avaient en effet été effectués en 1956, 1959 et 1960 avec le produit de ventes d'or par le Fonds monétaire aux États-Unis.

Bien que le communiqué du F.M.I. ne le précise pas, cette double opération paraît destinée à faciliter le règlement de l'augmentation des quote-parts aux ressources de l'organisation internationale.

Selon les règlements du F.M.I., le quart des quotas des pays-membres est payable en or. Le relèvement des quotas décidé à la fin de l'année dernière avait provoqué des objections de la part de pays estimant leurs ressources en or insuffisantes. Le Fonds avait donc été amené à mettre au point un système complexe de "mitigation" consistant à remettre jusqu'à \$700 millions de son or en circulation.

NOMINATION CHEZ ROTHMANS



Peter W. Bone

Le Conseil d'administration de La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limited a annoncé la nomination de Peter W. Bone au poste de vice-président des relations publiques. M. Bone était jusqu'ici directeur des relations publiques.

Nouveau plafond pour la loi agricole aux USA

WASHINGTON (AFP) — Le sénat américain est revenu sur sa décision de limiter à \$20.000 par an et par produit les subventions qu'une exploitation agricole peut recevoir du gouvernement pour limiter sa production de blé, de coton et de céréales fourragères.

Le sénat a approuvé hier une nouvelle version de la loi-programme agricole fixant le plafond de ces paiements à \$55.000 par produit.

Ce plafond de \$55.000, accepté par le gouvernement Nixon, a déjà été approuvé

par la Chambre des représentants et deviendra applicable lorsque les deux assemblées se seront mises d'accord sur une version commune de la loi-programme agricole.

Jusqu'ici, il n'y avait pas de limites aux subventions que des entreprises agricoles pouvaient recevoir pour leur participation aux programmes de limitation de la production, proposés par le gouvernement, et le système avait donné lieu à de nombreuses critiques, notamment de la part des parlementaires de circonscriptions urbaines.

M. Jacques Brunelle nommé directeur-général chez Jean Le Siège & Associés Inc.



M. André M. Allard, président de l'agence de publicité Jean Le Siège & Associés Inc. annonce la nomination de Monsieur Jacques Brunelle aux titres de vice-président et directeur-général de la compagnie. M. Brunelle était jusqu'ici au service de Young & Rubicam à titre de directeur de la programmation et superviseur de comptes. Il était également secrétaire-trésorier de Sopec Inc. et demeure directeur de BBM.

M. André M. Allard abandonne ses fonctions de directeur-général pour consacrer plus de temps au comité de création et au recrutement de la clientèle ainsi qu'aux affaires internationales de MAAN (Mutual Advertising Agency Network). M. André M. Allard est présentement outre-mer afin de négocier une affiliation avec une importante agence européenne.

PRETS HYPOTHECAIRES DISPONIBLES

Première ou deuxième

\$50.000 à \$1.000.000

Maisons d'appartements ou propriétés commerciales

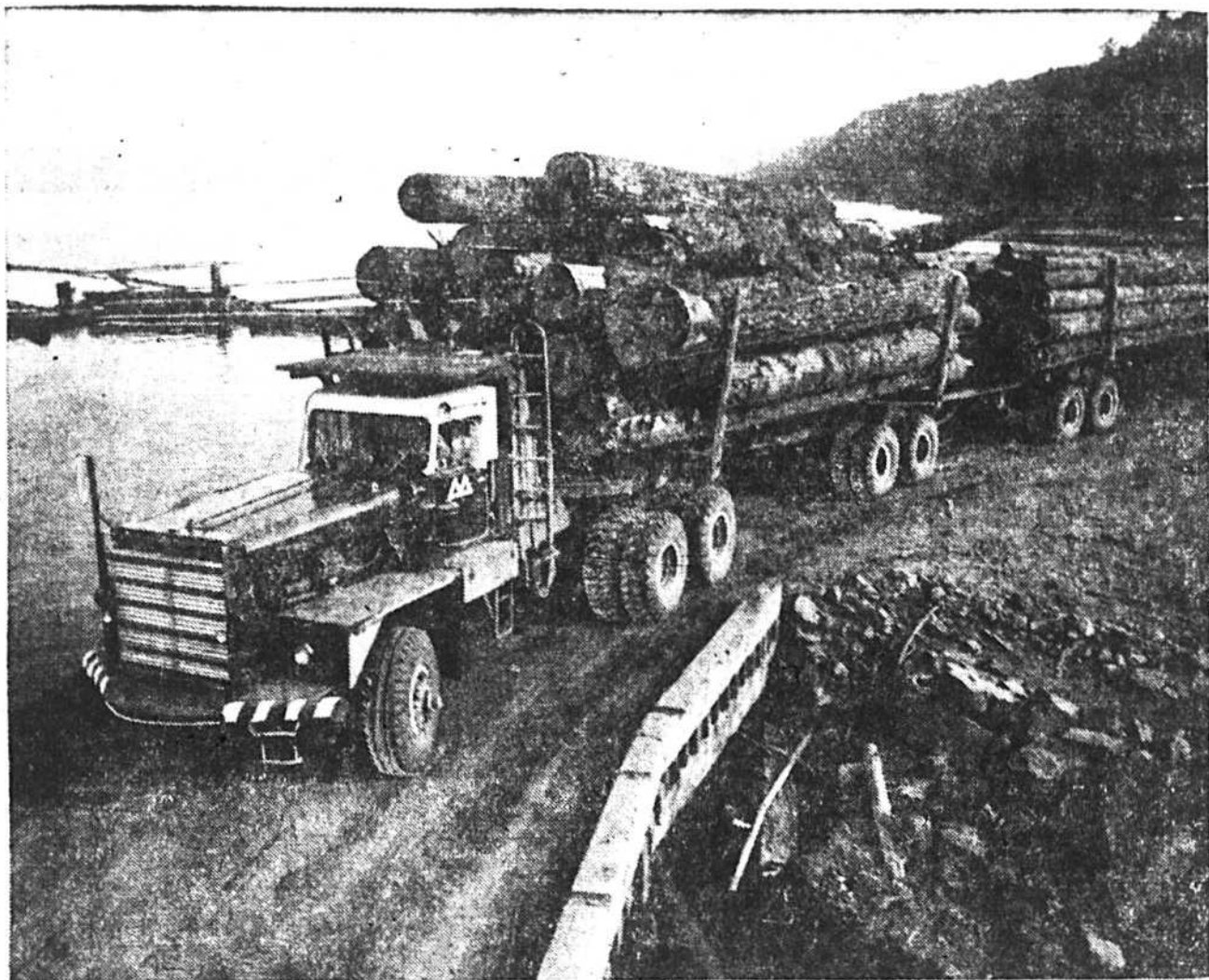
conventionnelles ou sous L.N.H.



Armand DES ROSIERS INC.

COURTIER EN IMMOBILIER ET PRETS HYPOTHECAIRES

845-1144



Une bête à 34 roues

"La bête", comme on l'a surnommé, est le plus gros camion de transport de billots au monde. Il a été construit en Colombie-Britannique par Canadian Kenworth Limited et

est maintenant en usage sur l'île de Vancouver. Il lui faut 34 roues pour déplacer son train de billots.

Bourses et courtiers du pays créent l'Institut canadien des valeurs mobilières

Les organismes dominants du commerce des valeurs mobilières au Canada se sont joints pour s'efforcer d'établir un vaste programme d'éducation par tout le Canada. "L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal, la Bourse Canadienne, la Bourse de Toronto et la Bourse de Vancouver ont fondé l'Institut canadien des valeurs mobilières", a annoncé hier M. Latham C. Burns de Toronto, président de l'Institut, à la suite de l'assemblée constitutive du bureau des gouverneurs tenue à Toronto.

M. Burns a cité trois facteurs qui ont motivé la création de l'Institut:

- "La collectivité engagée dans le commerce des valeurs mobilières se doit d'aider le public à comprendre les principes de base du placement;
- Cette collectivité se doit d'une façon continue de former ses propres membres pour qu'ils atteignent le niveau le plus élevé de compétence et de responsabilité professionnelle;
- Enfin, elle doit agir de concert pour que ces buts soient atteints de la manière la plus efficace".

D'abord l'éducation

Au début, l'Institut prendra en charge les programmes d'éducation assurés précédemment par les organismes fondateurs.

Les premiers programmes d'enseignement de l'Institut comprendront:

1 — Comment placer son argent en actions et obligations. C'est un cours abrégé sur le placement destiné au grand public c'est-à-dire aussi bien à l'investisseur débutant qu'à l'investisseur expérimenté. Il se présente sous la forme d'un volume relié de 377 pages comprenant un lexique, dix chapitres de texte et une annexe contenant des séries de questions et de réponses.

2 — "Le placement au Canada". Série de conférences données à Montréal et à Toronto et divers programmes

de cours du soir offerts par tout le Canada.

En plus de ces programmes d'enseignement de base, l'Institut offrira au public diverses publications telles que "Comment lire les états financiers" et "Le placement-termes et définitions".

Offre spéciale du Trust Royal

Le Trust Royal offre à tous ses actionnaires enregistrés en date du 25 septembre le droit d'acheter, jusqu'au 3 octobre, une action supplémentaire pour chaque lot de huit actions détenues, au coût de \$21 l'unité.

Le dividende du 2 novembre, toutefois, ne s'appliquera pas à ces actions supplémentaires. Le Trust Royal a fait cette offre à ses actionnaires afin d'obtenir des capitaux pour l'expansion de ses affaires.



M. Michel Deslauriers

M. Art Field, vice-président de la division Silzite, a le plaisir d'annoncer l'acquisition de M. Michel Deslauriers comme estimateur en chef et directeur adjoint de la mise en marché pour l'est du Canada.

Il joint notre cie. Avec un très bon record de vente dans l'industrie de la construction au niveau des architectes et des contracteurs. Son expérience va nous être fort utile. Son ouvrage consistera de négocier les contrats aux niveaux gouvernemental et industriel pour nos produits d'imperméabilité étanches pour les ponts, autoroutes, tunnels, métros et les bâtiments complexes.

Séminaire du CDE sur les fusions d'entreprises

Souvent les fonds publics sont dilapidés et servent à maintenir artificiellement des firmes sans avenir

par Rhéal BERCIER

Dans l'économie du demain au Québec, il n'y aura place que pour les entreprises dynamiques: les autres disparaîtront, a déclaré en substance hier le président du Centre des dirigeants d'entreprises.

NORWICH UNION LIFE INSURANCE SOCIETY



Réginald Castonguay, C.L.U.

Norwich Union Life Insurance Society a le plaisir d'annoncer la promotion de M. Réginald Castonguay, C.L.U., au poste de Gérant de la Succursale de Québec à compter du 1er août 1970.

La Succursale de Québec est responsable des opérations de Norwich Union Life dans la région de la province de Québec à l'est de Sherbrooke.

M. Castonguay a une longue expérience de la gestion d'agences et est très bien connu dans le monde de l'assurance.

M. André Déom, qui faisait la synthèse du séminaire d'une journée organisée par l'organisme à Montréal, séminaire consacré aux fusions et regroupements d'entreprises auquel assistaient près de 200 personnes, a ajouté que trop souvent les fonds publics sont dilapidés pour maintenir artificiellement des entreprises qui n'ont pas d'avenir et dont les dirigeants rencontrent difficilement les défis modernes.

La bonne concurrence, a-t-il précisé, fait les bonnes affaires, et toute tentative visant à maintenir des entreprises "moribondes" ne peut conduire qu'à la paralysie de certains secteurs économiques québécois.

"Attirer de nouvelles entreprises peut être un bon moyen de créer des emplois; développer davantage celles qui existent et qui sont prometteuses en est une autre."

Il faut être réaliste: l'avenir d'un certain nombre d'entreprises c'est de disparaître, a-t-il dit. "Cette disparition est d'ailleurs la seule forme de contribution qu'elles peuvent apporter à l'économie."

On sait que depuis plus d'un an et demi, le CDE s'est doté, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, d'instruments de travail pouvant permettre à des entreprises, les petites et moyennes surtout, de travailler concrètement à la réalisation de regroupements d'entreprises.

Déjà 59 entreprises évoluant dans 12 secteurs économiques

différents se sont engagées dans l'une des deux étapes du programme de CDE conduisant au regroupement. 32 compagnies de 11 secteurs différents ont manifesté de l'intérêt pour son programme sans être engagées concrètement dans le processus.

Enfin, dans le champ plus vaste de l'accroissement de la productivité, 1.590 dirigeants d'entreprises ont participé à des journées d'études organisées par le CDE et visant à les sensibiliser aux problèmes modernes de gestion.

Le regroupement des entreprises, a affirmé le conseiller en administration auprès de la firme Déom, Ducharme et Associés, n'est pas une panacée: une solution miracle à tous les problèmes; c'est surtout un instrument que toute entreprise doit connaître et maîtriser.

Le colloque, auquel participaient près de 15 conférenciers, visait à mettre en lumière les principaux problèmes que posent pour les partenaires une fusion de leurs activités.

Au cours de cette journée les participants ont eu l'occasion de rencontrer des spécialistes qui ont tous été impliqués dans des projets de fusion, qui ont vécu, par le biais de leur spécialité, les problèmes qu'elle pose et qui ont pu développer des techniques et des stratégies pour y apporter des solutions.

Le sous-ministre du ministère de l'Industrie et du Commerce a également pris la parole à ce séminaire. Dans son exposé, M. Robert de Coster a

déclaré que le thème choisi pour ce séminaire, soit "Fusions et regroupements d'entreprises" reflétait une préoccupation constante de ce ministère, "car il met en lumière la faiblesse de l'économie québécoise."

Il a souhaité que les fusions d'entreprises soient examinées de près en raison de la déficience de l'administration des compagnies, de l'inexistence de la recherche, du manque de planification et des nombreuses faiblesses.

Pour sa part, le président de CEGIR (Centre d'étude, de gestion, d'information et de recherches), M. Marcel Desjardins, a exprimé le souhait que les chefs d'entreprises soient capables de se soustraire des décisions d'opérations et d'administration quotidiennes pour être en mesure de penser à long terme pour leurs entreprises et de définir bien clairement les stratégies qu'ils devront suivre à l'avenir.

De son côté, M. Pierre Mehta, de la firme Price Waterhouse et Associés, a déclaré qu'il est devenu urgent pour les hommes d'affaires québécois de modifier leurs concepts et leur façon de voir les choses.

Le conférencier a ajouté qu'il ne croyait pas cependant que les hommes d'affaires aient la mission de sauver le Québec ou le Canada d'une emprise économique étrangère. "Il faut examiner, de façon positive, la fusion ou les regroupements comme outils de croissance".

Quant à M. Maurice Paquin, avocat auprès de la firme Lemay, Paquin, Corbeil, il a traité de la structure légale et des problèmes fiscaux.

A ses yeux, il semble que les différents modes d'expansion qui s'offrent aux compagnies, ce soit la fusion qui offre le moins de complication d'ordre fiscal.

D'autre part, M. Michel Lessard, de la maison Francana Development Corporation, a traité de l'évaluation financière des entreprises, du financement des transactions, de son intégration et de son expansion.

Pour M. Paul Imbeau, conseiller en administration auprès de la maison Imbeau, Desjardins et Associés, le statut d'une entreprise moyenne devient de plus en plus une période transitoire d'évolution. "L'on doit de moins en moins inciter les petites entreprises à devenir moyennes à moins qu'elles ne disposent des effectifs et des talents qui auront la compétence de faire évoluer ces moyennes entreprises au stade de la grande entreprise."

M. Jean Paquin, également conseiller en administration, celui-ci auprès de la maison Urwick, Currie et Associés, a soutenu, pour sa part, qu'il en est des fusions et des regroupements comme de l'espionnage: le succès, dans son esprit, réside dans une planification soignée et une exécution habile.

Suggestion en faveur des firmes dont les prix n'ont pas augmenté

George Hees, l'ex-ministre fédéral du Commerce, a déclaré hier qu'Ottawa devrait offrir des avantages d'abattement fiscal aux entreprises qui ont réussi à accroître leur productivité sans pour autant lever leurs prix.

Il s'agit là, d'insister M. Hees, de l'une des trois formules qui s'avèreraient nécessaires pour imprimer un cours plus progressif à l'activité commerciale canadienne. Les deux autres formules se résument de la façon suivante: en réduisant les coûts et les prix pour rendre les produits plus compétitifs sur le marché mondial et en restaurant la confiance dans l'avenir de l'économie.

M. Hees faisait, dans ce dernier cas, allusion au projet de réforme fiscale de M. Benson.

Les abattements fiscaux seraient accordés sur la base de la productivité annuelle. Mais les sociétés qui ne dépassent pas un taux de progression des prix de 2,5 pour cent devraient également en bénéficier.

"Cette restriction à deux pour cent et demi devrait normalement correspondre à un abatement de même valeur" a conclu le ministre, au cours d'un exposé livré devant la Chambre de commerce de Woodstock.

Rendement de 7.75 pour les obligations d'épargne

Bons d'Épargne du Canada, qui seront mis sur le marché le mois prochain, rapporteront un bénéfice moyen de 7,75 pour cent s'ils sont conservés jusqu'à maturité. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances.

Cette 26e campagne annuelle de prêt offrira donc un

taux d'intérêt inférieur à celui de huit pour cent de l'an dernier. Ce dernier constituait un record pour les neuf dernières années.

Ce changement reflète un récent déclin dans les taux d'intérêt, pendant que le taux d'intérêt record de 1969 se comparait aux meilleurs taux d'intérêt sur toutes autres formes de prêts.

La nouvelle émission, qui portera la date du 1er novembre, et qui sera offerte du 1er octobre au 13 novembre, retiendra certains caractères des années précédentes, y compris l'intérêt composé.

Ces obligations pourront être achetées en aucun temps à leur valeur nominale, plus les intérêts accumulés. Elles pourront être achetées en tranches variant de \$50 à \$25.000 et pourront être payées comptant ou être déduites du salaire.

Seuls les Canadiens peuvent les acheter et chaque client est limité à \$25.000.

La United California Bank ferme ses portes à Bâle

La Banque United California de Bâle, en Suisse, a décidé de fermer ses portes, après avoir essuyé des pertes de \$40 millions, soit \$10 millions de plus que le déficit annoncé la semaine dernière.

Cette institution, qui appartenait dans une proportion de 58 p. cent à la United California Bank, elle-même filiale de la Western Bancorporation, a dit-on, accumulé ce déficit en se livrant à un commerce "non autorisé", principalement de denrées comme le cacao. La police suisse a appréhendé sept de ses dirigeants et une vérification des livres est en cours.

La maison-mère de Los Angeles a obtenu l'autorisation de placer \$40 millions à la disposition des déposants et créanciers qui, autrement, pourraient s'estimer lésés.

Par ailleurs, la Banque de Bâle, qui a des succursales à Zurich, Genève et Lugano, a fait savoir qu'elle avait demandé aux tribunaux l'autorisation de suspendre ses paiements aux créanciers et déposants, jusqu'à ce qu'un plan de remboursement soit approuvé par la Commission des banques suisses et par la Réserve fédérale des États-Unis.

Blé: la récolte serait de 25% inférieure cette année

La récolte de blé de cette année au Canada et dans les quatre autres principaux pays exportateurs du monde occidental sera peut-être de 25 pour cent ou plus inférieure à celle de l'an dernier, a indiqué le Bureau fédéral de la statistique.

Le rapport du BFS souligne que la production totale du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Australie et de l'Argentine sera d'environ 2.614 millions de boisseaux, ou moins, comparativement à 3.265 millions de boisseaux l'an dernier. Tous les pays ont réduit leur superficie ensemencée et de graves sécheresses ont nui aux récoltes en Australie et en Argentine.

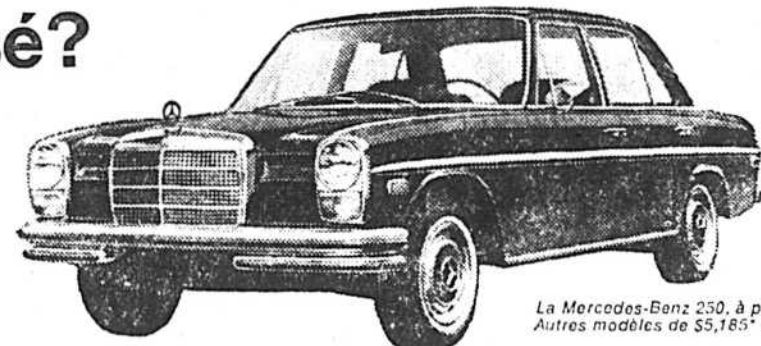
La diminution totale dans la production pourrait être de l'ordre de 650 millions à 775 millions de boisseaux.

La récolte canadienne est maintenant évaluée à 338 boisseaux, soit moins de la moitié de celle de l'an dernier, alors que le pays a produit 684 millions de boisseaux de blé.

En vertu du programme fédéral destiné à réduire la production, la superficie ensemencée au Canada a été réduite à environ la moitié de celle de l'an dernier.

La "belle mécanique" est-elle chose du passé?

La "belle mécanique" aurait été tuée depuis belle lurette par la production de série, sans la présence de quelques défenseurs résolu. Tel Mercedes-Benz dans le domaine automobile.



La Mercedes-Benz 250, à partir de \$5.750*. Autres modèles de \$5.185* à \$31.000*.

TECHNIQUES industrielles et automation avaient sonné le glas du travail de l'artisan. L'avantage, c'était de produire à bon marché. Mais avec l'artisan disparaissait ce souci de perfection qui faisait le prix de son travail — dans les deux sens du mot.

Belle mécanique et travail méticuleux coûtent cher. Si ces qualités se trouvent toujours dans chaque voiture Mercedes-Benz, il faut en remercier avant tout ceux... qui les achètent.

Car, selon une enquête récente, les possesseurs de Mercedes-Benz sont des gens à part, qui ont l'impression en horreur. Le genre de personnes qui achèteront une montre à n'importe quel prix, pourvu qu'elle soit d'une exactitude absolue, d'année en année; et dont les meubles sortent des mains d'ébénistes de premier ordre.

L'existence de telles gens prouve qu'il y a toujours un avenir pour les artisans. Car il faut, bien sûr, que l'acheteur soit prêt à payer le prix de cette main-d'œuvre exceptionnelle, si le constructeur veut l'utiliser sur ses chaînes de montage.

Il serait impossible de construire les Mercedes-Benz sans le travail de dizaines et de dizaines d'artisans. Car la perfection technique seule ne suffit pas pour produire ces voitures de précision (comme on dit "montre de précision").

Ce sont des artisans qui occupent les chaînes de montage. Des ébénistes qui découpent et ajustent les garnitures de bois. D'anciennes "petites mains" qui tapissent sièges et portières. Et 4000 inspecteurs incorruptibles qui acceptent de faire baisser la production en rejetant toute voiture qui n'est pas parfaite.

Tout cela n'a rien pour surprendre celui qui possède une Mercedes-Benz. Il éprouve une grande satisfaction à savoir que la carrosserie de sa voiture est méticuleusement soudée en plus de 10.000 points, que les roulements sont usinés au 4/10.000* de pouce. Le même genre de satisfaction qu'il trouve dans son travail: diagnostiquer une maladie rare, soumettre un rapport limpide à la suite de recherches, ou débrouiller l'écheveau des lois sur les corporations.

Une suggestion: si vous aimez "le bel ouvrage" mais n'avez jamais conduit de Mercedes-Benz, faites-en l'expérience.

Nous vous invitons à faire l'essai de la 250 ou de tout autre modèle que nous ayons en magasin. Vous verrez comment Mercedes-Benz a fait renaître le beau concept d'artisanat.

Sur réception, nous vous enverrons gratuitement une brochure pleine-couleurs de 12 pages qui décrit les nouvelles Mercedes-Benz.

Adresser à: Mercedes-Benz of Canada Ltd., P.O. Box 501, Terminal A, Toronto 1, Ontario.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

No 7 _____

*Prix de détail suggéré, f.a.b., Toronto, supplément en option et taxes provinciales en sus.

Mercedes-Benz



DAIMLER-BENZ AG: Concessionnaires

D. K. Automobile Inc., 4815 rue Buchan, Montréal, Québec—735-3581, 735-3585

Vente et Service

Elegant Motors Inc.
845, boul. Taschereau, Greenfield Park, Qué.
672-2720

E. Bédard & Fils Auto Ltée
1423, boul. St-Paul, Chicoutimi, Qué.
549-1265

Chatel Automobiles Ltée
640, ouest, rue Arago, Québec, Qué.
681-8914, 681-4544

Henri Girard Ltée
1470, ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.
569-5943

Concessionnaires-Service

Garage Brundelle Enrg
695, rue St-Jacques, Granby, Qué.
378-3919

Rimouski Auto Enrg.
533 La Salle, Rimouski, Qué.
723-3309

Garage Chicoine Inc.
84, rue Centre, Ste-Rosalie, Qué.
799-3727

Charest et Frères Inc.
1690, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.
376-3754

Parent Auto Service Enrg.
180, boul. Miljours, Val d'Or, Qué.
824-3536

Dans le Tiers-Monde pendant l'exercice

La SFI a investi \$112 millions et contribué à la création de 19,000 nouveaux emplois

La Société Financière Internationale, membre du Groupe de la Banque Mondiale, a annoncé aujourd'hui dans son rapport annuel pour l'exercice 1970 qu'elle a contribué durant l'année à financer dans les pays en voie de développement des projets industriels et commerciaux nécessitant quelque \$500 millions d'investissements nouveaux.

La SFI est la filiale de la Banque Mondiale qui est chargée de promouvoir la croissance économique des pays en voie de développement par

l'aide qu'elle apporte à l'entreprise privée.

Les faits saillants relevés dans le rapport de la SFI sur ses activités pendant les douze mois qui ont pris fin le 30 juin 1970 sont les suivants:

— Les investissements de la SFI ont augmenté d'un peu près 20 pour cent pendant l'exercice 1970 et atteignent \$111,3 millions. D'autres investissements se sont joints à la SFI et ont investi au total \$381 millions, soit un flux total d'argent frais vers les pays en

voie de développement s'élevant à \$493 millions.

— Ont bénéficié de ces investissements 28 entreprises opérant dans 19 pays répartis dans le monde entier, et dans une région, l'Amérique latine.

— On escompte que les entreprises aidées par la SFI pendant l'exercice créeront 19,000 emplois nouveaux.

— Selon les prévisions, les entreprises agrandies ou créées pendant l'exercice devraient fournir aux pays en voie de développement quelque \$53 millions supplémentaires

res sous forme d'un accroissement de leur capacité de production pour l'exportation et réduire d'un peu près \$167 millions le montant de leurs importations.

— Un investissement en faveur du développement économique de la Yougoslavie a contribué à la création de la Société Internationale d'Investissement pour la Yougoslavie, dont le centre des opérations se trouve à Londres. Société d'un type nouveau chargée d'orienter et d'acheminer les investissements du secteur privé dans des entreprises en association en Yougoslavie. La IICY a été constituée sous l'égide de 15 banques yougoslaves, qui ont fourni le quart de son capital de \$2 millions, et avec la participation de 39 établissements financiers d'Europe Occidentale, des Etats-Unis et du Japon, en plus de la SFI.

— Pénétrant dans un domaine d'activité nouveau pendant l'exercice, la SFI a investi pour la première fois dans une institution internationale appartenant à des intérêts privés dont les opérations s'étendent à l'ensemble d'une région: la Société d'Investissement ADELA qui apporte une aide financière et autre aux entreprises privées d'Amérique latine.

— Au cours de ses quatorze années d'activité, l'exercice 1970 compris, la SFI a fait des investissements dans 133 entreprises de 43 pays pour un montant total de \$476,5 millions. D'autres investisseurs ont contribué pour \$2,132,7 millions.

lions au capital des sociétés aidées par la SFI, ce qui porte le total des apports d'argent frais aux pays en voie de développement membres de la SFI à \$2,609 millions.

— Le revenu et bénéfices nets de la Société ont atteint \$10,2 millions pendant l'exercice 1970, contre \$7,7 millions pour l'exercice antérieur. Jusqu'à la fin de l'exercice 1970, le rendement annuel moyen du portefeuille de la SFI a été de 9,08 pour cent contre 3,45 pour cent à la fin de l'exercice 1969. Les pertes de la SFI se sont élevées à \$1,6 million de dollars, ce qui représente les trois dixièmes de 1 pour cent de ses engagements nets. Le total cumulé des plus-values et revenus nets à la fin de l'exercice 1970 a été de \$58,6 millions, qui ont été intégralement versés à la réserve pour pertes de la Société.

Prêt de la Banque Mondiale

Les ressources financières de la SFI ont été augmentées pendant l'exercice 1970 par un prêt de \$100 millions que la Banque Mondiale lui a consenti. La SFI disposait encore, à la fin de l'exercice, de près de \$87 millions pour ses engagements auxquels s'ajoute le solde non utilisé des montants qu'elle est autorisée à emprunter, soit quelque \$228 millions.

Pendant l'exercice 1970, trois pays, la République Démocratique du Congo, le Swaziland et la République Arabe du Yémen, ont adhéré à la SFI, portant à 94 le nombre des membres de la Société.

En 1968-69

Dominion Textile a enregistré plus de \$4 millions de revenus

Dominion Textile Ltée, le plus grand fabricant de textiles primaires au Canada, a bénéficié d'une hausse de près de 50 pour cent de ses revenus avant impôts, au cours de l'exercice 1968-69.

Cette société, dont le chiffre d'affaires excède les \$200 millions, a totalisé \$4,8 millions de revenus avant impôt et ce,

en dépit d'une baisse de 3 pour cent de son volume de ventes.

C'est ce qu'a révélé hier le président de cette société, M. Ronald H. Perowne, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires.

M. Perowne en a également profité pour préciser que le chiffre d'affaires avait augmenté de 5 pour cent au cours

du premier trimestre du nouvel exercice en cours, au regard de la période correspondante l'an dernier.

"Les ventes pour le premier trimestre de l'exercice, d'ajouter le président, se terminant le 26 septembre, devraient être sensiblement supérieures à celles de 1969."

L'homme d'affaires a expliqué aux actionnaires que l'entreprise a diversifié davantage ses intérêts, notamment au chapitre des secteurs de pointe de l'industrie textile. "L'acquisition récente de Lana Knit a été une première mesure pour en arriver là et nous y avons donné suite en acquérant Elpee Ltée et Fiberworld Ltd" afin de consolider les assises de la compagnie dans le domaine du tapis. Dominion Textile a également fait l'acquisition de Brimley Ltd, déjà installée confortablement dans l'industrie du bas-culotte, de la bonneterie et du tricot.

"Nous sommes activement engagés dans la technologie moderne des textiles et dans l'utilisation de nouvelles fibres comme les plastiques, les non-tissés et les 'portez-et-jetez'. Nous avons acquis pour ce faire Jaro Manufacturing,"

Acquisition de la firme Fireside Fabrics Limited

Dominion Textile Limited doublera sa participation dans le secteur du tricot double en se portant acquéreur de la majorité des actions de Fireside Fabrics (Canada) Ltd. et de ses filiales.

Le conseil d'administration avait entériné un accord de principe concernant une nouvelle acquisition qui doublera effectivement l'apport de la Société dans le secteur du tricot double et qui aura des répercussions importantes dans l'ensemble de ses affaires.

Fireside Fabrics (Canada) Ltd. et ses deux filiales, Exquisite Knitting Mills (Canada) Ltd. et Halifax Corduroy Ltd., sont solidement établies dans les secteurs du tricot double et du corduroy.

Exquisite Knitting est un fabricant de tricot double destiné à l'industrie du vêtement, dont la production est complètement intégrée: cette acquisition fait de Dominion Textile l'un des plus importants manufacturiers au Canada dans ce secteur de l'industrie textile.

Le projet Kruger à St-Félicien serait sur le point d'aboutir

par Robert Pouliot

Après cinq ans de tractations avec les gouvernements fédéral et provincial, d'hésitation, de relance et de retrait, voilà que la Société de Pâtes et de Papiers Kruger s'approprierait à investir une somme de \$125 millions dans la petite localité de Saint-Félicien, 14 milles au nord-est de Roberval, dans la région du Lac Saint-Jean.

C'est le président de l'entreprise familiale, M. B. J. Kruger, qui a confirmé la nouvelle à LA PRESSE, hier soir.

Le projet comprendra l'installation d'une usine de fabrication de papier-journal, qui, lors de la première phase, immobiliserait une somme de \$45 millions. Ce n'est que deux ans plus tard que le projet serait complété par un nouvel investissement de \$80 millions.

Jusqu'ici, Ottawa et Québec se sont montrés favorables au projet et projetteraient même d'y investir des primes à l'investissement fort généreuses. Toutefois, bien que la participation fédérale au projet soit presque définie, celle du Québec nécessiterait des pourparlers additionnels.

Le principal obstacle émanerait de la compagnie elle-même. En effet, pour des raisons qui semblent beaucoup plus traditionnelles que conjoncturelles, Kruger envisagerait d'investir un minimum de fonds dans cette aventure, espérant retirer ainsi une contribution optimale de la part des gouvernements responsables. Certains observateurs font remarquer à ce propos que l'entreprise, dont les titres ne sont pas cotés en Bourse, éprouverait quelque difficulté à faire appel aux souscriptions du marché public.

Trois élections d'hésitation...

Ainsi que le rappelait le président Kruger, la société envisage déjà ce projet depuis 1965. En effet, l'annonce en avait été faite conjointement velle année-là par MM. Jean Lesage et Kruger. Le projet avait alors une valeur de \$60 millions.

Quelques mois après les élections de juin 1966, Daniel Johnson rappelait de nouveau la teneur du projet et son importance pour les quelque 5,100 habitants de St-Félicien.

Étrangement, la valeur du projet avait été réduite cette fois. Mais peine perdue, les citoyens de cette municipalité devaient attendre jusqu'à la dernière campagne électorale pour voir ressurgir le projet qui, au faite de l'activité, devait employer près de 600 travailleurs.

Durant la course électorale, le pre-

mier ministre Bertrand reprit encore une fois l'essence du projet en affirmant une nouvelle parue dans un hebdomadaire financier de Montréal. Ce medium laissait entendre, dans son édition du 23 mars, que la famille Kruger avait modifié ses plans et suspendu son projet. On soulignait à ce propos que l'entreprise détenait des disponibilités de \$15 millions, réservées pour la construction d'une nouvelle usine.

Depuis lors, la discrétion la plus absolue semblait de mise puisque ce n'est qu'hier que la société a confirmé que tout était prêt pour l'amorce définitive du projet.

marché des BESTIAUX

PC — La demande a été bonne et les transactions actives, mardi aux marchés de Montréal. Les prix étaient un peu plus fermes que ceux de la semaine dernière.

Les arrivages: 374 bœufs à cornes, 261 vaches, deux porcs et 81 moutons et agneaux.

Les bœufs de qualité moyenne étaient cotés à 27-29, et de qualité ordinaire 25-26.

Les génisses de qualité moyenne 23 et commune 20-22-25.

Les vaches de bonne qualité 22-23, moyenne 20-22, ordinaire 18-20-25, tanques que celles destinées aux conserves et à la charcuterie 13-18-75.

Les taureaux de bonne qualité 22-26-75, moyenne et commune 21-50-24-50.

Les veaux de lait de bonne qualité 44, moyenne 36-39-50 et ordinaire 27-36-50.

Les prix n'ont pas varié pour les ventes de porcs, et il n'y eut aucune vente de moutons ou d'agneaux.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, \$1.00 à \$1.70 les 50 lb.

Prix des œufs: en cartons, d'une douzaine: A-extra-gros, 39.3; A-gros, 39.4; A-moyens 44.1; A-petits 30.8.

fruits et LEGUMES

PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: McIntosh, \$2.00 à \$2.50; Lobo \$1.75 à \$2.25; Wolf River \$2.00 à \$2.25 le boisseau.

Aubergines: \$2.50 à \$3.00 le boisseau.

Butterfrees: 25 à 35 la 1/2 doz, \$1.50 à \$2.00 les 50 lb.

Bla d'orge: 35 à 40 la doz.

Brocoli: \$2.75 à \$3.00 pour 12.

Carottes: 50 à 60 la doz, \$1.25 à \$1.50 les 50 lb; \$1.50 à \$1.75 pour 24 celloles de 2 lb.

Céleri: \$2.25 à \$2.50 pour 24.

Chicorée et escarole: \$1.00 à \$1.25 pour 12.

Choux: Verts \$1.00 à \$1.25 pour 24; rouges \$1.50 à \$1.75; Savoy \$1.75 à \$2.00 la doz.

Choux de Bruxelles: \$3.00 à \$4.00 pour 12.

Choux chinois: \$1.50 à \$2.00 pour 12.

Choux-fleurs: \$2.00 à \$2.50 pour 12.

Citrouilles: \$2.00 à \$2.50 la doz.

Citrouilles: Hubbard \$2.00 à \$3.50; Pepper \$2.00 à \$2.50; jaunes \$2.50 à \$3.00.

Concombre: 50 à 55 la doz, à mariner \$4.00 à \$7.00 le boisseau.

Courgettes: \$1.25 à \$1.50 les 50 lb; vertes, \$3.00 à \$4.00 les 20 lb.

Laitue: Frisée \$1.75 à \$2.00 pour 24; Iceberg \$1.50 à \$2.00 pour 10 celloles de 5 lb.

Panais: \$2.00 à \$2.50 les 50 lb.

Persil: 50 à 60 la doz.

Piment: \$3.50 à \$4.00 le boisseau.

Poivrons: 80 à \$1.00 la doz.

Radis: 50 à 60 la doz, \$2.00 à \$2.25 pour 30 celloles de 6 oz.

Rubadaga: \$1.25 à \$1.50 les 50 lb; 40 à 50 le paquet de 6; \$1.50 à \$1.75 le boisseau.

Rouges \$1.00 à \$1.50 pour 20 lb; roses \$1.25 à \$1.75 pour 20 lb; vertes 75 à \$2.00 pour 20 lb.

Zucchini: \$2.50 à \$3.50 les 20 lb.

cours des obligations

GOVERNEMENT DU CANADA

Achat	Vente
1/4, 1er sept.	1972 95 1/4 96 1/4
3/4, 1er juin	1976 80 1/2 81 1/2
1/4, 1er avril	1972 100 1/4 101 1/4
1/4, 1er avril	1971 99 1/2 100 1/2
1/4, 1er avril	1973 100 1/4 101 1/4
1/4, 1er avril	1971 100 1/4 101 1/4
1/4, 1er oct.	1974 102 1/4 103 1/4
1/4, 1er oct.	1973 98 1/2 99 1/2
1/4, 1er oct.	1974 102 1/4 103 1/4
1/4, 1er oct.	1975 91 1/4 92 1/4
1/4, 1er oct.	1980 84 1/4 85 1/4
1/4, 1er sept.	1983 74 1/4 75 1/4
1/4, 1er mai	1990 71 1/4 72 1/4
1/4, 1er sept.	1992 76 1/4 77 1/4
1/4, 1er oct.	1995 83 1/4 84 1/4
C.N. 4, 1er lev.	1981 70 1/4 71 1/4
C.N. 5, 16 dec.	1971 98 1/4 99 1/4
C.N. 5, 1er jan.	1985 78 1/4 79 1/4
C.N. 5, 1er oct.	1987 70 1/4 71 1/4
Perpetuel	29 1/4 30 1/4

INDUSTRIELLES

Achat	Vente
Alb. Gas Co 7 1/2	1990 101 1/2 102 1/2
Bq. N.E.	1987 83 1/2 84 1/2
Can. Cement 3 1/2	1975 75 1/2 76 1/2
C.P. 6 1/4 nov.	1989 100 1/4 101 1/4
Domtar	1987 76 1/4 77 1/4
GMAC 7	1986 78 1/4 79 1/4
GMAC 8 1/4	1987 78 1/4 79 1/4
Im. Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 1/4 100 1/4
Im. Oil 8 1/2, 2 dec.	1989 99 1/4 100 1/4
Royalm 7 1/2 1er nov	1973 93 1/4 94 1/4

GOVERNEMENT PROVINCIAUX

Achat	Vente
Alta. Tel. 1er mars	1990 102 1/4 103 1/4
BC Cl. 6 1/2, 7 avril	1990 78 1/4 79 1/4
Man. Hyd. 1er av.	1990 102 1/4 103 1/4
N.B. 9, 2 juil.	1975-94 100 1/4 101 1/4
Nfld. 9 1/2, 15 mars	1990 101 1/4 102 1/4
Ont. Hyd. 9, 1er fév.	1995 100 1/4 101 1/4
Que. 9 1/4, 1er août	1977-91 99 1/4 100 1/4
Que. 9 1/4, 15 mars	1990 99 1/4 100 1/4
IPE 9 1/4, 15 mars	1990 100 1/4 101 1/4

SERVICES PUBLICS

Achat	Vente
Alberta Gas 9 1/4	1990 114 1/4 115 1/4
B. C. Teleph.	1990 102 1/4 103 1/4
Blair 9 1/4, 14 août	1990 102 1/4 103 1/4
Marit. Tel. 9 1/4 in	1990 101 1/4 102 1/4
N.B. Tel. 9 1/4 in	1990 101 1/4 102 1/4
Noranda 7 1/2, 1er oct.	1988 84 1/4 85 1/4
North C. Gas 8	1989 83 1/4 84 1/4
Quebec Tel.	1991 102 1/4 103 1/4
T.C. Pipe Line	1990 103 1/4 104 1/4

CONVERTIBLES

Achat	Vente
TC Pipe Line 5 5/8	1987 84 1/4 85 1/4
W. Coast 5 Ex	1988 82 1/4 83 1/4

fonds mutuels

Achat	Vente
Abbey Nth Am Fd	1.06 1.06
A.G.F. Special	2.09 —
Adanac	1.87 2.04
All Cdn Com	6.42 7.02
All Cdn Div	7.42 8.11
All Cdn Inv	3.21 3.51
American Growth	4.30 4.72
Andree Equity	3.64 3.98
Associate Investors	4.78 4.83
Beacon Growth	5.47 6.01
Beaubien	38.19 41.47
Canada Growth	4.97 5.46
Canagex	8.56 8.92
Cdn Gas Energy	12.27 13.48
Cdn Invest Fd	4.16 4.56
Cdn Inv Int'l	3.29 3.59
Cdn Sec Growth	4.26 4.68
Cdn S.A. Gold Fd	4.78 5.22
Cdn Trusteed	4.51 4.92
Canfund	55.53 58.31
Capital Growth	7.91 8.12
Champion Mutual	6.74 7.36
xChase Fd	7.60 8.31
Collective Mutual	5.20 5.71
Commonwealth Int'l	11.14 12.21
xCompetitive Capital	5.90 6.47
Corporate Investors	4.92 5.38
Corporate Invests Stk Fd	4.47 4.88
Commonwealth Int'l Lev	2.84 3.11
Dominion Compound	10.30 11.29
Entente Investment	5.33 5.82
Exec Fd Cda	5.91 6.48
Exec Inv Int'l	3.53 3.82
xFidelity Trend	20.17 22.04
xFirst Participating	3.71 4.29
Fonds Desjardins A	4.29 4.79
Fonds Desjardins B	5.91 6.48
Fonds Collectif A	4.90 5.03
Fonds Collectif B	7.56 8.34
Fonds Collectif C	2.95 3.20
Fraser Growth	2.41 2.63
Growth Equity	7.52 8.20
Growth Oil and Gas	2.89 3.18
Growth Income	6.61 7.10
Growth Mutual	6.13 6.72
Growth Oil and Gas	4.85 5.32
Guardian Growth	3.20 3.50
Harvard	5.12 5.63
Industrial Growth	5.28 5.78
Investors Growth	4.40 4.80
Investors Int'l Mutual	6.03 6.59
Investors Mutual	12.89 14.09
Invest	5.25 5.77
Keystone Cda	15.69 17.12
xKeystone Cust S-1	3.66 4.00
xKeystone Cust S-2	8.97 9.79
xKeystone Polar	3.02 3.31
Lexington Research	12.03 14.24
Magna Carta	1.77 1.93
Maritime Equity	2.83 3.09
Marlborough	3.74 4.08
Mutual Accumulating	4.62 5.03
Mutual Bond	8.67 9.08
Mutual Growth	3.91 4.20
Mutual Income	4.52 4.97
Natrusco	11.41 11.97
Natural Resources	6.63 7.25
N.W. Equity	4.07 4.91
N.W. Financial	3.51 3.86
N.W. Growth	4.18 4.59
xOppenheimer Fd	12.69 12.69
Pension Mutual	6.70 7.34
xPerformance Plus	2.41 2.63
P.H. and N. Fd	6.82 10.02
Planned Resources	5.13 5.61
Principal Growth	3.60 3.95
Provident Mutual	4.31 4.57
xPutnam Growth	8.70 9.51
Radisson	7.59 8.20
Regent Fd	4.81 4.96
Roylund	4.81 4.96
Sav Inv Pret St Rev	8.50 9.27
Sav Inv am Pret	7.63 8.34
Spec	4.24 4.66
xTechnol	3.44 3.76
Timed Investment Fd	6.12 6.13
United Accumulative	4.18 4.59
United Horizon	2.49 2.73
United American	1.84 2.02
United Venture	3.31 3.64
Universal Savings Equity	6.54 7.15
Western Growth	5.61 6.16
xWinfield Growth	3.50 3.83
Xanadu	3.37 3.76

Le CTCUM prend des dispositions pour permettre aux étudiants de bénéficier du tarif réduit

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal annonce qu'elle est à s'entendre avec les commissions scolaires de son territoire, afin que les directeurs d'écoles émettent une carte d'identité aux étudiants pour leur permettre de voyager sur le réseau de la Commission au tarif étudiant.

Les cartes imprimées

par la Commission seront remises aux directeurs des écoles du territoire desservi par la Commission au cours des prochains jours.

On espère que lundi prochain la plupart des écoles auront de ces cartes à remettre à leurs élèves qui y ont droit et qui n'ont pas la carte temporaire sans photo, valide

jusqu'à ce qu'on emette les cartes régulières.

Les étudiants qui ont droit à ces cartes sont ceux qui sont âgés de 13 à 18 ans exclusivement, qui suivent les cours réguliers de jour et dont les parents résident dans le territoire desservi par la CTCUM ou qui en sont des contribuables.

La "Langue de soie" tenait une maison de débauche...

"Langue de Soie", un spécialiste des maisons de débauche, devra passer les 12 prochains mois derrière les murs de la prison de Bordeaux.

Ainsi en a décidé, hier, le juge Guy Robert, de la cour municipale de Montréal, à l'issue du procès que subissait l'inculpé sous l'accusation d'avoir tenu une maison de débauche dans un

immeuble de la rue Mentana.

De son vrai nom Arthur Allaire, l'individu est mieux connu dans les milieux, tant de la débauche que policière, sous le sobriquet de "Langue de Soie".

Son arrestation remonte au 14 janvier dernier alors qu'il était effectif d'une petite visite au 4121, rue Men-

tana. Cinq personnes qui se trouvaient sur les lieux avaient également été arrêtées.

L'infraction reprochée à Allaire n'entraîne généralement qu'une amende mais, en consultant le volumineux dossier judiciaire de l'accusé, le juge Robert a opté pour une peine de 12 mois de réclusion.

Promotions à la police

Le comité exécutif de la ville de Montréal a approuvé, hier après-midi, une centaine de promotions au Service de la police.

Un lieutenant-détective, M. Jean-Louis Lavallée, a été promu au grade de capitaine-détective, tandis que quatre sergents-détectives, M. M. Jean-Louis Hélie, Claude Clement, Jean-Jacques Bourbeau et James Edward Dillon, ont été nommés lieutenants-détectives.

D'autre part, cinq sergents,

MM. Armand Fichaud, Robert Brodeur, Guy Lafrance, Edward Migdol et Yves Grenier ainsi que le sergent-détective Clovis Coallier, ont été promus lieutenants.

Un groupe de 45 agents ont été élevés au grade de sergent, tandis que 43 sergents et un lieutenant de police ont été nommés sergents-détectives.

Enfin, un sergent-détective a réintégré les rangs de la Gendarmerie royale du Canada.

DUPUIS

CENTRE-VILLE SEULEMENT

demain deuxième

DEMAIN, DERNIER JOUR POUR PROFITER DES AUBAINES

SENSATIONNELLES "CHOC". VENEZ ou COMPOSEZ 842-6171

JOUR CHOC



Tunique-pantalon d'acrylique

Prix spécial "CHOC"

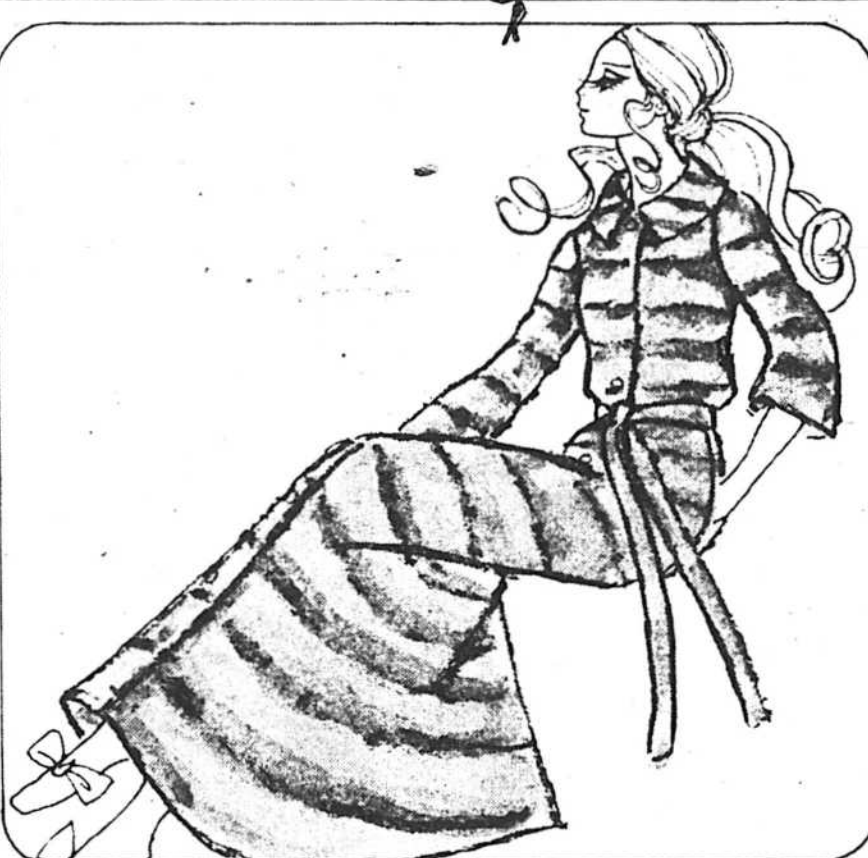
1988

l'ensemble

Tunique-pantalon de coupe soignée et en tissu moderne. Tunique à motif quadrillé bleu ou brun rouille, avec col, poignets et poches unis s'harmonisant avec le pantalon uni fermant devant et à jambes évasées. 7 à 15.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — Modes féminines à prix modérés
Entrée Boul. de Maisonneuve — Rayon 445



Peignoir peluche d'Orlon*
Ordinairement 12.97

Prix spécial "CHOC"

1097

chacun

Tenue longue pour intérieur, ceinture se portant de 3 façons, boutonnage devant et manches trois quarts. Teintes jeunes de rose, bleu, vert avocat, lilas. Tailles P.M.G.

*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — Carrefour des économies — Rayon 1385



Déshabillé Fortrel*/coton
Prix courant: 25.00

Prix spécial "CHOC"

1088

l'ensemble

Vous épargnez 14.12 sur cet ensemble peignoir et chemise de nuit excluant tout repassage! Chemise de nuit longue coupée à la taille et brodée devant; peignoir droit et long, à col et manches brodées. Rose, jaune. T.P.P.M.G.

*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — Deuxième — Rayon 390



Tailleur tweed 10 à 20
Ordinairement: 90.00

Prix spécial "CHOC"

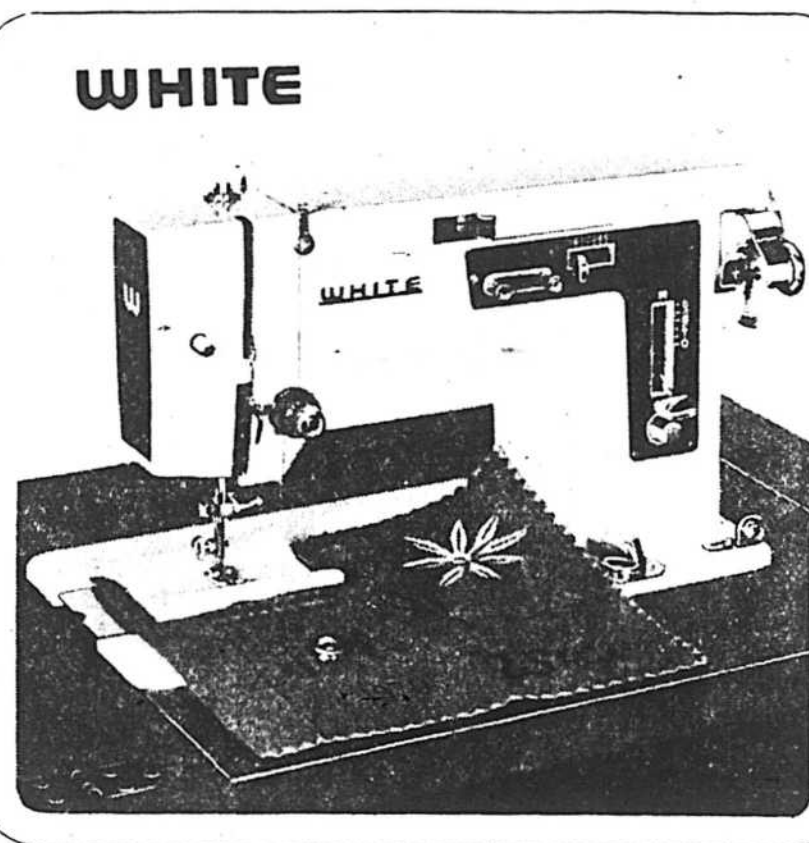
6400

chacun

Dupuis offre à prix "CHOC" réduit de \$26 cet élégant tailleur tout-aller en tweed à carreaux rouge-blanc, pourpre-rouge ou brun-blanc. Double boutonnage, manches coupées, jupe droite. 10 à 20.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — Deuxième — Rayon 510



Zig-zag semi-automatique
Prix courant: 159.95

Prix spécial "CHOC"

9888

tête seulement

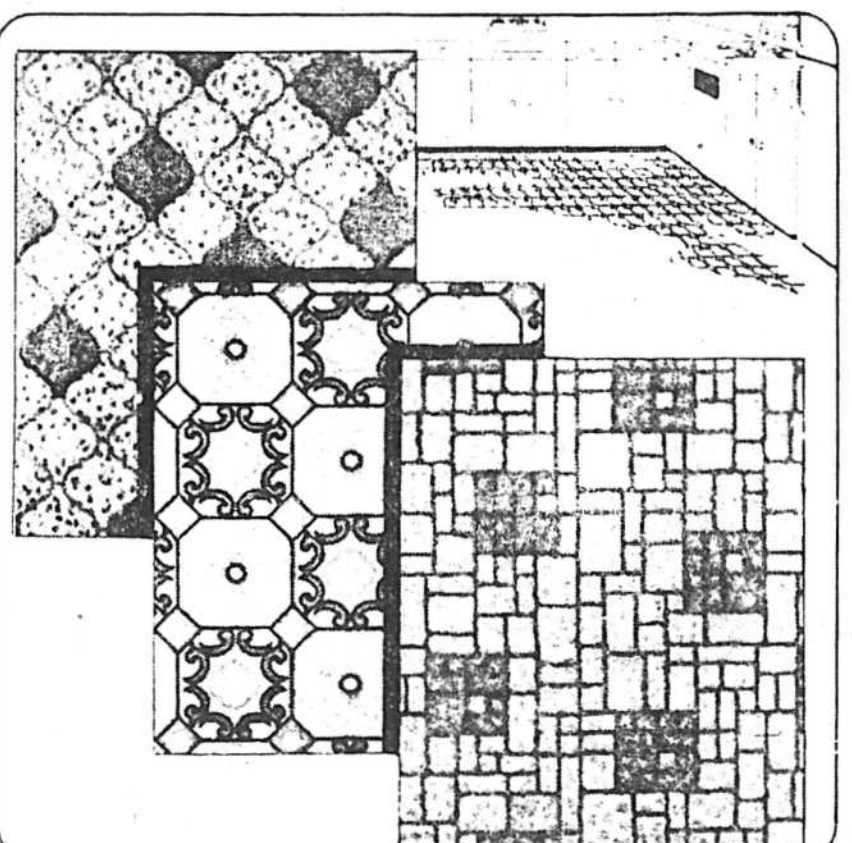
Economie de 61.07! Point "bord de robe invisible". Levier pour surjeter. Fait les boutonnières. Surfile. Pose les boutons. Pose les appliques. Reprise et brode. Prix courant: 204.95

MEME MACHINE MAIS AVEC MEUBLE
CONSOLE Prix courant: 258.95 l'ensemble 138.88

MEME MACHINE MAIS AVEC MEUBLE
"SECRETAIRE" l'ensemble 178.88

MECANISME "WHITE" GARANTI POUR 20 ANS — 1 AN DE SERVICE GRATUIT

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — Entrée boul. de Maisonneuve — Rayon 775



Moquette nylon pour cuisine
Ordinairement: 11.95

Prix spécial "CHOC"

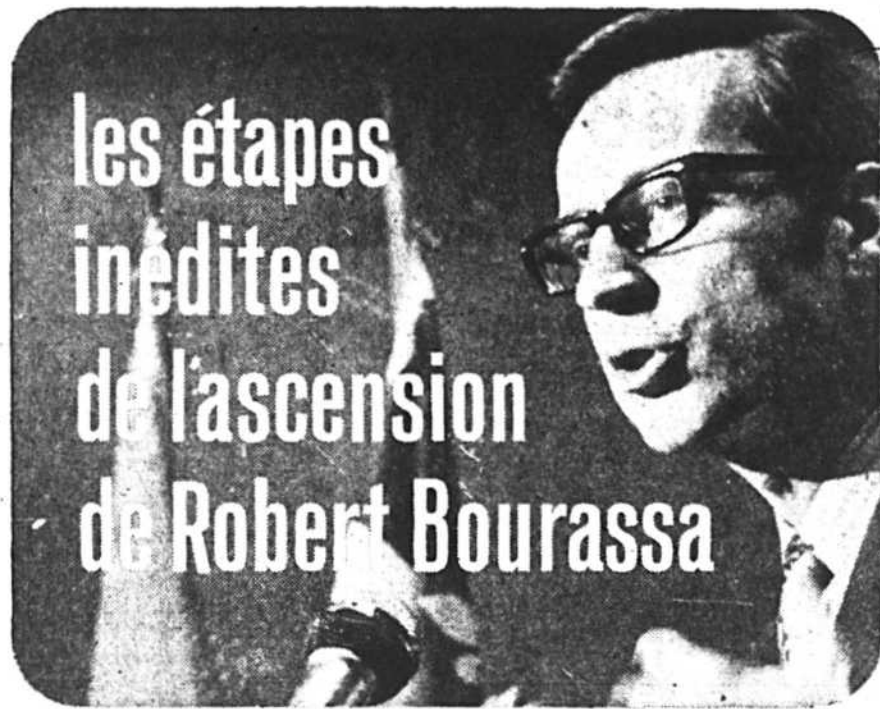
999

la verge carrée

Vous serez satisfaits de la durée de cette moquette "Harding" en fibre 100% nylon à filament continu, de haute densité, avec endos de caoutchouc. Résiste aux taches. 3 motifs dans les teintes de orange, ton or, vert, ton cuivre, beige, rouge, bleu. 12 pi. de large.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
DUPUIS — Sixième — Rayon 731

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H. — VENEZ EN AUTO, AUTOBUS, MÉTRO OU À PIED, MAIS VENEZ!



les étapes inédites de l'ascension de Robert Bourassa

Au congrès, Bourassa ne voulait surtout pas compromettre son avance par un coup d'éclat

— page A 5

Bourassa: Le Québec n'est pas l'enfant chéri du fédéralisme

par Claude BEAUCHAMP
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Dans le but de contrer les affirmations de ses homologues de la Colombie-Britannique et de l'Ontario tout particulièrement, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est appliqué, hier, à la conférence fédérale-provinciale, "à faire la preuve

que le Québec n'est pas une province privilégiée dans le contexte actuel du fédéralisme canadien".

Comme bilan positif de la journée, M. Bourassa a fait état, au cours de sa conférence de presse, de l'engagement du gouvernement fédéral "à faire connaître, d'ici six ou sept mois, ce qu'il en-

tend faire pour éliminer les disparités économiques régionales".

M. Bourassa considère comme un important pas en avant le fait que le gouvernement fédéral est maintenant prêt, estime-t-il, à accepter que des modifications partielles soient incluses dans la constitution avant même que l'on se soit entendu sur l'ensemble de la révision constitutionnelle.

M. Bourassa croit que les Québécois n'accepteraient pas que le retard dans la révision constitutionnelle leur soit préjudiciable mais qu'ils accepteraient des ententes partielles sur les points qui les intéressent davantage, même s'il n'y a pas accord sur l'ensemble des matières en discussion.

"Personnellement, a dit M. Bourassa, je considère plus urgent le fédéralisme économique que la réforme du Sénat par exemple.

"Le gouvernement fédéral et beaucoup de provinces sont conscients, a affirmé le chef du gouvernement québécois, que le fédéralisme économique n'a pas atténué les disparités régionales jusqu'à présent.

"Aux États-Unis, les disparités régionales ont été combattues avec plus d'ef-

ficacité qu'au Canada parce que les différents ministères ont orienté leurs dépenses en fonction de la lutte au chômage régional.

"C'est là que j'ai dit au premier ministre de l'Ontario, a poursuivi M. Bourassa, qu'on peut toujours invoquer les sommes que le Québec reçoit de la péréquation mais qu'il ne faut pas oublier les sommes que l'Ontario reçoit des dif-

Voir BOURASSA en page A 6

• Révision de la constitution: il faut aller jusqu'au bout, selon Trudeau

• La chronique de Pierre O'Neill

— page D 1

Caloil: c'est non

OTTAWA (PC) — Le requête de la société Caloil Inc. a été déboutée. La Cour de l'Échiquier a confirmé la validité d'un arrêté ministériel du cabinet fédéral donnant à l'Office national de l'énergie le pouvoir de restreindre l'importation en Ontario d'essence bon marché.

Dans son jugement rendu aujourd'hui, le juge Jacques Dumoulin a rejeté les arguments de la société Caloil Inc., de Montréal, selon lesquels la réglementation de l'Office outrepassait les pouvoirs du gouvernement fédéral.

Le juge a déclaré qu'il entre dans les pouvoirs juridiques du gouvernement fédéral et de ses commissions, de réglementer le commerce interprovincial.

M. Pierre Senécal, président de Caloil, n'avait pour l'instant aucun commentaire à formuler sur le jugement:

"Je viens d'apprendre que nous avions perdu cette cause, a-t-il dit, mais

Voir CALOIL en page A 6

• La bataille du pétrole

— page G 6

Explosion rue St-Hubert

Une violente explosion a secoué une maison inhabitée, cet après-midi, rue St-Hubert, entre les rues Cherrier et Sherbrooke, au centre de la ville.

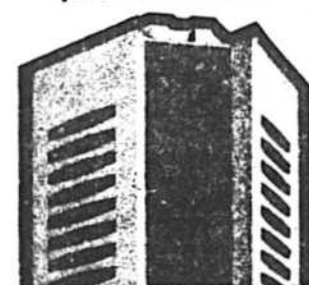
La déflagration s'est produite à 2 heures et le feu s'est aussitôt propagé à l'édifice de trois étages, aux numéros 3444 et 3446 St-Hubert. Les pompiers ont rapidement circonscrit les flammes, empêchant celles-ci de se propager aux maisons adjacentes.

Personne n'a été blessé. La police a entrepris une enquête afin de déterminer l'origine de l'explosion et de vérifier une première rumeur selon laquelle on aurait vu deux jeunes hommes quitter l'édifice en courant peu avant l'explosion.

La circulation a été interrompue, rue St-Hubert, et partiellement obstruée, rue Sherbrooke.

Du brasier s'échappait une épaisse fumée noire qui enveloppa momentanément tout le quartier.

la Place de Radio-Canada prend forme



Un supplément de 12 pages dans LA PRESSE de demain

Le dollar canadien à 99.99 cents US

NEW YORK (AFP) — Le dollar canadien a presque atteint la parité avec le dollar américain, ce matin, sur le marché des changes new-yorkais.

Sur le marché des billets, les billets de banque canadiens se vendaient à la parité — un dollar U.S. pour un dollar canadien — et s'achetaient à 99.99 cents U.S. pour un dollar canadien. Sur le marché des transferts, la hausse était toutefois un peu moins marquée. En fin de matinée, la devise canadienne était cotée 99.40 cents U.S.

Depuis le début de la semaine, le dollar canadien a progressé de pratiquement un cent, accentuant sa fermeté, et atteignant de nouveaux niveaux records depuis que le gouvernement canadien a décidé d'abandonner sa parité de 92.5 cents U.S. et de le laisser flotter.

La hausse accélérée des dernières journées est attribuée à des achats émanant d'acheteurs de céréales canadiennes qui ont attendu jusqu'au dernier moment pour se procurer les devises nécessaires, dans l'espoir d'une baisse du dollar.

Beau aujourd'hui; nuageux demain.
Max. 65°, Min. 45° • Détails à la page A 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.01 parties par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, jeudi 17 septembre 1970, 86e année, no 216, 96 pages, 8 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Une lutte à finir s'engage en Jordanie

Hussein lance l'armée contre les fedayin

d'après AFP, UPI, Reuter

"L'ordre et la sécurité ont été rétablis dans la majeure partie de la capitale, à l'exception de quelques poches de résistance", ont annoncé à Amman, ce soir (heure de Jordanie), le gouvernement militaire, le maréchal Habbès Majali, et le chef du nouveau gouvernement jordanien, le général Mohammed Daoud. Ce dernier a déclaré, selon un message radiophonique d'Israël, que l'armée cesserait immédiatement les combats si tous les groupes de commandos "se retireraient de toutes les villes et de tous les villages, jusqu'au Jourdain".

Le général Daoud a ajouté: "S'ils sont d'accord, je leur assure le passage avec tous leurs équipements militaires. Ils pourront se joindre ensuite aux unités de l'armée régulière et combattre avec elles pour la défense de la patrie".

Une lutte ouverte et décisive, semble-t-il, est engagée depuis ce matin entre les forces jordaniennes et les fedayin, les deux camps s'accusant mutuellement d'avoir pris l'initiative des opérations.

Le roi Hussein paraît déterminé à assésor fermement son autorité et à en finir avec les fedayin.

Devant la gravité des événements, le gouvernement jordanien a donné les

pleins pouvoirs au gouverneur militaire général, le maréchal Habbès El Majali, qui, dans un ordre du jour, a déclaré que la tâche principale de l'armée est de liquider tous les repaires de guérilleros et de débarrasser la Jordanie de tous les centres de fedayin.

Le couvre-feu a été proclamé dans toute la région d'Amman et à Zarka. Les troupes ont reçu l'ordre d'ouvrir le feu sans sommation sur tout contrevenant.

Le président des mouvements de résistance palestiniens, M. Yasser Arafat, a lancé un appel au président Nasser, lui demandant "d'intervenir par n'importe quel moyen pour empêcher l'effu-

sion de sang", annonce le quotidien égyptien "Messa".

Le comité central de la résistance a demandé aux forces irakiennes stationnées en Jordanie, au nombre de 12,000 hommes, d'intervenir immédiatement aux côtés des fedayin. Mais jusqu'à maintenant les soldats irakiens sont restés hors du conflit, bien que Radio-Bagdad ait annoncé ce matin qu'ordre avait été donné aux troupes irakiennes de rejoindre la résistance.

Voir HUSSEIN en page A 6

• Hussein combat pour son trône

— page F 1



Des guérilleros palestiniens installent une lourde mitrailleuse à Irbid, dans le nord de la Jordanie. Les fedayin contrôlent cette ville, la deuxième du pays. Un véritable climat de guerre règne aujourd'hui en Jordanie, où l'armée et les commandos palestiniens s'affrontent dans ce qui semble être une lutte à finir. La Syrie et l'Irak menacent d'intervenir en faveur des fedayin.

70,000 chômeurs de moins au Canada

OTTAWA (PC) — Le nombre de chômeurs a diminué de 70,000 en août, ne représentant que 5.1 pour cent de la main-d'œuvre par rapport à 5.9 pour cent, en juillet.

Il s'agit d'une diminution beaucoup plus marquée que d'habitude, précise le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ainsi que le Bureau fédéral de la statistique, dans une communication commune publiée ce matin.

En juin 1970, le taux de chômage avait atteint 6.1 pour cent mais il n'avait été que de 3.7 pour cent en août 1969.

La diminution du nombre de chô-

meurs, en août dernier, provient notamment de la baisse importante du chômage chez les jeunes de 14 à 24 ans.

Toutefois, le nombre de chômeurs

chez cette catégorie de travailleurs était de 75,000 plus élevé qu'en août 1969.

Pour l'ensemble de la main-d'œuvre,

ce nombre atteignait 448,000 par rapport à 518,000 en juillet et 529,000 en

Voir CHOMEURS en page A 6

La SQ l'a su à la dernière minute

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Les dispositions prises, au mois de janvier 1969, dans le cas d'une éventuelle grève des policiers montréalais, n'ont pas été mises en vigueur parce

que j'ai été averti de l'arrêt de travail des policiers, à la dernière minute.

Ce sont là des paroles prononcées ce matin, par M. Jean-Paul Dessurault, directeur adjoint de la Sûreté du Québec, qui en l'absence du directeur Maurice

Saint-Pierre, avait la responsabilité des opérations policières le 7 octobre.

De plus, M. Dessurault a affirmé qu'il avait été informé de l'arrêt de travail

Voir LA SQ en page A 6

OBJECTIF-70



Les Mets de New York, qui bataillent pour le championnat de la division Est de la ligue Nationale, ont subi un deuxième revers consécutif, hier soir, au parc Jarry. Les Expos, qui se sont approchés à quatre victoires de leur "Objectif 70", ne choisissent pas leurs victimes puisqu'ils ont été sans pitié pour l'ancien lanceur des Mets, Tom Seaver.

— page B 1

Habitation: un essor

— page A 3

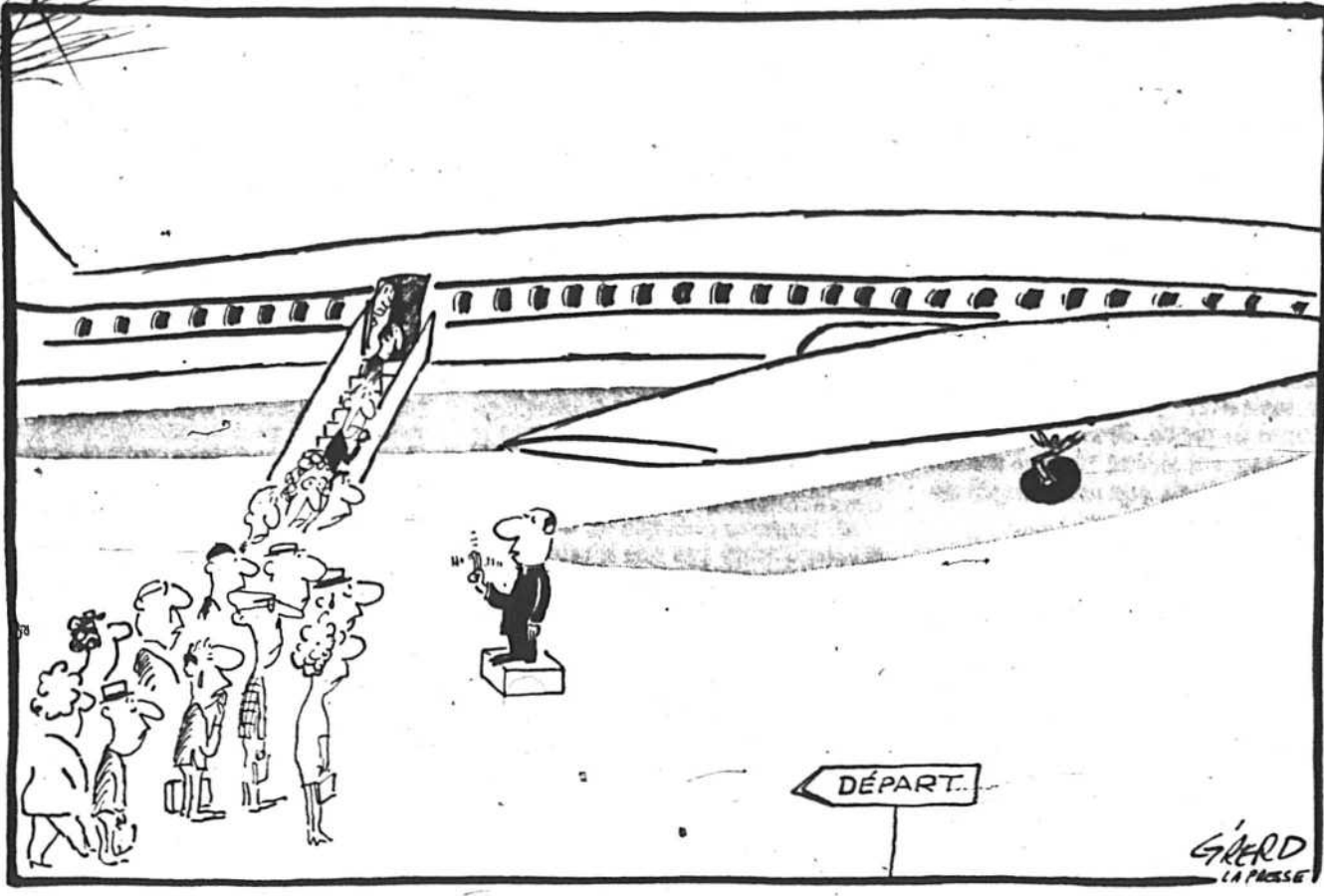
Nouvelle offre de paix du Vietcong

— page F 1



— 16 pages

Annonces classées / E 1 à E 11, F 2 à F 4
Arts et Spectacles / D 4 à D 7
Bandes dessinées / G 11
Cinéma / D 7
Décès, naissances, etc. / F 5
Editorial / A 4
Etes-vous observateur? / E 3
Finance / G 6 à G 8, G 10
Horoscope / C 2
Informations étrangères / F 1
Informations nationales / A 2
Les secrets de polichinelle / C 4
Loisirs et récréation / G 11
Mots croisés / E 4
"Mot-mystère" / E 7
Radio et télévision / D 6
Science / D 8
Sports / B 1 à B 12
Tribunaux / C 10
Vie féminine / C 1 à C 7
Vie mondaine / C 3
Votre médecin / C 6



Le vol de la collection Duplessis

Le procès de Léo Tremblay se déroule dans la confusion

QUEBEC (PC) — Face à la confusion qui régnait, hier, au procès de Léo Tremblay, la Cour se transporte, ce matin, au Musée provincial du Québec, sur les lieux mêmes du vol des tableaux.

Depuis son ouverture, lundi dernier, ce procès ne cesse d'être spectaculaire. Lundi, le choix des jurés fut très laborieux, le procureur de la défense, Me Guy Bertrand, cherchant à retenir des personnes n'ayant aucun sentiment pro-nationaliste-chrétien ou "anti-nationaliste-chrétien".

Mardi, la salle d'audience était, à la demande des jurés, transformée en salle de musée, alors que furent exposés les 23 tableaux de la fameuse collection "Duplessis".

n'ayant été délivrés que vers 6 heures du matin. Question que le procureur de la défense a essayé d'élucider dans son contre-interrogatoire, mais qui est demeurée sans réponse pour l'instant.

Un second élément qui n'a pas été éclairci, est que Duchesneau, qui a admis avoir laissé un sous-ministre attendre à la pluie battante que le conservateur, avec qui il avait rendez-vous, vienne l'identifier, puisqu'il n'avait pas de laissez-passer, ainsi que le propre fils de M. Morisset, ait ouvert à un in-

connu dont il n'a vu que le bras et une pancarte portant le nom de M. Morisset.

Cet imbroglio, digne du célèbre Perry Masson, émission de télévision que regardaient, ironie du sort les deux gardiens ce soir-là, verra peut-être quelques nuances se dissiper, jeudi, alors que Etienne Blanchet, l'homme à tout faire de Tremblay, qui avait mené la police à l'arrestation du duo Sutton-Labadie, impliqué dans le même vol, témoignera pour la Couronne.

Enfin, hier, devant la difficulté d'établir les circonstances physiques du vol, après avoir entendu les témoignages des deux gardiens en service, ce soir-là, les jurés ont exprimé le désir de se rendre sur les lieux constater comment les événements s'étaient déroulés. Devant cette requête, le juge Gérard Lacroix a ajourné au lendemain.

Outre ce désir des jurés, la contradiction des témoins dans leur version des faits semble être le point saillant de cette troisième journée, du procès de Tremblay accusé de vol qualifié et de recel d'œuvres d'art. Le vol remonte au mois de mai 1965. Le butin ne fut retrouvé qu'en septembre 1969.

Contradictions

Les deux gardiens de nuit en service le soir du vol, ont été les premiers témoins interrogés. De ces témoignages on peut retenir, que, malgré l'interdiction d'ouvrir à quiconque n'est pas muni d'une "passe", Henri Duchesneau, gardien de nuit au Musée du Québec, en fonction depuis près de deux ans, aurait vers 9 h. ouvert la porte après avoir vu par la vitre un bras tenant un carton quelconque avec l'inscription "M. Morisset", nom du conservateur. Duchesneau aurait alors reçu l'ordre de se retourner et avec la rapidité de l'éclair on lui aurait recouvert la tête d'un sac. Accompagné du ou des voleurs, il se serait dirigé vers la chaufferie tandis qu'une voix lui disait: "On est venu chercher \$100,000". Le second veilleur, Jean-Paul Michaud, resté dans la chaufferie à regarder la télévision, aurait subi le même sort, sans avoir le temps d'esquisser un geste de défense, malgré ses 198 livres et ses qualités d'ancien lutteur.

A ce stade, ils furent solidement ligotés sur deux chaises et les sacs furent remplacés par des bandeaux de ruban adhésif, tandis que les voleurs, après leur avoir dit de se tenir tranquilles sont disparus vers les étages supérieurs pour vaquer à leur occupation.

Selon les deux dépositions, la description des lieux est très différente, d'où première confusion chez les jurés. L'un prétend n'avoir rien entendu, ni bruit, ni coup de téléphone, alors que le second affirme avoir entendu du bruit, le musée faisant très écho, et que vers les 10 heures, le téléphone aurait sonné environ quatre coups, soit à l'heure où s'effectue quotidiennement un contrôle entre les gardiens du Musée et leur contremaître au parlement.

Faits étranges

Par ailleurs, de ces témoignages ressortent quelques faits étranges. Si comme le prétend Michaud un appel de contrôle a eu lieu vers les dix heures, comment se fait-il que l'appel étant sans réponse, personne ne soit venu sur place vérifier les raisons de ce silence, tel que la politique le veut en pareil cas. D'autre part, comment expliquer le hasard, s'il n'y a pas eu d'appel, qu'on ait dérogé précisément ce soir-là, à la routine quotidienne, les deux veilleurs

L'indice des prix stable en août

OTTAWA (PC) — Le aliments à consommer à domicile, le vêtement, les tabacs et les alcools sont les principaux responsables d'une réduction qui a abouti, en août, à un indice des prix stationnaires avec celui de juillet.

Le Bureau fédéral de la statistique tire cette conclusion, dans un bulletin publié, hier, dans lequel des notes optimistes révèlent plusieurs succès de la lutte contre l'inflation, si l'on se place au point de vue du gouvernement.

L'indice des prix à la consommation s'est maintenu en août à 130.5.

Ceci représente cependant une hausse de 2.3 pour cent par rapport au niveau d'août 1969.

Les prix ont monté dans plusieurs domaines, mais le BFS déclare que des compensations dans d'autres ont permis de maintenir un indice stationnaire, phénomène fort inusité ces derniers mois.

Base de 100

L'indice des prix est calculé sur une base de 100, établie en 1961.

L'agence d'information du gouvernement fédéral ajoute que l'indice des prix avait pris l'habitude de bouger de

0.3 pour cent de juillet à août, au cours des cinq dernières années, autre preuve, selon elle, de l'importance de l'immobilité constatée.

La hausse, de 1.4 pour cent, au chapitre de l'alimentation, a été la plus faible enregistrée depuis 1962.

Il est vrai que les prix des aliments comme les cafés moulus et instantanés ont augmenté, mais ceux du pain, du sucre et du beurre étaient inférieurs.

Le BFS note une hausse normale de 6.8 pour cent du prix des oeufs à ce temps-ci de l'année.

Autre chiffre permettant la comparaison: l'indice de l'alimentation n'était en août supérieure que de 1 pour cent, à celui d'août 1969, alors que la progression constante enregistrée d'année en année, en ce secteur, se situait autour de 3.5 pour cent depuis 1965.

Les aliments consommés à la maison ont en général coûté moins cher, les prix des repas au restaurant ont augmenté.

Habitation

L'indice de l'habitation, autre facteur de mesure considéré important, est

aussi resté stationnaire à 131.5 de juillet à août; absence d'augmentation pour la première fois depuis le printemps 1965, signale le BFS.

Encore là, un facteur de compensation a joué, l'achat des maisons s'étant montré plus onéreux, mais les frais d'entretien de l'ameublement ayant affiché une baisse, répercutée dans le prix des meubles.

Au chapitre de l'habitation, la progression reste de 4.9 pour cent depuis un an.

Vêtement

D'autre part, l'indice du vêtement qui était de 126.9 en juillet, a régressé de 0.6 pour cent pour tomber à 126.2, enregistrant ainsi la plus forte baisse pour cette période depuis nombre d'années.

Les tissus à la verge ont cependant connu une hausse.

L'indice des transports a avancé de 0.1 pour cent, mais celui des tabacs et alcools a régressé d'un même pourcentage, pour se fixer à 126.5. Les prix des cigarettes ont fléchi en plus d'un endroit.

L'assurance-maladie empêche Castonguay d'aller à Jasper

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Claude Castonguay, a décidé, en raison du conflit de l'assurance-maladie, de ne pas participer à la conférence interprovinciale des ministres de la Santé qui débute aujourd'hui à Jasper.

Un communiqué émis hier par le bureau du ministre explique que M. Castonguay "a jugé bon de demeurer à son bureau de Québec afin que le gouverne-

ment puisse être en mesure de poser rapidement tous les gestes que nécessite l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie".

D'après un porte-parole du gouvernement, il ne faut pas voir là la possibilité d'un dénouement plus rapide que prévu du conflit avec les médecins spécialistes qui ont accepté la conciliation du juge André Montpetit proposée vendredi dernier par le ministre Castonguay. Si M. Castonguay a décidé de demeurer à

Québec, c'est simplement parce qu'il veut être en mesure de répondre rapidement à des demandes que le juge Montpetit pourrait lui faire.

La délégation du Québec à Jasper est dirigée par le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Robert Quenneville, qui, d'une façon ou d'une autre, devait participer à la conférence.

Outre M. Quenneville, la délégation québécoise comprend le responsable de la direction générale de la planification au ministère de la Famille et du Bien-être social, M. Gilles Beausoleil; la représentante du ministère des Affaires intergouvernementales, Mme Mercédès Gauvin; et le chef du cabinet du ministre d'Etat à la Santé, M. François Coderre.

L'exécutif des créditistes se réunit samedi à Lévis

QUEBEC (PC) — L'exécutif provincial du Ralliement Créditiste se réunira samedi, à Lévis, pour jeter les bases de son organisation interne, a révélé au cours d'une conversation téléphonique, le chef de cabinet de M. Camil Samson.

M. Maurice Ouellet a de plus mentionné que les créditistes décideront aussi d'un programme complet d'une série d'émissions télévisées qui passeront sur les ondes de différents postes à compter de l'automne.

La réunion sera présidée conjointement par le Dr Gaston Tremblay, président national du Ralliement Créditiste et par le chef du parti, M. Camil Samson.

Cette réunion groupera 26 personnes, comprenant les 12 députés élus le 29 avril, des représentants des neuf régions de la province et cinq collaborateurs.

COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE

COURS POUR ADULTES

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Programme du C.E.G.E.P. adapté aux besoins des entreprises et aux exigences de l'étudiant adulte

Date limite d'inscription : le 18 septembre

Début des cours : le 28 septembre

RENSEIGNEMENTS, PROSPECTUS, INSCRIPTION

S'adresser à :

Service de l'Education Permanente,
Collège Bois-de-Boulogne,
10500, Bois-de-Boulogne,
Montréal 355, P.Q.
Tél. : 332-2902 — 332-3000

LA "DAUPHINMANIE" DES PISCINES

14 jours de ventes spectaculaires

AVEC L'ACHAT DE CETTE PISCINE VOUS OBTENEZ GRATUITEMENT

\$3395.

PISCINE CREUSEE 16' x 32', INSTALLATION COMPRISE

1 échelle, 1 tremplin, ensemble complet d'entretien, 1 corde de sécurité, 1 aspirateur de fond, produits chimiques (VALEUR TOTALE DE \$600.)

Un chauffe-eau avec brûleur à l'huile pour piscine (VALEUR DE \$600.) Installation non-comprise.

C'est le meilleur temps pour construire votre piscine. Demandez les avantages aux représentants Dauphin.

COMPRENANT :

Filtre, drain, écumoir, bordure anti-dérapante. Construction tout-aluminium ALCAN, garantie 15 ans, ne rouille jamais et aucune peinture n'est requise, construction exécutée en quelques jours seulement, revêtement intérieur en vinyle garanti 10 ans.

PISCINES DAUPHIN

TOUT ALUMINIUM

FINANCEMENT ECONOMIQUE 5 ANS (aussi peu que \$2.00 par jour) PISCINE PLEINE GRANDUR AVEC AQUADOME EN DEMONSTRATION.

2170, boul. Laurentien, St-Laurent — 332-6060

lundi à samedi: 9 a.m. à 10 p.m.
dimanche: 11 a.m. à 6 p.m.

Lecture rapide leçon gratuite

Vous améliorez sur-le-champ votre vitesse de lecture

VOICI VOTRE CHANCE: L'Institut de Lecture Dynamique vous offre un aperçu des possibilités de la lecture rapide, en particulier dans ses applications aux études. Au cours de cette leçon préliminaire, vous mettrez immédiatement en pratique les techniques élémentaires de notre méthode, et vous comprendrez pourquoi vous lisez lentement et comment vous pouvez augmenter votre efficacité de lecture.

CE QUE VOUS APPRENDREZ: Au cours de cette leçon préliminaire vous réaliserez que la méthode de Lecture Dynamique est une méthode intelligente pour améliorer votre rythme de lecture. Vous apprendrez que les étudiants lisent non seulement plus vite, mais développent également la compréhension, en même temps que la rétention. Vous apprendrez que notre méthode vous permet de réduire votre temps d'étude de moitié. En bref, vous aurez l'occasion de voir sur film ce que nous enseignons et comment nous enseignons.

CE QUE D'AUTRES ONT ACCOMPLI, VOUS LE POUVEZ: De constater les résultats tangibles immédiats acquis dès cette première et brève leçon, vous aiderez à comprendre comment la moyenne de nos diplômés ont augmenté de 4.7 leur vitesse avec une compréhension améliorée. Et vous réaliserez pourquoi 500,000 personnes ont déjà bénéficié de ces avantages, dont 10,000 dans la province de Québec. (Professeurs, étudiants, professionnels.)

RENDEZ-VOUS COMPTE PAR VOUS-MÊME: C'est vous-même qui jugerez des avantages attachés à la Lecture Dynamique. Organisez votre horaire pour assister à l'une de nos leçons gratuites, d'une durée de moins d'une heure. Le tout se fait sans cérémonie. Venez comme vous êtes... amenez même un ami.

Venez assister à l'une de ces 3 dernières leçons gratuites à l'Université de Montréal

Centre Social 2332, boulevard Edouard-Montpetit, salon 310.
Jeudi le 17 et vendredi le 18, seulement à 16 h 30.

au Collège Jean-de-Brébeuf

Ch. 2205, Pavillon L'Allemand (entrée rue Decelles)
Jeudi le 17 et vendredi le 18 à 12 h 30.

à l'Institut de Lecture Dynamique

Au 205 ouest, rue Sherbrooke.
Jeudi le 17, vendredi le 18 à 19 h 15 et samedi le 19 à 10 h 15

Les cours débutent la semaine prochaine. Cours de jour et soir.

Inscrivez-vous dès maintenant.

Institut de Lecture Dynamique

205 ouest, Sherbrooke, Montréal — 844-1941

Métro Place des Arts

le TEMPS qu'il fera

Le temps?
Avec un grain de sel, ma chère

"Lorsque je serai vieille, au soir de la chandelle..." a dit le gentil Ronsard... "Mais, le temps vous n'en parlez pas!", a clamé Alcide Ouellet, l'exécuteur des hautes œuvres de l'observatoire de Dorval.

Pourquoi? Pour dire qu'il fera un peu plus ou moins beau aujourd'hui et que le ciel nous fera la grimace demain?

Moment! Que se hâcèrent de la frescura y... non?

On reprend toute l'affaire: Beau, mon Père; quelques nuages, ma Soeur. Un maximum aujourd'hui dans les 65 à 70 degrés et un minimum, la nuit prochaine, autour de 45.

Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain:

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec: ensoleillé avec quelques nuages aujourd'hui et vendredi, 45 à 70. Minimum cette nuit dans les 40.

Régions de Lac-Saint-Jean et St-Maurice: nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui puis le ciel se dégagera tard cet après-midi. Vendredi nuageux avec quelques averse et devenant plus frais. Maximum aujourd'hui 55 à 60. Minimum cette nuit 40. Maximum vendredi dans les 50.

Régions de Gaspésie, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Vendredi généralement nuageux avec averse. Maximum aujourd'hui 50 à 55. Minimum cette nuit près de 40. Maximum vendredi 50.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A1
férentes politiques fédérales en matière de transport, dans le cas du pacte sur l'automobile, en matière de communications et en provenance du ministère de la Défense et des entreprises de la couronne.

"Il ne s'agit pas d'accuser quelqu'un de faire l'Onclé riche, a conclu M. Bourassa, mais le Québec n'a aucune gêne à avoir réclamé un nouveau fédéralisme économique quand il voit les conséquences de l'ensemble des politiques fiscales et monétaires du gouvernement fédéral."

Mise au point

En somme, c'est une mise au point qu'a voulu présenter le premier ministre québécois. On sait que le premier ministre de la C.-B., M. W.A.C. Bennett, s'est amené dans la capitale fédérale en réclamant, en vertu de la caisse d'aide conjoncturelle proposée par le Québec, pas moins de 500 millions qu'il juge que sa province a payé en trop en vertu de la péréquation en allant dans les coffres du gouvernement québécois.

M. Bourassa a utilisé deux genres d'arguments, semble-t-il, pour tenter de convaincre ses homologues des autres provinces qu'il est "injuste" de prétendre que le Québec devenait "l'enfant chéri" du fédéralisme sur la seule base des paiements de péréquation;

a) Il a énuméré les sommes d'argent que le Québec a perdu en refusant de participer, à cause de ses priorités différentes, à des programmes de dépenses fédérales-provinciales, le cas le plus récent étant celui de l'assurance-maladie; à cet égard, M. Bourassa est remonté jusqu'à l'époque de M. Maurice Duplessis pour rappeler les subventions déjà refusées par le Québec;

b) Il a mis en évidence le fait qu'en dépit de son niveau de taxe le plus élevé au Canada et de ses efforts pour maintenir un niveau de dépenses comparable à celui des autres gouvernements, le Québec continue de subir un des taux de chômage les plus élevés au Canada.

CALOIL

SUITE DE LA PAGE A1
je n'ai pas encore vu copie du jugement et j'ignore quelles raisons l'ont motivé. Pour l'instant, je n'ai donc rien à dire".

Greene se réjouit

Le ministre de l'Energie, M. J. J. Greene, a déclaré quant à lui que, par son jugement dans la cause de Caloil, la Cour de l'Échiquier reconnaît que "la politique nationale du pétrole est florissante et avantageuse pour le Canada".

"C'est une politique qui fonctionne extrêmement bien, a-t-il dit, et nous entendons la maintenir". A son avis, "il serait des plus injustes de permettre que de l'essence importée vienne affaiblir le marché domestique pour l'essence de l'ouest du Canada".

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE A1
juin. En août 1969, le nombre total avait été de 318.000 chômeurs.

On précise que le nombre de chômeurs âgés de 25 ans et plus a augmenté de 55.000 entre août 1969 et août 1970.

Main-d'œuvre

Entre juillet et août, le nombre de personnes employées au Canada a diminué de 29.000 pour tomber à 8.272.000.

Une réduction analogue avait été enregistrée entre juillet et août 1969, malgré l'augmentation habituelle à ce chapitre depuis quelques années.

Il y a eu une légère diminution du nombre de personnes employées dans le secteur agricole, entre juillet et août, mais aussi un recul plus sensible que d'ordinaire 24.000 dans le secteur non agricole.

D'autre part, des diminutions marquées dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels 30.000 et dans le commerce 19.000 ont été partiellement compensées par de faibles augmentations dans les autres secteurs non agricoles.

Au cours du mois, le nombre de personnes âgées de moins de 25 ans, ayant un emploi a diminué de 40.000, soit plus que d'ordinaire entre juillet et août.

Toutefois, celui des travailleurs âgés de 25 ans et plus s'est accru de 33.000 bien qu'il ait diminué de 21.000 chez les femmes de cette catégorie d'âge.

HUSSEIN

SUITE DE LA PAGE A1

La Syrie a réagi vigoureusement aux événements. Le premier ministre syrien a lancé un appel à l'Algérie, à la Libye, au Soudan et à l'Égypte pour une intervention immédiate en Jordanie.

La Syrie ne restera pas les bras croisés devant "les massacres" qui sont commis en Jordanie contre les éléments de la résistance palestinienne. Tel est l'avertissement adressé par la Syrie aux autorités jordaniennes par la voie diplomatique normale.

Le sheikh Saad Abdallah El Sabbah, premier ministre de Koweït, a lancé un appel sur les ondes de Radio-Koweït invitant "les frères de Jordanie à arrêter l'effusion de sang arabe".

Les gouvernements de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Allemagne fédérale ont fait appel au gouvernement jordanien et aux fedayin pour qu'ils sauvegardent la vie de leurs ressortissants respectifs en Jordanie, ainsi que celle des otages de toute nationalité détenus dans le même pays.

La Ligue arabe a commencé ses contacts avec les pays membres de l'organisation pour une réunion urgente du conseil de la Ligue, annonce le quotidien égyptien "Messa". Selon le journal cette réunion pourrait se tenir dès demain matin.

Yasser Arafat, de son côté, a reçu à Amman les ambassadeurs d'Arabie saoudite, d'Irak, de Syrie, d'Algérie, du Liban, du Maroc, de Tunisie et de Koweït pour leur expliquer la situation.

Issue incertaine

Les Palestiniens sont plus nombreux que les troupes régulières dans les autres villes principales du royaume: Zarka et Irbid, situées au nord de Amman.

Les fedayin contrôlent l'entrée et la sortie d'Irbid, où se trouvent deux importants camps de réfugiés, qui groupent à eux près de 125.000 personnes. A Zarka, où des combats se déroulent également, la majorité de la population est acquise à la résistance.

Comme à Amman, la résistance palestinienne dispose de nombreuses permanences à Irbid et Zarka et la majorité des réfugiés qui s'y trouvent sont armés.

Un porte-parole du gouvernement israélien a affirmé que son pays devra intervenir en Jordanie "si la situation menace la sécurité d'Israël... mais aussi longtemps qu'ils se battent entre eux nous ne boudgerons pas. Nous n'interviendrons pas non plus en Syrie, ni en Irak, si ces pays se trouvent entraînés dans le conflit, à moins que leur intervention menace aussi notre sécurité".

Aux États-Unis, le président Nixon a tenu officiellement les combattants de Jordanie responsables de la vie des ressortissants américains. En Grande-Bretagne, le premier ministre, M. Heath a donné le même avertissement en ce qui concerne les ressortissants anglais. D'autre part, le State Department de Washington a écarté la possibilité d'une intervention américaine en Jordanie.

Des étudiants jordaniens et palestiniens ont occupé l'ambassade de Jordanie à Bagdad, annonce "la Voix du comité central de la résistance palestinienne" captée à Paris. L'ambassade de Jordanie à Alger est occupée depuis ce matin par des étudiants jordaniens et palestiniens.

Des milliers de personnes, fuyant la Jordanie, sont arrivées à Damas (Syrie) au cours de la matinée.

Plus tard dans la journée, le délégué de la Ligue arabe à la Commission des Cinq a lancé d'Amman, par la radio, "au nom de la nation arabe", un appel à toutes les parties qui se battent en Jordanie pour les inciter à faire preuve de maîtrise d'elles-mêmes et à reprendre le dialogue pacifique, "d'autant plus que ces parties constituent un même parti". De son côté, le général Daoud a révélé que, durant toute la journée, il a tenté d'entrer en contact avec les leaders palestiniens. "Mais ils n'ont pas finalement fait bon accueil à ma tentative en vue de sauver la paix".

"Nous venons de remporter une victoire éclatante à Irbid, a déclaré un speaker du Comité central de la résistance palestinienne. Nos forces sont parvenues à réduire au silence les batteries de l'ennemi. Le calme le plus complet règne maintenant dans cette ville."

La Bolivie expulse 5 ecclésiastiques, dont un Canadien

LA PAZ (PC) — La Bolivie a expulsé cinq ecclésiastiques hier, les accusant de s'être mêlés des affaires internes du pays. Les religieux ont été conduits en Argentine.

Un prêtre canadien, le Père Maurice Lefebvre, fait partie du groupe qui comprend aussi trois jésuites espagnols, les Pères José Prats, Pedro Negro et Federico Aguilo, ainsi qu'un pasteur protestant bolivien, Anibal Guzman.

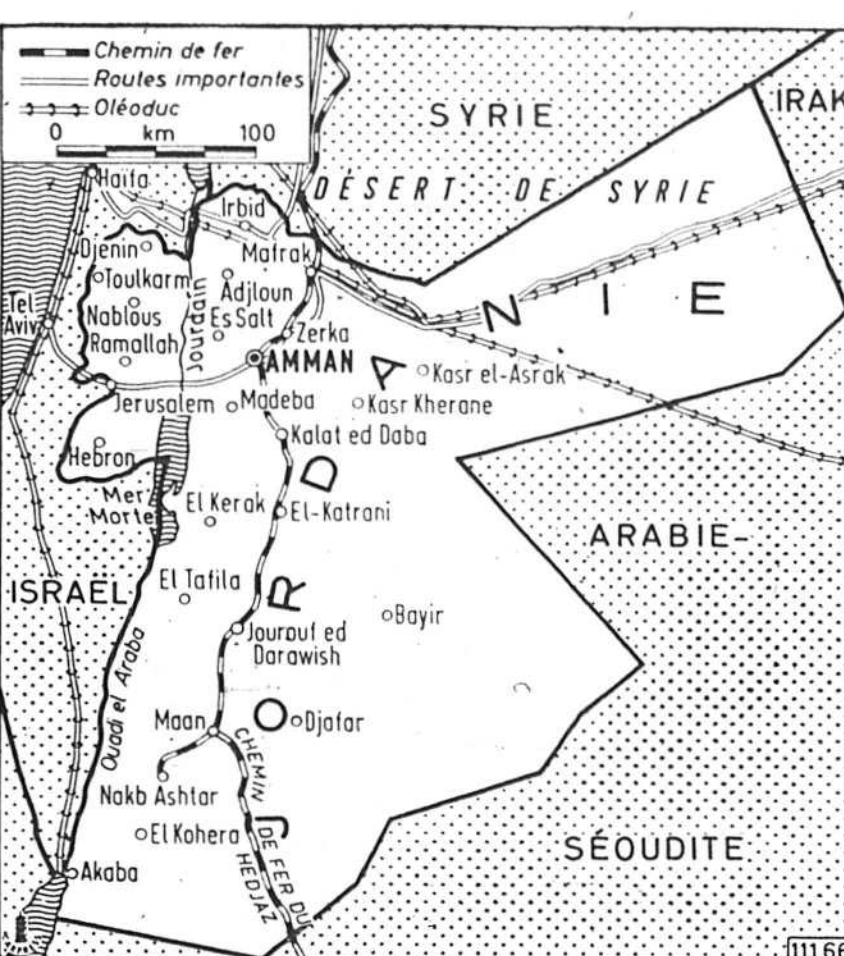
Les cinq ecclésiastiques ont été arrêtés mardi et mercredi, après avoir participé à des démonstrations anti-gouvernementales organisées par des groupements ouvriers de gauche. Un autre jésuite espagnol a été remis en liberté après avoir été interrogé.

Le président Alfredo Ovando a expliqué que le geste de son gouvernement ne visait pas l'Eglise catholique romaine, mais qu'il ne pouvait pas continuer de permettre qu'on pose des "actes séditeux".

À Montréal, un porte-parole des Oblats, le R. P. Maurice Décarie, a dit que le R. P. Lefebvre retournerait probablement en Bolivie dans deux ou trois semaines.

Il a dit que le P. Lefebvre, qui a passé près de 16 ans en Bolivie, était doyen de la faculté de sociologie de l'Université de La Paz, au moment de son expulsion. Il avait été membre du comité des Affaires sociales de l'archevêché de La Paz et était par conséquent intéressé aux sciences sociales et aux tendances qui se manifestaient.

"J'imagine que tout ceci est arrivé très rapidement, a-t-il dit, comme il arrive d'ordinaire dans de telles situations. Les autorités religieuses n'ont probablement pas eu le temps de réagir."



Dans l'épreuve de force qui est engagée en Jordanie entre l'armée de Hussein et les commandos palestiniens, les principaux combats se déroulent dans la capitale, Amman, à Zarka et Irbid, au nord, et à Kerak, au sud.

Rapatriment de la constitution dès 1971 — Schreyer

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Ed Schreyer, du Manitoba, a déclaré à son retour d'Ottawa qu'il est probable que les provinces et le gouvernement fédéral s'entendront dès l'année prochaine pour rapatrier la constitution sous une autorité canadienne, même sans un accord sur une formule d'amendement.

Dans une conférence de presse tôt ce matin, M. Schreyer a confié qu'au cours de la conférence constitutionnelle qui vient de prendre fin à Ottawa, "toutes les provinces sauf une" ont décidé d'aller de l'avant et de rapatrier la constitution, même si un désaccord persistait sur une formule d'amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Un tel rapatriement signifierait en pratique que le Parlement de Londres confierait au Parlement d'Ottawa la responsabilité "nominale" pour modifier la constitution.

Le premier ministre manitobain a cependant indiqué que trouver un terrain d'entente ensuite pour une formule d'amendement à une constitution rapatriée serait une tâche beaucoup plus difficile.

La vie dans les mers a disparu dans une proportion de 40 pour cent

MONACO (AFP) — Le commandant Cousteau, qui, à bord de la "Calypso", vient de toucher Monaco après 3 ans et demi d'études dans la presque totalité des mers du globe, a poussé un véritable cri d'alarme au cours d'une conférence de presse.

"La pollution est à un tel point avancée, a-t-il dit, que nous estimons que la vie dans les mers a disparu dans une proportion de 40 p. cent".

Selon l'océanographe, les nombreuses observations effectuées par les équipes de chercheurs qui se sont relayés sur la "Calypso" tout du long de la croisière, ont permis de constater entre autres que, du fait de la pollution, les récifs de corail sont en régression, des espèces entières de faune aquatique sont en voie de disparition quasi totale, des milliers de thons meurent chaque année en avalant les capsules métalliques des bouteilles de boissons gazeuses ou autres jetées par-dessus bord, etc.

La "Calypso", après une escale monégasque d'une quinzaine de jours, doit reprendre la mer en Méditerranée, où, entre l'Algérie et la Sicile, elle permettra l'étude des fonds pour la pose d'un futur gazoduc.

Inquiétude sur le sort des otages

d'après AFP, UPI, PC

Le sort des 54 otages détenus par les commandos palestiniens dans ces camps de Jordanie est plus incertain que jamais aujourd'hui par suite de la situation explosive qui prévaut dans ce pays.

Un porte-parole du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) à Beyrouth, interrogé sur la sécurité des otages détenus par son organisation, a déclaré: "Il n'est pas question que le FPLP s'en serve vis-à-vis de l'armée jordanienne. Que ces otages soient menacés est une chose normale, car tout le monde, les fedayin comme la population, est actuellement menacé... Nous allons essayer de les protéger dans la mesure de nos moyens, mais seulement dans la mesure de nos moyens."

À Londres, Bob Coupland, un Canadien qui se trouvait à bord de l'acrobate VC-10 détourné la semaine dernière, a exprimé des craintes pour la sécurité des otages à cause des combats qui opposent les fedayin à l'armée jordanienne.

LA SQ

SUITE DE LA PAGE A1
par M. Jean-Paul Gilbert, vers 6 h. 30 le matin, de la "méorable" journée.

"M. Gilbert m'a dit de me rendre au bureau le plus vite possible et que l'assistant-directeur Laforêt, de la police de Montréal, devait venir me rejoindre afin de prendre des mesures spéciales, M. Laforêt n'est jamais venu."

Le policier a également mentionné qu'après la réunion du 6 janvier 1969 il avait parlé avec M. Saint-Pierre, à quelques reprises, d'une grève possible des policiers de Montréal.

Il a toutefois mentionné qu'il n'avait pas eu d'autres nouvelles de l'état-major de la police de Montréal avant la semaine du 29 septembre.

"J'ai alors demandé à M. Laforêt de me tenir au courant des événements, mais il ne l'a pas fait", de souligner M. Dessurault.

Sur le quart de 4 h à minuit, le 7 octobre, selon le témoin, il y avait 76 patrouilles, comprenant 152 policiers, en fonction à Montréal, mais l'ordre avait été donné de retirer la moitié de ces patrouilles à la suite du bris du réseau de communications.

Satellisation lunaire de "Luna 16"

MOSCOU (AFP) — "La station automatique soviétique "Luna 16", qui avait été placée le 12 septembre dernier sur la trajectoire de vol vers la Lune, est passée sur une orbite circulaire de satellite vers la Lune, indique le communiqué officiel, diffusé par l'agence Tass.

Assurance-maladie: le PQ demande la convocation de l'Assemblée nationale

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les députés du Parti québécois exigent du gouvernement la convocation de l'Assemblée nationale pour le 1er octobre, si, d'ici cette date, les ententes nécessaires à l'application de la loi de l'assurance-maladie ne sont pas intervenues avec les médecins, les chirurgiens-dentistes et les optométristes, de façon à ce que le régime entre en vigueur au plus tard le 1er novembre prochain.

Un communiqué publié à Québec révèle que c'est l'une des quatre décisions prises par le conseil des députés du PQ qui vient de terminer une réunion de deux jours, dans la Vieille Capitale, sous la présidence de M. René Lévesque, président du parti.

Il explique que les députés du PQ en sont arrivés à la décision au sujet de l'assurance-maladie parce que "le gouvernement a laissé la situation s'envenimer à un tel point que le projet de loi risque d'être compromis dans ses éléments essentiels".

Les députés, qui disent avoir participé à la rédaction de la position du PQ sur la déclaration du premier ministre Robert Bourassa à la dernière Conférence fédérale-provinciale sur la constitution, demandent également que le gouvernement publie, "sans autre

délai", l'étude sur la répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral au Québec.

D'après les députés du PQ, cette étude devait servir de point d'appui à M. Bourassa dans ses discussions et le premier ministre en a d'ailleurs promis la publication une fois la conférence terminée. On sait toutefois que le chef du gouvernement avait précisé que l'étude serait publiée "en temps opportun".

En ce qui a trait aux rapports entre le conseil des députés du PQ et les diverses instances du parti, les députés se contentent de dire qu'ils ont nommé MM. Robert Burns et Marcel Léger pour les représenter au sein du comité dont la formation avait été décidée lors de la dernière réunion du conseil national du parti.

Le comité devra présenter ses conclusions à l'exécutif du parti pour qu'elles puissent être discutées lors de la prochaine réunion du Conseil national, les 3 et 4 octobre prochain.

Enfin, le conseil des députés du PQ exprime sa satisfaction quant à la façon dont s'organisent les services de recherche et de consultation "qui leur permettront de jouer efficacement le rôle que leur a confié le quart des électeurs québécois".

Grève du 7 octobre: le malaise chez les policiers était connu

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Les autorités municipales et provinciales étaient au courant des malaises qui existaient au sein de la police de Montréal, avant le 7 octobre, et elles avaient pris les dispositions nécessaires face à une éventuelle grève des policiers, a déclaré en substance, hier, M. Jean-Paul Gilbert, ex-directeur du Service de la police de Montréal, devant les enquêteurs de la Commission de police du Québec.

M. Gilbert a révélé qu'il avait fait part des malaises existant à la police de Montréal au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, en 1967, et qu'il lui avait répété les mêmes paroles, par la suite, lors de différentes rencontres. De plus, en juillet 1966, M. Gilbert a déclaré qu'il avait écrit au premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et lui avait signalé qu'il y avait des malaises au sein de la police de Montréal.

Par ailleurs, le témoin a révélé qu'il y avait eu en janvier 1969, une réunion au sommet groupant des représentants de la Gendarmerie royale, de la Sûreté du Québec, des forces armées canadiennes et de la police de Montréal afin d'y prendre des mesures spéciales dans le cas d'une éventuelle grève des policiers montréalais.

Toutefois, M. Gilbert n'a pas dit, hier, que ces mesures spéciales avaient été prises le 7 octobre.

D'autre part, M. Gilbert a déclaré, ce matin, alors qu'il était contre-interrogé par Me Claude Gagnon, l'un des

procureurs de la Fraternité des policiers de Montréal, qu'il avait eu, le 8 octobre, un entretien avec le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

"Nous avons convenu qu'aucune enquête disciplinaire ne serait faite par la police de Montréal relativement aux actes posés par les policiers le 7 octobre. Les policiers avaient posé un geste extrêmement grave."

"M. Saulnier m'a dit qu'il était rumeur que les autorités supérieures fassent elles-mêmes une enquête sur les événements du 7 octobre".

Signalons, toutefois, que le 23 octobre, M. Lucien Saulnier avait déclaré lors d'une réunion du conseil municipal: "La journée du 7 octobre est une page noire de l'histoire de Montréal qu'il faut tourner au plus vite".

L'ex-directeur Gilbert a également mentionné qu'il n'avait jamais été mis au courant du contenu de la sentence du tribunal d'arbitrage avant le 6 octobre.

— Vers 15 h. 30, le 6 octobre, vous avez reçu la sentence arbitrale et vous en avez fait faire des photocopies? demande Me Gagnon.

— Je ne m'en souviens pas, je vais vérifier, de répondre M. Gilbert.

Par la suite, après un ajournement de quelques minutes, l'ex-directeur Gilbert a affirmé avoir reçu la sentence le 6 octobre, et après en avoir pris connaissance, il avait fait faire des photocopies afin de les remettre aux membres de son état-major. Les copies avaient été distribuées vers 5 h. le matin du 7 octobre.

Grande VENTE de TAPIS

33% à 60% DE RABAIS

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 5 P.M.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 P.M.
SAMEDI, OUVERT JUSQU'À 5 P.M.

TAPIS COUPONS			
GRANDEUR APPROX.	DESCRIPTION	PRIX LISTE	NOTRE PRIX
12' x 21'	Bleu vert nylon tweed commercial	\$280.	\$119.
12' x 14'9"	Or 501 Nylon ciselé	200.	96.
12' x 24'	Or 501 nylon ciselé	320.	158.
12' x 12'	Vert 501 ciselé très épais	192.	95.
10' x 11'7"	Vert 501 ciselé très épais	156.	59.
12' x 16'	Tapez or Dupont 100% nylon	174.	87.
12' x 14'6"	Rose nylon ciselé caoutchouc noir	190.	101.
9' x 16'3"	Rose nylon ciselé caoutchouc noir	164.	89.
12' x 20'6"	Bleu nylon ciselé caoutchouc noir	274.	139.
12' x 15'	Bleu foncé Dupont 100% nylon	160.	69.
12' x 18'	Rouille Dupont 100% nylon	192.	86.
10' x 16'9"	Bleu nylon tweed épais	171.	86.
10' x 15'9"	Bleu nylon tweed épais	159.	69.
10' x 12'3"	Bleu nylon tweed épais	126.	59.
12' x 15'9"	Vert 501 nylon frisé	222.	121.
9' x 24'6"	Orange nylon ciselé caoutchouc noir	216.	119.
12' x 9'	Vert pâle, laine Wilton uni	228.	49.
12' x 17'6"	Or nylon velours tel quel	262.	99.
12' x 9'2"	Or nylon velours uni	96.	49.
12' x 8'6"	Or nylon velours uni	89.	39.
12' x 20'	Rouille, nylon velours uni	240.	119.
12' x 25'	Or espagnol, nylon velours uni	300.	150.
12' x 19'	Or 501 caoutchouc noir tel quel	253.	89.
11'9" x 20'6"	Bleu nylon Shaggy épais	300.	151.
12' x 10'	Rouge vert, Acrilan, tel tel	320.	39.
12' x 10'	Or olive, nylon tweed commercial	144.	65.
5'6" x 17'9"	Or olive, nylon tweed commercial	132.	39.
12' x 14'9"	Or nylon tweed commercial	200.	98.
12' x 23'9"	Or nylon tweed commercial	320.	156.
12' x 17'6"	Bleu vert nylon tweed commercial	238.	112.
12' x 10'9"	Or nylon tweed commercial	143.	68.
12' x 14'3"	Lilas nylon Shaggy épais	209.	114.
12' x 18'6"	Vert mousse nylon Shaggy uni	210.	99.
12' x 14'3"	Blanc stable nylon ciselé caoutchouc	190.	69.
12' x 9'	Vert nylon Shaggy épais uni	144.	72.
9' x 8'4"	Bleu foncé 501 ciselé	69.	29.
12' x 14'6"	Citron laine Wilton frisé uni	330.	148.
12' x 9'8"	Avocado laine Wilton frisé uni	215.	98.
12' x 13'	Vert mousse laine Wilton velours	295.	156.
15' x 14'2"	Blanc laine Wilton velours uni	453.	237.
12' x 9'8"	Rose laine Wilton velours uni	247.	117.

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE !

ROULEAUX à SOLDER

VERGES CARREES	DESCRIPTION	PRIX LISTE V.C.	NOTRE PRIX V.C.
100	Avocado Dupont 100% nylon.	7.99	3.99
40	Rouille, 501 nylon, caoutchouc noir.	9.95	5.50
100	Rouge, 501 nylon, caoutchouc noir.	9.95	5.50
62	Or, nylon tweed commercial.	10.95	5.50
50	Rouge, nylon tweed commercial.	10.95	5.50
103	Or, laine Wilton, velours uni.	15.95	8.99
120	Avocado, laine Wilton, velours uni.	15.95	8.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous désirez.

TAPIS OZITE

envers caoutchouc
PRIX VENTE, verge carrée

3⁶⁹

NYLON SHAGGY VELOURS UNI EPAIS

Vert, or, turquoise, bleu. Quantité limitée
Prix liste 10.95

NOTRE PRIX VERGE CARREE

4⁹⁹

ACRILAN VELOURS UNI

Or, rouille, vert, bleu, martini. Prix de liste 10.95

NOTRE PRIX VERGE CARREE

6⁹⁹

Nous avons aussi un grand choix de tapis orientaux et modernes à prix réduits !



Au congrès, Bourassa ne voulait surtout pas compromettre son avance par un coup d'éclat

Gilles
RACINE

chroniqueur politique



(Droits réservés)

Au congrès des 16 et 17 janvier 1970, on allait tout simplement remplir une technicité : élire Robert Bourassa à la tête du Parti libéral du Québec.

Robert Bourassa n'avait plus qu'à ne pas trop perdre d'appuis chez les délégués. Il n'était plus tellement question de s'en assurer de nouveaux. On en avait suffisamment.

Le 5 décembre, plus d'un mois avant la tenue du congrès, l'ordinateur du comité Robert Bourassa indiquait que le candidat bénéficiait de l'appui de 766 délégués. A cette date, restait encore 340 indécis sur les 1636 militants qui avaient droit de vote.

Comme ce nombre était suffisamment élevé pour qu'il soit élu dès le premier tour de scrutin, on mit sur pied la campagne "amitié-solidarité" qui ne cessa ses activités qu'une fois les résultats du vote connus.

Cette campagne mobilisa 624 délégués favorables à Robert Bourassa.

Chacun d'eux devait prendre charge de deux délégués et axer principalement son travail de persuasion auprès des indécis dont on connaissait le sexe, l'âge, la profession, l'adresse et le numéro de téléphone.

Chaque semaine, le pouls des délégués

Tous les jeudis soirs, ces 624 délégués rencontraient les 108 responsables de circonscriptions pour leur faire rapport des nouveaux appuis acquis ou perdus à Robert Bourassa. Les vendredis soirs, ces 108 personnes rencontraient à leur tour les 28 responsables régionaux qui, à leur tour, rencontraient, les samedis matin, les organisateurs Germain Beaudry et Denys Aubé, le premier à Québec et le second à Montréal. Les dimanches soir, le comité exécutif de la campagne de Robert Bourassa recevait, entré sur ordinateur, le tableau de la situation.

De semaine en semaine, on suivait ainsi l'évolution du pouls des délégués et on connaissait les sentiments de chacun.

Le samedi 17 janvier, à 14 h, quelques heures avant le vote, la IBM 1130 avançait : sur 1636 délégués admis à voter, 967 favorables à Robert Bourassa (59.1 p. cent); 217 à Pierre Laporte (13.3 p. cent); et 251 à Claude Wagner (15.3 p. cent). Il ne restait plus que 111 indécis. On admettait cependant une marge d'erreur de 10 à 15 p. cent puisque les données qu'on analysait à l'ordinateur étaient fournies par des hommes à qui un certain nombre de délégués avaient pu mentir.

Grâce à cette avance tout de même confortable, on décida que Robert Bourassa pourrait stratégiquement risquer de perdre quelques votes. S'il connut un vif succès le 16 janvier, journée consacrée aux ateliers de travail, en revanche il se permit de livrer platelement un discours inodore, incolore et insipide au Colisée de Québec, alors que ses deux concurrents, eux, jouaient le tout pour le tout.

Jean Prieur, qui avait participé à l'élaboration du congrès au leadership de Pierre Elliott Trudeau et à sa campagne électorale, avant de venir travailler pour Robert Bourassa, explique :

"Nous étions gagnants. Tout ce que nous avions à faire, c'était d'éviter que Robert Bourassa se casse la gueule en tentant un coup d'éclat."

"Chaque fois que j'ai à lire un discours, explique à son tour Robert Bourassa, je me débarrasse. Je ne peux pas lire un discours; cela me fatigue d'être collé à un texte. Au Colisée, je ne pouvais pas du tout risquer d'improviser. Le vendredi soir, comme j'avais eu une bonne performance aux ateliers, je me suis dit : Je l'ai l'affaire si je suis très prudent. Je perdrai peut-être vingt votes, mais je vais faire un discours sans prendre de risques. Je ne vais pas me lancer dans de grandes envolées qui vont risquer de me faire glisser. Je vais prendre un texte, je vais répéter mes thèmes. Cela me soulèvera pas l'enthousiasme, mais à la télévision ça ne sera pas si mal."

"Je faisais la différence entre l'impact à la télévision et au Colisée. Au Colisée, l'effet était assez ternes. C'était prévu. Je me disais qu'il était trop dangereux de prendre l'autre attitude."

Pendant ce temps, sur le plancher du Colisée, il régnait une véritable fièvre.

Les sondages des quotidiens avaient attribué la victoire à Robert Bourassa dès le premier tour de scrutin, mais donnaient préférence à Wagner s'il devait y avoir un deuxième tour, Pierre Laporte, d'après ces mêmes sondages, n'était pas dans la lutte. La veille du congrès, déçus des résultats de ces sondages, des organisateurs de ce dernier s'en prirent violemment à des journalistes (l'un reçut même un coup de poing en plein visage), ceux que M. Laporte avait pourtant coutume d'appeler ses amis.

Tout était prévu, même les retards

Depuis septembre, on avait mis sur pied, à l'organisation Bourassa, un comité du congrès auquel devaient tra-

vailler quelque 200 personnes. Ce n'est en fait que 15 jours avant le congrès que ceux qui le composaient se mirent vraiment à pied d'œuvre.

Un centre de contrôle, dit "ops", fut construit dans le haut du Colisée d'où l'on pouvait voir tout ce qui se passait sur le parquet et dans les gradins. Deux réseaux de téléphones équipaient le "ops" et le reliaient à sept appareils de téléphone, quatre sur le parquet des délégués, un autre dans la loge d'Astérix (Robert Bourassa), un au bureau d'information de l'organisation au sous-sol de l'église Sainte-Claire-d'Assise et un dernier au bureau du Colisée où un groupe travaillait avec des appareils de télévision et de radio branchés sur toutes les stations.

Dans le "ops", quatre personnes étaient installées en permanence : Claude Rouleau, ingénieur et directeur du comité du congrès à qui incombait la charge d'assumer la responsabilité des deux jours du congrès; Guy Langlois, diplômé des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal et en administration des affaires (M.B.A.) de Harvard, maintenant chef de cabinet du premier ministre; Françoise Gauthier, secrétaire personnelle de Paul Desrochers, maintenant secrétaire administrative du ministre Bernard Pinard (Voiérie), qui gérait tous les appels téléphoniques et Guy Potvin, de Bell Canada qui avait la responsabilité technique des communications.

Dès le jeudi midi, toutes les activités du candidat sont coordonnées, d'après un horaire détaillé à la minute près — les retards sont également prévus —, à partir du centre de contrôle. Rien de ce que le candidat faisait n'échappait aux responsables dans le "ops". A cette fin, l'automobile dans laquelle voyageait Robert Bourassa était munie d'un téléphone et un membre de son escorte trimballait un "walkie-talkie". De cette façon, si un des deux systèmes devait, pour une raison technique quelconque, faire défaut, l'autre suppléerait.

Pendant que les activités officielles du congrès se déroulaient, d'autres, celles-là organisationnelles, allaient bon train.

L'organisation Bourassa avait déjà décommandé ses réservations des 2,264 chambres d'hôtel et motel de Québec, à la demande de la Fédération libérale du Québec, qui s'occupait du logement, répartissant le tout également. Mais l'organisation Bourassa avait auparavant arrêté son choix sur le motel des Laurentides.

Ce motel, excentrique de par son emplacement par rapport à la vie hôtelière de Québec — il est situé sur la route qui mène à Sainte-Anne-de-Beaupré —, avait le grand avantage d'être stratégique sous l'angle des communications. Que ce soit pour aller au Colisée ou aux bureaux de l'organisation à Sainte-Claire-d'Assise, il ne fallait qu'une dizaine de minutes.

Au contraire, à l'entrée du pont de Québec où étaient logées les autres organisations, il y avait des travaux de voirie et les embouteillages, dus à l'engorgement du réseau routier, étaient constants. Il fallait calculer au moins une demi-heure pour se rendre au Colisée.

Au congrès, 110 hôtesses portaient les couleurs de celui qui allait devenir dans quelques heures le nouveau chef du parti. Leur rôle consistait à accueillir les délégués et à leur venir en aide s'ils avaient besoin d'un renseignement quelconque. Elles travaillaient par roulement aux kiosques d'information et d'accueil aux gares, hôtels et motels. Elles étaient disponibles pour les suites d'hospitalité et les événements spéciaux ou elles avaient pour rôle de "mettre un certain décorum". A leur intention, on avait prévu des esthéticiennes et un certain nombre de coiffeurs.

Le souci de l'organisation a été poussé à un point tel, au comité Robert Bourassa, que des personnes étaient spécialement chargées d'un ravitaillement en glaçons pour la durée du congrès. Les arrangements étaient pris à l'avance avec les fournisseurs et là, comme ailleurs, il ne devait pas y avoir d'accrochage pendant le congrès.

Autre souci de perfection organisationnelle : le groupe chargé de l'accueil des délégués devait prendre charge des délégués de la Gaspésie qui arrivaient par le train de 4h du matin, le samedi 17, à la gare de Lévis. On avait prévu

que le groupe d'accueil devrait leur offrir du café et des croissants et mettre à leur disposition quelques-uns des douze autobus dont disposait l'organisation pour les véhiculer à l'hôtel ou motel qui leur avait été réservé par la Fédération libérale du Québec.

Quant aux manifestations et démonstrations, tout était prévu pour ne permettre aucune initiative. Un groupe en était particulièrement chargé : une vingtaine s'occupaient du matériel pendant que deux groupes de cinquante devaient mener et contrôler les démonstrations.

La spontanéité, ça se prépare

Le rôle du comité des démonstrations, lit-on dans le manuel d'organisation du congrès du comité de Robert Bourassa — manuel rédigé en septembre —, était de "formuler la PRÉSENCE DE ROBERT BOURASSA. Ceci se réalise par un hypnotisme de foule à l'aide de démonstrations spontanées, naturelles et chaleureuses. Les meilleures démonstrations spontanées sont celles qui sont bien organisées d'avance."

Voici un exemple de démonstration spontanée, tel qu'on le retrouve dans l'horaire de Robert Bourassa, le 17 janvier :

"13h30: Arrivée du candidat dans SS12 (local qui lui était réservé au Colisée). Au signal de l'"avance", le candidat se rend à SS9 où il rencontre le groupe."

"14h00: Le groupe arrive sur le plancher du Colisée. Au signal convenu, le candidat quitte le groupe. Les délégués doivent le retenir afin qu'il soit le dernier des trois à arriver à sa loge. Démonstrations. Au signal donné, quand les deux autres candidats sont assis dans leur loge, le candidat se dirige à un pas naturel vers la sienne."

"Au moment où le candidat gravit l'escalier de sa loge, il est essentiel que tous les occupants de nos sièges réser-

vés soient debout et l'ovationnent. Cette ovation doit continuer lorsque le candidat s'assoit, de façon à ce qu'il soit obligé de se relever plusieurs fois pour saluer la foule."

Les exemples de ce genre abondent. Ainsi, on va même jusqu'à prévoir la distance qui devra séparer les cinquante hôtesses qui accompagneront le candidat quand il se dirigera vers le podium, d'un pas lent et naturel, pour s'adresser aux délégués. Tout en donnant l'impression d'ouvrir un passage au candidat, les hôtesses devront conserver suffisamment d'espace entre elles pour que les délégués puissent se faufiler et serrer la main à Robert Bourassa dans le but précis de ralentir sa marche.

Pour s'assurer que les directives seront bien suivies des délégués et participants, le "ops" communique avec Alpha, Bravo, Charlie, Delta, Echo et Golf, les appareils de téléphone qui lui sont reliés au Colisée. C'est Claude Rouleau, au centre de contrôle, qui prendra toutes les décisions quant aux manifestations.

"Souriez" "Ne mâchez plus"

Grâce à Echo, par exemple, situé devant la loge d'Astérix, mais derrière les nombreuses caméras de télévision braquées sur le candidat et les membres de son escorte, dès que le communicateur

— Georges Gratton — verra les caméras s'allumer, il avertira immédiatement le "ops" qui transmettra à Astérix. On verra comme par enchantement la figure de Robert Bourassa s'illuminer d'un grand sourire, un autre cessera de mâcher sa gomme.

Chaque appareil de téléphone était sous la responsabilité d'un communicateur aidé de deux assistants. Ceux-ci avertissent les responsables de région et de circonscription qui devront faire passer le mot à leurs délégués. Ils auront aussi à répondre du contrôle qu'ils exercent sur les délégués.

Pour augmenter l'efficacité des communications et du contrôle des démonstrations et manifestations, le "ops" est relié, par un système de "walkie-talkies", à une vingtaine de personnes disséminées dans le Colisée et toutes munies de ces appareils.

Trois détenteurs de walkie-talkies suivent Robert Bourassa et s'occupent de tout ce qui se passe dans sa loge; huit sont sur le parquet et ne s'intéressent qu'aux délégués et aux agissements des membres d'organisations adverses; deux suivent pas à pas Pierre Laporte et Claude Wagner et s'installent à quelques sièges d'eux; neuf sont dans les gradins et passent les mots d'ordre aux manifestants, dont 700 à 800 étudiants; un dernier groupe est attaché à Paul Desrochers, Alcide Courcy, Georges Tremblay et Denys Aubé.

En plus, pour que le "ops" ait un meilleur contrôle, les 28 responsables régionaux sont munis de "bell-boys". Quand ils étaient appelés, ils se rapportaient à un communicateur qui les mettait en relation avec le "op".

Pour faciliter la tâche des quatre personnes installées dans le centre de contrôle, les responsables, sur le plancher du Colisée, portaient des insignes distinctifs tels que des chapeaux blancs, jaunes ou rouges, selon leurs fonctions. A l'aide de jumelles, on pouvait facilement les repérer et voir de quelle façon ils accomplissaient les tâches qu'on leur avait confiées.

Un tel système permettait des modifications de stratégie de dernière minute. "Après le discours de Laporte, raconte Claude Rouleau, nos gens se sont levés et ont seulement agité leurs pancartes en ne chahutant pas. Je ne sais pas si vous avez remarqué cela. Mais ça, c'est un ordre qui a été changé trois minutes seulement avant la fin du discours."

Dans les autres camps : artisanat

Face à une telle organisation des communications du groupe Bourassa, il semble que les deux autres candidats aient fait preuve d'artisanat.

"Pendant le congrès, dira Claude Rouleau, j'ai eu l'impression que l'organisation de Pierre Laporte fonctionnait selon le vent du moment. Il n'y avait aucun système de communication valable. Ils étaient dans une cabane, en arrière du Colisée et, à ce qu'on m'a dit, ils ne s'entendaient pas. D'ailleurs on s'en rendait compte sur le plancher."

"Pour ce qui est du système de communications de l'organisation Wagner, ils ont essayé de nous imiter... mais sans succès. Ils n'avaient qu'un seul gars dans leur "ops" et une pile à pile défaut sans qu'ils puissent en trouver une de rechange."

"Leur système était facile à contrôler. On n'avait qu'à envoyer des groupes crier autour de leurs deux ou trois "walkie-talkie" pour que leur système

ne serve plus à rien. Par contre, ils avaient eux aussi des téléphones sur le plancher. Mais là encore, ce n'était pas très efficace. Leur système était relié à leur loge — et non à un "ops" — et avec le bruit (dit-il en souriant)... c'est bien difficile de s'entendre parler. L'enthousiasme des gens..."

Vint l'heure de la votation. Une certaine angoisse planait sur le Colisée. Les organisateurs de Bourassa affir-

maient qu'il n'y aurait qu'un tour de scrutin, ceux de Wagner et Laporte affirmaient qu'il y en aurait deux et que c'est à leur candidat que cela profiterait.

Tous les observateurs étaient d'avis que les discours, si bons soient-ils, ne pouvaient rien changer au terme d'une lutte qui avait duré quatre mois. Mais à part les organisateurs de Robert Bourassa qui, eux aussi, partageaient cet avis, ceux de Claude Wagner et de Pierre Laporte professaient un avis tout à fait contraire, officiellement tout au moins en ce qui concerne ce dernier.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le Holiday Inn, où étaient situés les quartiers de Claude Wagner bourdonnait d'une activité fébrile. Certains membres de l'organisation faisaient preuve d'une confiance absolue en la victoire de leur candidat et projetaient ce que serait le Québec sous la tutelle de M. Wagner.

Leurs chiffres, disaient-ils, prouvaient sans l'ombre d'un doute qu'il y aurait un deuxième tour de scrutin. Leurs gens firent de la cabale politique jusque tard dans la nuit.

A l'Auberge des Gouverneurs, où logeait l'organisation de Pierre Laporte, tout était sans dessus-dessous. A notre entrée, un membre de la haute organisation s'enquiert : "Qu'est-ce qu'on devrait faire?" Ils avaient devant eux trois possibilités : rester neutres jusqu'à la fin; se joindre à celui qui allait de toute évidence être élu; se joindre à celui qui pourrait l'emporter advenant un deuxième tour. Si le premier choix leur paraissait valable, le second était éliminé en un rien de temps. "Pour que ce soit Lesage qui mène encore?"

Ce qui leur importait, c'était de ne plus sentir l'influence de M. Lesage. Avec Bourassa à la tête du parti, disaient-ils, M. Lesage tiendrait encore les guides du parti.

Le samedi après-midi, une rumeur courut au Colisée. Elle venait de plusieurs sources : Laporte se rallierait officiellement à Wagner après le premier tour de scrutin, si Bourassa obtenait moins d'un certain nombre de voix.

Angoisse : un tour ou deux ? Dans la fièvre qui précède le résultat

Demain : Dès l'annonce des élections, le parti libéral connaissait son principal adversaire : le PQ

Les résultats furent les suivants : Laporte 288 voix; Wagner : 455; Bourassa 843. Un seul tour de scrutin a suffi à choisir le chef du Parti libéral du Québec et le futur premier ministre.

On a alors avisé tous nos gens, dit Claude Rouleau, de se préparer pour un deuxième tour. Nous n'étions pas certains, mais il fallait les préparer mentalement. On était convaincu qu'on passait au premier tour, mais s'il y avait eu un deuxième tour sans que nos gars soient préparés, ils auraient pu être estomaqués au point de ne pas applaudir même si on était en avance. Tout était prêt pour un deuxième tour quand les résultats furent annoncés."

Les résultats furent les suivants : Laporte 288 voix; Wagner : 455; Bourassa 843. Un seul tour de scrutin a suffi à choisir le chef du Parti libéral du Québec et le futur premier ministre.

Angoisse : un tour ou deux ?

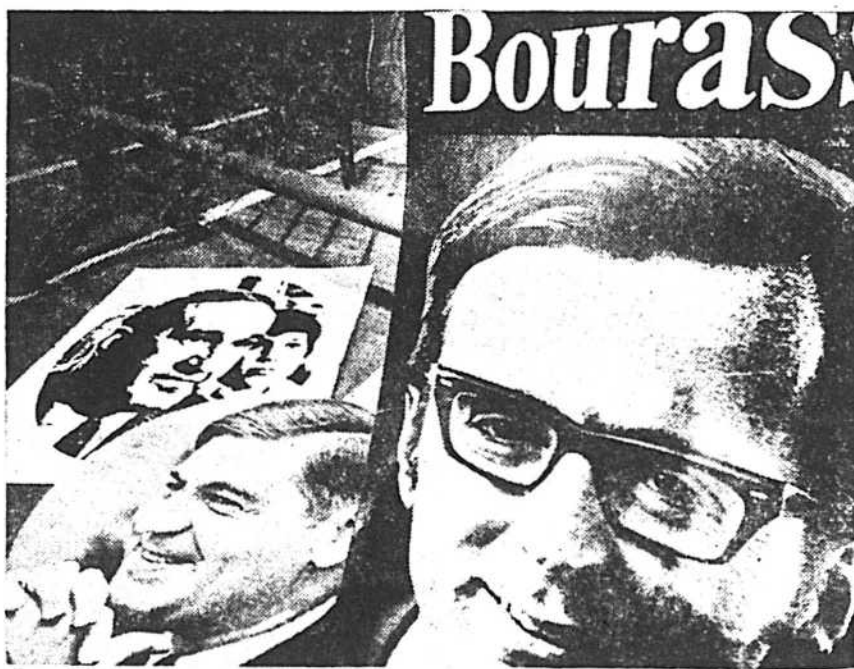
Dans la fièvre qui précède le résultat

Demain : Dès l'annonce des élections, le parti libéral connaissait son principal adversaire : le PQ



Marie-France Beaulieu, l'une des 110 hôtesses de l'organisation Bourassa au congrès de leadership. Mission : accueil et décorum.

LES ÉTAPES INÉDITES DE L'ASCENSION DE ROBERT BOURASSA



Voici, photographié par Robert Nadon, de LA PRESSE, le résultat du congrès de leadership libéral. De tous ces visages qui se tournaient vers le même but, seul celui de M. Bourassa devait garder la même expression.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ton	Ventes	Ma	Bas	Ferm.	Ch.	Net	Ventes	Ma	Bas	Ferm.	Ch.	Net	Ventes	Ma	Bas	Ferm.	Ch.	Net
ete w	3200	275	265	265			Hard Carp	100	110	10	10		Pennington	210	56	8	8	
Can	7600	510	485	500	+15		Hard Cr A	200	125	10	10		Pow Law	100	55	13	13	
Gilosi	2700	930	870	930	+60		Hrvey F	48555	120	115	10		Philpotts	200	16	16	16	
Sup	4400	70	70	70	+20		Hawker S	940	215	210	210	-5	Perkins Cb	130	59	8	9	
P	2100	70	70	70			Hays Ona	120	148	10	10		Pow C	200	59	9	9	
Sut O	6125	535	54	35	+1		HO OA	34334	621	19	19		Pow Corp pr	500	227	27	27	
er	1850	112	111	111	+3		Horn	200	215	20	20		Pow C	1000	174	7	7	
er	200	630	630	630	+5		Horne DH	500	225	210	225	-10	Prov B Can	215	158	10	10	
Can	1000	875	825	875	+27		HBC Co	2500	440	40	40		Rank Org	750	144	14	14	
Can	2300	238	216	237	+27		H B O C	2500	440	40	40		Readers	650	564	14	14	
Can	215	260	240	260	+25		Hill G C pr	985	565	565	565	-1/2	Pleatly	1200	75	75	75	+20
Can	100	145	145	145	-5		Hunter R	495	200	164	164	+1/2	Reed Oslr	225	16	16	16	
Can	42500	152	127	148	+11		Huron E	273	52	42	45	-2	R ichmond	100	56	6	6	
Can	1800	245	230	240	+18		Husky Oil	877	112	12	12	+7/8	Salts A	143	16	16	16	
Can	2200	400	390	390	-10		Husky O	262	60	62	62	+1/2	Rileys D	100	135	135	135	
Can	895	675	675	675	+5		Husky A	320	530	54	54		Roiland	505	475	475	475	
Can	465	227	26	27	+1		Husky D w	3262	40	62	62	+1/2	Rothm A	125	65	13	13	
Can	5655	258	235	251	+26		Imp Oil	8175	174	174	174	+1/2	Rothm w	1010	276	276	276	+10
Can	1625	125	125	125	-1		Imp Tob	2215	147	147	147	+1/2	Rothm A p	158	572	70	72	+31
Can	1700	23	23	23	-1		Income DI	3	56	6	6		Rothm B p	850	515	15	15	
Can	6940	214	185	212	+32		Indal Can	475	55	54	54	+1/2	Royal Bn	9077	222	222	222	+1
Can	5501	290	215	290	+10		Indusm	3712	124	124	124	+1/2	Royal Trst	562	525	25	25	
Can	13000	117	108	113	+8		Ind Accept	3540	515	15	15		Rust H p	150	5200	214	207	
Can	13000	10	9	10	+1		In Acc w	3310	550	535	545	+20	St Maurice	2500	64	62	62	-2
Can	5500	55	55	55	-5		Ingersol	240	57	81	81	-1/2	Sandwell	200	58	8	8	
Can	3750	780	780	780	+25		Inglis	240	57	81	81	-1/2	Sandwell	200	58	8	8	
Can	1211	180	181	181	+5		Inland Gas	490	1010	10	10	+1/2	Schneid B	100	10	10	10	
Can	4500	36	35	35	-2		Inland C	490	1010	10	10	+1/2	Schneid B p	100	56	6	6	
Can	3900	145	145	145	+6		Intnrcmo	200	300	300	300		Sch York	250	513	13	13	
Can	460	32	32	32	-8		Int Nickel	4984	541	40	40	+8	Scots	250	59	9	9	
Can	1200	124	124	124	-1													

2 975	\$12 1/2	11 1/4	12 1/4	3 1/4	Int Div	200	110	110	Sec C	10250	375	345	370	+25	
1250	\$22 1/2	21 7/8	22 1/2	+3	1 PL	14114	\$25 1/4	24 3/4	25	+3	Shaw Pipe	200	48 1/8	81	8 1/4
10360	870	835	850	+25	Int Pipe w	7150	\$12 1/4	12 1/4	12 1/2	+3	Shell Inv	400	62 1/4	28 1/2	28 1/2

[illegible][illegible][illegible]

1956	29	\$59½	59½	59½	Oshawa A	300	273½	13½	75½	+	5	Zenith	200	155	150	155	-	5
1957	29	\$59½	59½	59½	Oshawa w	600	270	260	270	+	5							
1958	29	\$59½	59½	59½	Overind 2 p	100	300	30	300	+	5							
1959	29	\$59½	59½	59½	Overind 2 p	100	300	30	300	+	5							

[illegible]

1979	\$28.4	\$23.4	\$23.4
20	\$75.2	\$75.2	\$75.2
1980	\$6.6	6	+ 1/2
1990	\$16.6	13.1	6

Div	1900	200	300	450	450	450
er J D	100	568	618	618	618	14
er J D	100	571	378	378	378	14
er J D	100	571	718	718	718	14
Com	900	155	155	50	—	75
Com	900	155	155	285	—	75
Int	925	485	475	475	—	14
Int	2427	5254	2434	2537	1	14
Int	900	155	155	285	—	75
Int	200	561	618	618	618	14
Int	100	290	40	40	40	4
Int	100	290	290	100	—	14
Int	100	551	51	51	51	14
Int	1250	5141	1417	1417	1417	14
Int	3565	5212	2112	2112	2112	14
Int	100	551	51	51	51	14
Int	100	240	240	240	240	15c
Int	300	310	410	410	410	5
Int	100	551	51	51	51	14
Int	10565	511	11	11	11	14
Int	240	516	157	157	157	14
Int	550	60	65	65	65	4
Int	400	220	320	320	320	15
Int	400	220	320	320	320	15
Int	100	30	125	125	125	5
Int	250	5121	121	121	121	14
Int	450	518	18	18	18	14
Int	3678	5171	171	171	171	14
Int	220	575	75	75	75	14
Int	100	100	100	100	100	14
Int	265	5221	221	221	221	14
Int	125	5221	221	221	221	14
Int	215	5215	15	15	15	14
Int	100	105	105	105	105	14

[illegible][illegible]

500 p	100	500	500	500	+ 2
51 ¹ / ₂ pr	150	360	60	60	+ 2
M 66w	300	190	190	190	+ 15
	300	178	178	178	

[illegible]